

**CM**  
**CAHIERS**  
**MARXISTES**



**GROEN**  
**LINKS**

**groen-links : ça se passe aux pays-bas chez des voisins mal connus** un dossier : lewin - triest - raspe - scheffer - vandaele - platvoet - hoekstra

---

**du socialisme perversi au capitalisme sauvage?** jacques nagels

---

**argo : à propos de l'enseignement officiel en flandre** serge govaert

---

**abonnement**

pour la Belgique  
pour l'étranger

700 f  
800 f

faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte 001-1047600-76 des CM  
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles  
pour les moins de 25 ans,  
l'abonnement est de respectivement 350 f et 400 f

---

**comité de patronage :**

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,  
Roger Somville.

**comité de rédaction :**

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit,  
Jean-Michel De Waele, Dominique Driessen, Anne Drumaux,  
Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh,  
Jean-Pierre Keimeul, Rosine Lewin, Bérangère Marquès-Pereira,  
Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard,  
Jean-Maurice Rosier, Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

**mise en page :** Hélène De Noose

**rédacteurs en chef :** Pierre Gillis, Michel Godard

---

Avec l'appui de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.

Edité par FREE asbl avec le soutien de la Fondation Jacquemotte.

---

## sommaire

|   |     |
|---|-----|
| - éditorial   | 13  |
| <hr/>   |     |
| - notes sur le féminisme hollandais<br><b>rosine lewin et monika triest</b>                   | 6   |
| - le travail d'édification (sociale), entre la rue et l'état<br><b>ad raspe</b>               | 12  |
| - une nation satisfaite<br><b>paul scheffer</b>   | 38  |
| - les relations flamande/pays-bas dans une perspective européenne<br><b>wilfried vandaele</b> | 47  |
| - la perspective surprenante d'une politique « vert-gauche »<br>manifeste <b>GROEN-LINKS</b>  | 62  |
| - est-il possible qu'on revienne en arrière ?<br><b>leo platvoet</b>                          | 74  |
| - des éléments pour construire l'avenir<br><b>henk hoekstra</b>                               | 85  |
| <hr/>   |     |
| - du socialisme perversi au capitalisme sauvage ?<br><b>jacques nagels</b>                    | 98  |
| - l'enseignement communautaire flamand : argonautes ou argus ?<br><b>serge govaert</b>        | 128 |
| <hr/>   |     |
| <b>livres</b>   |     |
| - <i>de la religion à l'évangile</i> g. lutte   | 141 |
| - <i>poèmes</i> pasternak   | 143 |
| <hr/>   |     |
| <b>revues</b>   | 144 |

Pour illustrer ce numéro consacré aux Pays-Bas et au «socialisme pervers», une B.D. nous a paru tomber à pic. Foin d'explication. L'humour s'accommode mal du didactisme, serait-ce même en terre étrangère. Les Néerlandais vus par eux-mêmes, propres et figurés, c'est encore mieux qu'une sociographie. Le bilan annuel 1989 que Peter VAN STRAATEN a mis en forme de Conte de Noël et dessiné pour Vrij Nederland, un des plus réputés hebdomadaires culturels, en dit plus long que bien des beleidsnota's. Vous la découvrirez au fil des pages.

L'humour s'accommode aussi mal de la traduction. La juxta' est là pour l'exégèse.



**LES SAGES VENUS DE L'ORIENT**  
Un conte de Noël

Scénario : RF & PP Dessins : PVS

Il était une fois, trois sages en Orient, Vladimir Ilitch, Karl et Tamilsasar.  
Chaque année, à la fin de décembre, ils remarquaient une lueur à l'Ouest.  
Ils observaient le ciel et calculaient.

A part l'Albanie - et jusqu'à quand ? - tous les pays de l'Est européen ont connu, en 1989, de profonds bouleversements politiques. Ca ne va pas s'arrêter en 1990, et toutes les relations entre pays européens doivent donc être réévaluées : projet d'Union européenne à Douze, rapports inter-allemands, alliances militaires,... Depuis des années, on a souligné le lien entre détente et démocratie, et plaidé pour la dissolution des blocs : c'est en route, on aurait tort de se plaindre. Vive 1990. Bons vœux à tous.

Mais les dangers ne doivent pas pour autant être sous-estimés, le tragique détour imposé à la Roumanie en a donné un exemple.

L'évolution en cours nous impose donc un effort d'analyse neuf de ces sociétés de l'Est, dont la plupart des « communistologues » avaient diagnostiqué l'inertie, et à propos desquelles ils se complaisent en général aujourd'hui en réjouissances propagandistes.

Nous tâcherons pour notre part de présenter un dossier plus substantiel - notre livraison de mai sera dédiée à l'Europe centrale - et de l'alimenter régulièrement. C'est, par exemple, à nouveau le propos de Jacques NAGELS dans ce numéro, avec un diagnostic, actualisé et sévère, de « crise générale du socialisme perversi ».

Quels que soient les risques - de « capitalisme sauvage », selon J. Nagels, ou pire, de l'immobilisme ou d'un retour en arrière - le diagnostic actualisé rejoignant en l'occurrence le sentiment commun, il faut acter que les tenants attardés du « bilan globalement positif » se sont fourvoyés, et ont mené sur ce thème une lutte nuisible pour la gauche européenne.

### **rouges et verts : certaines tulipes...**

Le PCI, dont nous avons présenté l'élaboration dans notre numéro précédent, a fait, lui, de longue date, non seulement le choix inverse,

mais il a de plus, largement, renouvelé l'analyse de nos sociétés. Mais on peut être tenté de penser qu'il s'agit là de la spécificité d'un grand parti entraîné par sa base sociologique. Il y a sans doute de cela dans la démarche du PCI, qui reste hégémonique au sein de la gauche italienne. Mais le présent numéro suggère qu'il n'y a pas que cela en vous emmenant aux Pays-Bas, où vous constaterez que des forces politiques minoritaires sont aussi capables d'impulser une reconstruction.

Vous trouverez d'abord un éclairage sur quelques aspects originaux d'un pays proche mais mal connu.

Très mal connu des francophones mais aussi, avons-nous découvert, assez mal des Flamands, qui sont « séparés par la même langue », selon la formule ironique de Godfried BOMANS : sur les **relations culturelles néerlandais-flamandes**, Wilfried VAN DAELE fait une utile et significative mise au point.

Trois domaines ont retenu notre attention.

D'abord le **mouvement des femmes** - voir l'article de Monika TRIEST et Rosine LEWIN - qui a pris aux Pays-Bas une force et des formes originales, dans un pays qui passait pour assez traditionaliste.

Ensuite le **travail social** - on dit là-bas *d'édification* - qui connaît un développement et une professionnalisation considérables, et qui peut être considéré à la fois comme un mode particulier de gestion des conflits sociaux, et comme le reflet, sinon la mesure, du développement de ces conflits dans des formes et sur des terrains nouveaux. Ad RASPE en fait un bilan méthodologique.

Enfin la **politique étrangère**, où une longue tradition, en particulier « d'anti-continentisme », a donné un cadre original à un mouvement pacifiste qui est un des plus massifs d'Europe. L'article de Paul SCHEFFER nous montre de plus comment, pour un militant du parti socialiste des Pays-Bas, les enjeux européens modifient ce cadre.

Pour le chapitre plus politique, vous trouverez d'abord le récent *Manifeste de GROEN-LINKS* (vert-gauche), l'actuelle coalition qui réunit quatre petits partis - PSP, PPR, EVP et CPN communiste - ainsi que des indépendants, et qui a pris le relais de rassemblements analogues, qui fonctionnaient depuis plusieurs années, notamment *Regenboog* au plan européen.

suscité la curiosité de l'opinion publique, sans attendre la médiation des partis et sans tenter des mobilisations massives. Elles se sont résolument concentrées sur les milieux universitaires et les associations de diplômées de l'enseignement supérieur. Ce choix, s'il peut paraître élitare, a assuré un label de sérieux aux enquêtes et publications féministes. Et ce travail a porté des fruits.

Car c'est incontestablement dans cette foulée qu'est né, il y a une quinzaine d'années, le *Emancipatie Raad* - Conseil pour l'émancipation - organe consultatif du gouvernement néerlandais. Ce Conseil fournit à tous les départements ministériels des avis motivés - sollicités ou non - sur des problèmes de droits des femmes. Il compte douze membres qui, moyennant rétribution, siègent chaque jeudi, pendant deux ou maximum quatre ans. Ces membres doivent justifier à la fois de leurs compétences et de leur féminisme. En vue de leur recrutement, le gouvernement diffuse des appels par la presse. L'équilibre politique au sein du Conseil constitue un souci réel, mais pas prioritaire. Par ailleurs, le Conseil pour l'émancipation dispose d'une administration suffisante pour suivre les dossiers.



On touche ici du doigt une importante caractéristique de la vie publique aux Pays-Bas : le bénévolat et l'amateurisme n'y ont pas la cote. On apprécie le travail en profondeur, le professionnalisme (les études commandées peuvent durer jusqu'à trois ans), et on considère que le travail qualifié doit être rémunéré. Bien évidemment, cette approche des problèmes déborde le cadre du féminisme : le gouvernement de La Haye recourt systématiquement à la recherche scientifique, universitaire et privée, pour éclairer sa lanterne.

Plusieurs associations de femmes agissent donc au niveau professionnel.

*Vrouwen in de media* par exemple, regroupe journalistes féministes de la presse écrite, parlée et télévisée. Là aussi, une enquête a été menée, notamment sur la place des problèmes féminins dans l'information, ainsi que sur les entraves à la carrière (nominations/promotions) des femmes journalistes. Leur enquête est devenue un livre largement diffusé.

Autre exemple, *Vrouwen in management* regroupe les femmes détenant des responsabilités dans la gestion des entreprises. Objectif : conquérir plus de poids, compte tenu de ce que les hommes - traditionnellement seuls maîtres du terrain - conservent encore un monopole relatif sur des réseaux informels.

Ou encore, *Bond voor plattelandsvrouwen* - la Ligue des agricultrices - réclame un statut juridique pour l'épouse co-pilote, des garanties de sécurité et d'indépendance. La présidente de la Ligue, agronome, est membre du Conseil pour l'émancipation.

On pourrait allonger la liste de ces associations, les unes plus actives que les autres, mais toutes représentatives de l'ambition de couvrir le terrain.

Faut-il en déduire que les partis politiques sont aux Pays-Bas, étrangers au combat féministe ? Il y a par exemple au *Partij van den Arbeid* - PvdA qui correspond à nos partis socialistes - un regroupement de femmes, dit *Rode Vrouwen*, à ne pas comparer avec les Femmes Prévoyantes socialistes, que nos voisines du Nord trouvent un peu « rétro ». Et la coalition *Groen-Links* développe toute une campagne de promotion des candidates - et des élues - à l'occasion de divers scrutins.

Cependant, il ressort que beaucoup de féministes des Pays-Bas agissent en tant que telles dans le cadre de leur profession, plutôt qu'au sein de leur formation politique.

## notes sur le mouvement feministe hollandais

rosine lewin et monika triest

*Le mouvement féministe des Pays-Bas a quelques caractéristiques qui le différencient de son homologue en Belgique.*

*C'est que prévaut également, à propos de la condition féminine, une autre approche du social. Ainsi, par exemple, Monika TRIEST a occupé pendant trois ans une chaire d'études féministes à l'Université d'Amsterdam. Car pareilles chaires existent bel et bien aux Pays-Bas ! A Amsterdam, elle s'intitule « Problèmes d'emploi en matière d'émancipation féminine » ; dans neuf autres universités, on les appelle plus simplement « Etudes féministes ».*

Si on prend 1968 comme point de départ, un constat s'impose : le féminisme aux Pays-Bas s'est d'emblée organisé parmi les étudiantes et dans le monde universitaire. Ce fut aussi le cas des *Dolle Mina's*, qui ont essaimé en Belgique. Cette orientation a eu au moins deux effets : une stratégie qui se voulait radicale, sinon révolutionnaire ; une méthode de travail qui privilégie l'écrit.

Ainsi, vers 1968/70, cinq femmes qui ambitionnent de changer la société, multiplient études, échanges, tracts, brochures (\*). Elles ont écrit, écrit, écrit... Cette production n'est pas passée inaperçue, elle n'a pas été enfouie dans des placards. Au travers de quelques actions ludiques, spectaculaires, menées le plus souvent en rue, les féministes de 68/70 ont su y intéresser la presse écrite, parlée et télévisée. Elles ont

(\*) Parmi elles, Heidi d'ANCONA, géographe de formation, féministe par vocation. Elle a par la suite été secrétaire d'Etat socialiste dans un gouvernement Van Agt, et est devenue député au Parlement européen, où elle continue son combat pour les droits des femmes. A l'heure actuelle, elle est Ministre de la Santé, de la Culture et du Bien-Etre.

---

Le résultat des législatives de septembre dernier, où GROEN-LINKS a passé un honorable examen électoral, est analysé par Leo PLATVOET du PSP.

Et enfin l'évolution du CPN au cours des dix dernières années est décrite par Henk HOEKSTRA, qui en a été le président dans les années septante.

Ces trois textes donnent une idée de la reconstruction politique qui est déjà bien en cours, de ses enjeux et de ses prémices. Dans un pays comparable au nôtre à certains égards. Autant dire que le cas nous intéresse.

Le numéro se termine par un article sur l'ARGO que Serge GOVAERT a préparé, à notre demande, pour éclairer le lecteur francophone sur la création, en Flandre, d'un Conseil de l'enseignement officiel.

Michel GODARD

#### *remerciements*

*La préparation de ce numéro des CM, dont la plupart des articles ont été rédigés en néerlandais, n'aurait pas été possible sans un important travail de traduction. Eva GILLIS, Linda VAN MOER et France COCHER l'ont assumé avec soin et diligence. Il s'agit d'un art difficile, aussi leur collaboration mérite-t-elle une reconnaissance signalée.*

*Les illustrations sont de la plume de Peter VAN STRAATEN, collaborateur de l'hebdomadaire Vrij Nederland, qui nous a aimablement autorisés à les reproduire.*

*Enfin le secrétariat de rédaction a bénéficié du soutien efficace et précieux de Lilian BRABANTS, Roel JACOBS et Bert VERMEIREN.*

Ce bref panorama ne devrait toutefois pas donner une illusion paradisiaque. A preuve, et par exemple, l'existence, déjà évoquée, de chaires d'études féministes dans dix universités des Pays-Bas n'empêche pas la proportion de femmes professeurs d'université d'être dérisoire (4 %). A compétences égales, la préférence va généralement au candidat masculin.

Même aux Pays-Bas, vous l'avez compris, il reste beaucoup à faire pour que l'égalité soit effective entre hommes et femmes.

## **une expérience féministe en politique : le « duo informel »**

En 1982, les élections communales ont fait grimper de 17 à 25 % la proportion de femmes élues parmi les candidats proposés par la coalition *Radikaal-Links* (CPN - PPR - PSP), ancêtre de l'actuel *Groen-Links*. Sensation ! Comment ce progrès a-t-il été obtenu ? Quels changements a-t-il exigés et/ou entraînés ? Une enquête menée par les composantes de la « Gauche radicale » a tenté de répondre à ces questions, d'autant plus sensibles que d'autres scrutins, qui ont eu lieu depuis lors, indiquent plutôt une régression du nombre de femmes élues.

Deux constats ont dominé les témoignages : primo, être conseiller communal dans une grande ville est un travail très absorbant, qui requiert jusqu'à 40 heures par semaine ; secundo, le conseil communal est traditionnellement un monde masculin. Les hommes attendent des femmes élues non pas qu'elles soient compétentes, mais qu'elles soient « féminines ». On commente plus volontiers une jolie robe qu'une question pertinente. Pour être prises au sérieux, les femmes doivent fournir des preuves éclatantes de leurs capacités. Quand celles-ci sont démontrées, les relations se modifient. Il reste que l'approche des problèmes n'est pas la même pour les uns que pour les autres : elle est plus directe chez les femmes, dont le langage est plus compréhensible aux « non-initiés » et l'écoute souvent plus attentive.

Revenons à la question du temps absorbé par les séances du conseil et leur préparation. « Les hommes s'y consacrent comme si la vie de la commune primait tout. Nous avons autre chose à faire » disent quelques personnes interrogées. Il s'en est trouvé qui ont abandonné leur travail pour se consacrer à leur mandat communal ; d'autres ont interrompu des études. Elles s'en repentent car ce n'est évidemment pas une solution, pas plus pour les femmes que pour les hommes.

Dans les grandes villes où ce qui correspond à nos « jetons de présence » représente un salaire mi-temps, trouver un autre mi-temps pourrait être satisfaisant, si on parvenait à faire face à toutes ses obligations. Et c'est dans ce domaine que les Hollandaises se sont montrées imaginatives. En attendant que le travail des élus soit organisé tout autrement qu'il ne l'est actuellement, *Radikaal-*

*Links* a recommandé de mettre sur pied des groupes de soutien (auxquels participent indifféremment femmes et hommes) qui, informés des travaux du conseil, sont à même de rédiger des notes, de libeller une demande d'interpellation, d'organiser une enquête sur un problème précis. Ainsi est née la pratique d'un « duo informel », l'élue travaillant en étroite collaboration avec une autre personne. La ville d'Amsterdam a admis que chaque conseiller dispose officiellement d'un « second ». Certes le mandat ne peut être divisé par deux et le « second » ne peut siéger au conseil. Mais plusieurs villes ont accepté sa participation aux travaux de commissions. Et cela soulage grandement l'élue, en l'occurrence l'élue.

L'enquête a révélé en effet que si les militantes refusent de figurer en ordre utile sur une liste de candidats parce qu'elles reculent devant le poids d'un mandat, elles acceptent plus volontiers la mission plus souple de « second ». Cependant la formule n'a pas que des avantages : dans certains cas, son application débouchait pratiquement sur l'institution de faux élus, en fait dépourvus de responsabilités devant l'électeur.

On peut retenir de cette expérience la nécessité d'assurer aux élus - mais plus particulièrement aux élues - un soutien organique efficace.



---

Autre indication utile : les contacts suivis avec les autres mouvements féministes sont une source d'inspiration et d'encouragement. Parmi les traces laissées par cette liaison : l'inscription à l'ordre du jour de problèmes féministes, l'amélioration du climat de la discussion, et même, dans de rares cas, la modification de l'horaire des réunions. Car c'est là un point très noir résultant de traditions strictement masculines où n'intervient aucune considération relative à la garde des enfants ou au ménage. Il est tout à fait évident que ces traditions demeurent fortes.

Dernière remarque : malgré un travail assidu, la conseillère communale, comme le conseiller d'ailleurs, sera impuissant s'il n'anime pas dans sa commune un mouvement d'intérêt pour la vie communale.

C'est sur la base de ces divers enseignements que le CPN, notamment, a lancé un vaste plan de formation et de préparation des femmes en vue des élections communales de 1990. Nous vous en reparlerons dans le prochain numéro des *Cahiers Marxistes*.

le travail d'édification (sociale),  
entre la rue et l'état

**opbouwwerk tussen straat en  
staat**

ad raspe

*Aux Pays-Bas, une des choses qui peut frapper de prime abord le visiteur, c'est la multiplication des maisons de quartier, boutiques de droit ou d'urbanisme, etc., repérables à leurs devantures, au gré de la promenade. On a aussi entendu parler chez nous d'une certaine politique d'accompagnement de la toxicomanie, de programmes de réinsertion des prisonniers. Bref les Pays-Bas semblent un paradis des travailleurs sociaux : affaire de professionnels, apparemment nombreux, et payés par les pouvoirs publics, leur activité paraît reposer sur un large consensus, à telle enseigne qu'on ne s'étonne pas de voir une municipalité de droite fournir ainsi une aide substantielle à des comités de quartier plus ou moins contestataires.*

*Comme on le verra avec Ad RASPE, cadre de direction au Nederlands Instituut voor Maatschappelijke Opbouw - NIMO (1), ce travail social est un enjeu important. Mais il faut souligner d'emblée qu'il s'agit d'un phénomène massif : des dizaines et des centaines d'expériences. Typique aussi, l'évaluation permanente, qui indique en outre un rapport assez étroit entre sociologie universitaire et travail social, rapport généralement peu développé en Belgique francophone.*

*Enfin, il faut signaler un problème de terminologie (accessoirement : de traduction). On connaît chez nous le débat sur les termes aide - assistance - service - travail social(e). On parle en outre d'animation sociale ou*

*socio-culturelle, de développement communautaire. Aux Pays-Bas, les vingt dernières années ont imposé le terme néologique (maatschappelijke) opbouwwerk, qui a en néerlandais la double connotation constructive et morale de la traduction littérale «travail d'édification (sociale)», utilisée pour cet article (\*).*

*Ce choix d'un néologisme français vise à marquer la spécificité d'un travail social qui prend distance vis-à-vis du service social (welzijnswerk = travail de bien-être), et où l'accent a fortement été placé sur la prévention et sur le développement communautaire, et qui était en outre contemporain d'un vaste mouvement «basiste», dont les suites ne nous sont pas indifférentes.*

## les années 60 : crise au sein de la démocratie

A coup sûr, les mots «participation» et «démocratisation fondamentale» ont été des mots-clés des années 60. PEPER notamment (2) a montré que le travail d'édification a vu ses tâches déterminées, entre autres, par la «crise au sein de la démocratie» : la distance entre administration et administrés est grande, le planning plane au-dessus des têtes, la vie en société en tant que telle devient problématique. Selon PEPER, la participation était destinée à obtenir une adhésion au système démocratique.

Les travailleurs sociaux ont accordé beaucoup d'importance aux processus d'accompagnement d'activités socio-culturelles ou d'assistance concrète.

Il s'agissait donc, au sens général, de la fonction de communication entre pouvoir et population, et elle était, à l'époque, agrémentée d'une petite sauce (idéologique) participationniste. Des tentatives de donner à ce genre de travail des bases théoriques (et politiques) furent faites, et on insista sur le fait que le processus était plus important que le résultat : BOER, VAN TIENEN, ZWANNIKEN et HENDRIKS comptent parmi les fondateurs importants de ce courant.

On aperçoit que le travail d'édification est **davantage du côté de**

(\*) N.B.: restait à traduire «opbouwwerker»; «édificateur» ou «travailleur d'édification» a paru trop lourd, et «travailleur social» acceptable.



Et ils partirent à la recherche de l'événement de Noël.

- Suivons la lumière
- Suivons le leader
- Suivez ma tache de vin

l'Etat que du côté de la rue au fait que la rédaction de notes pour le compte des autorités est tout à fait habituelle. Tandis que ce n'est qu'accidentellement que les travailleurs sociaux interviennent comme porte-paroles de la population - ou de groupes -

auprès des autorités. Leurs agendas sont pas mal remplis d'entretiens avec des témoins privilégiés (leaders formels et informels), mais ils ne parviennent pas, ou quasi pas, à organiser une action sociale (la question brûlante à cette époque) : celle-ci est, par la plupart, considérée comme ultime planche de salut, après que toutes les tentatives d'arriver à un bon accord aient échoué.

Cette façon de travailler des années 60 a été parfois qualifiée de réunionniste ou travail social en col et cravate. Et cependant, c'est à cette même époque que les groupes d'action et les mouvements sociaux sont sortis de terre comme des champignons. Alors qu'au départ le travail social établi ne savait trop que faire face à ces phénomènes, au fil du temps, des initiatives portées par ces mouvements finirent par trouver un espace dans cette nouvelle sorte de travail social. Lentement mais sûrement, une métamorphose s'est opérée, en commençant par le travail de quartier au Nord des Pays-Bas. C'était du travail d'édification de terrain, et les résultats furent plus importants que les processus.

## les années 70 : un football de résultat

Les années 60 étaient encore pleines des plus grandes idées de bien-être. Il s'agissait d'organiser le travail social comme les P.T.T. : comme les chemins de fer ont des gares, les P.T.T., des bureaux de poste, les villages et les quartiers devaient avoir leurs centres socio-culturels de bien-être, où chacun puisse s'adresser pour son bien-être. Au fil du

temps, plutôt que la promotion vague de la participation en matière de besoins récréatifs et d'assistance, ce sont les conditions de vie des groupes qui devinrent le point d'attaque. Le travail d'édification devint un travail de première ligne avec des groupes disposant de moins de moyens d'exercer une influence. C'est ainsi que le caractère politique de ce travail s'exprima.

Le travail orienté-problème fit son entrée, sous le label de la **méthode problème-projet** qui devint bientôt l'emblème d'un des ateliers régionaux de travail d'édification, celui du Nord des Pays-Bas (le *WONN : Werkplaats Opbouwwerk Noord-Nederland*) (3).

L'étape suivante sera celle où des groupes d'habitants, bien souvent encouragés par des travailleurs sociaux individuellement, veulent effectivement diriger les institutions de travail social. Ils ont en vue l'autonomie des unités de travail au niveau du quartier, le droit au budget, le droit de décision en matière d'embauche et de licenciement des travailleurs, en un mot la poursuite d'une politique qui leur soit propre : les groupes d'habitants doivent être les maîtres d'ouvrage du travail d'édification.

Le travail d'édification des années 70 s'est aussi orienté vers l'**organisation des inorganisés** et le **soutien aux organisations de quartier** à propos de questions de moyens et de priorités (par ex. : la construction dans le quartier). Ainsi les laissés-pour-compte passent d'abord, et les idées d'intégration, qui dataient de la vieille lutte contre l'inadaptation sociale, furent jetées par-dessus bord. Dans bien des cas, la nature du travail social fut associée à lutte, protestation et conflit. Et la rénovation urbaine fut en tête de l'agenda : c'est ce qui ressort d'une enquête de 1975 montrant que, sur 498 projets, un bon quart se rapportaient à la rénovation, l'assainissement, l'entretien, le relogement, la réhabilitation et l'entretien.

Aujourd'hui on se plaît à présenter les années 70 comme les années fastes du travail d'édification, la période où fleurirent des pratiques d'opposition, avec les communes - autorités et services - comme principal protagoniste. Mais du travail d'édification comme contre-pouvoir, il me semble qu'il a été seulement très partiellement question. L'analyse des projets précités vise à ce propos le poids de l'environnement externe : le pouvoir de décision de l'autorité communale - pour autant qu'il ait eu une signification réelle dans la poursuite des projets - fut qualifié de positif dans 100 projets et de négatif dans 90 autres. L'autorité n'est donc certainement pas le grand chien à battre. De plus l'influence négative s'est fait sentir dans des projets relatifs à l'amélioration du logement. Dans cette enquête les services administratifs ne s'en tirent

pas mal non plus : en général ils ont donné, pour les besoins de ces projets, une information importante ; c'est seulement à propos de l'amélioration du logement qu'il y a eu un flop, et rétention de l'information.

Le travail d'édification ne se voit pas lui-même comme une pratique controversée. Les travailleurs soulignaient que leur démarche ne fut pas combattue par les partis politiques, les autorités, les groupes d'habitants ni d'autres institutions sociales. Toujours dans cette même enquête, 90 travailleurs sociaux ont réagi à propos de la relation entre communes et populations : 45 % estimaient devoir prendre parti inconditionnellement pour la population ; davantage, 63 %, estimaient devoir parler autant la langue des habitants que celle de la maison communale ; et une petite majorité, 54 %, considérait indispensable, pour résoudre des problèmes, de tenir compte des plans de la commune à propos de ceux-ci. Les travailleurs sociaux ont donc une bonne dose de pouvoir dans le sang.

Quant aux résultats, l'autorité ne peut plus les contourner : habitants et travailleurs en engrangent de fameux.

Chaque ville grande ou moyenne a eu son « champ de bataille ». Et le désert sec et théorique des années 60 fut copieusement arrosé de conceptions nouvelles.

Dans le domaine de la rénovation urbaine, Gérard DE KLEIJN (et son équipe) (4) a oeuvré, dans ce qu'on a appelé l'étude des « jardins expérimentaux » (*proeftuinen* = nom de six opérations-pilotes de rénovation urbaine, vers 1975-76 - *ndt*) à une tâche théorique autant que pratique de pionnier.

La rénovation urbaine se conçoit dès lors dans les termes habitants, quartier, organisation et prise de pouvoir. A côté du processus matériel de reconstruction, il y a le « processus d'édification » (*opbouw* - *ndt*) comme on l'a désigné : c'est un processus d'émancipation dans lequel des habitants et d'autres se constituent en organisation de voisinage ou de quartier, pour essayer d'avoir prise sur leur situation en matière d'habitat et de conditions de vie. Les intérêts communs et les expériences partagées des habitants du quartier sont primordiaux.

En 1985, DE KLEIJN (5) a fait le bilan de treize actions de quartier des années 70, son évaluation s'appuyant sur la théorie du « processus d'édification ». Il appert également de son examen qu'échecs et succès des organisations de quartier sont intimement liés à l'intervention aussi bien de « la rue » que de « l'Etat ». Obtenir des résultats matériels, recueillir

du soutien de l'environnement, mobiliser le ban et l'arrière-ban, afficher sa persévérance, et la présence de personnalités, tels sont les facteurs importants d'un succès décisif dans l'action de quartier. Mais dans ce cadre, directement ou indirectement, l'autorité a été impliquée : pour créer des conditions, pour la reconnaissance de l'organisation comme partenaire, pour casquer financièrement, pour la présence d'une structure institutionnelle subventionnée. Mais encore, pour les retombées de l'expérience avec elle dans les consciences individuelles et collectives. Le travail d'édification n'est dès lors plus un intermédiaire neutre, mais bien un soutien de la défense des intérêts.

**Au milieu des années 70**, le «travail d'édification» fut soumis à critique sous un angle inattendu. La nouvelle revue *Marge* se voulait porte-parole des mouvements sociaux, et Wolf BECK y fit publier son article à sensation : «La défense des intérêts par l'auto-organisation : l'édification sociale, de l'illusion à l'utopie concrète» (6). Nouvelle incitation à la réévaluation et à redéfinir une position : la vision de l'édification sociale comme moteur d'une politique de bien-être y était mise en cause. Dans son analyse, BECK s'appuyait sur les notions d'*institutionnalisme* et d'*étatatisation*. Selon lui, il serait infiniment naïf de croire que le travail d'édification/de bien-être puisse prêter assistance aux nouveaux groupes, comités de quartier, etc.. Un dur reproche au travail d'édification, qui pensait être lui-même du côté de la rue, mais qui était récusé comme partenaire. Cela ne voulait pas dire «à bas le travail d'édification» : il s'agissait, selon BECK, d'être davantage conscient de sa position et de se trouver un autre port d'attache que l'Etat. Si les syndicats s'occupaient davantage des intérêts de quartiers (par ex.: de loyers accessibles), le travailleur social pourrait devenir un « *travailleur syndical de quartier* ». L'argent nécessaire pourrait provenir du partage de la croissance des richesses, qui doit être sous le contrôle des salariés. Ainsi, pensait-on, l'ambiguïté de la position du travailleur social serait-elle levée : « *le travailleur n'est plus intermédiaire, ni expert en résolution de troubles de communication, mais avocat incontestable d'une organisation de défense d'intérêts* ».

L'utopie concrète de BECK est restée une illusion.

## les années 80 : de nouvelles têtes de pont ?

Au fil du temps, le travail d'édification est passé de la fonction d'intermédiaire à celle d'instrument aux mains de groupes d'habitants. C'est cette formulation qu'a utilisée la *Platform Opbouwwerk* à son début, en 1980 : les groupes d'habitants constituent le maître d'ouvrage du travail d'édification. Là semble provisoirement s'arrêter le développement :

d'une catégorie de subventionnement dans les années 60 - dans certaines régions rurales, elle fut parfois littéralement proclamée en chaire ou annoncée aux gens par caravane mobile - en passant par des liens avec l'activisme de quartier des années 70, on est arrivé à la conception d'un instrument des groupes d'habitants. Et bien que l'ambiguïté de la position du travail d'édification n'en fut pas du tout levée, par contre l'intention gagna en clarté : le travail d'édification opère dans l'intervalle entre rue et Etat, et se considère comme le prolongement de groupes d'habitants et d'intérêts.

Dans l'autodéfinition du travail d'édification, le point de vue de la population est assez clairement présent. D'une étude, il ressort que certaines institutions (de travail social - *ndt*) estiment que les **trois tâches caractéristiques** suivantes leur reviennent :

- fournir des services à des groupes d'habitants, en travaillant sur les intérêts collectifs qu'ils éprouvent et sur certains problèmes dans leur environnement direct d'habitat et de vie;
- donner des explications et informations nécessaires à des groupes d'habitants pour leur permettre d'influer sur des décisions qui les concernent directement;
- édifier et soutenir les organisations d'habitants ou de quartier.

Organiser et accompagner les habitants dans les processus d'intervention (*inspraak* = prise de parole, souvent dans le cadre d'enquêtes publiques - *ndt*) à propos de programmes sociaux, d'aménagement du territoire et d'autres politiques sectorielles a été considéré comme moins important : le travail d'édification se règle donc **davantage sur la rue que sur l'Etat**.

Une autre étude met en lumière que les communes reconnaissent le principe de « l'instrument aux mains de groupes d'habitants », même si elles font des réserves, et que dans seulement dix des cinquante communes concernées, d'après les institutions interrogées, le principe n'est pas reconnu. On estime dans ce cas que « *travailler pour la commune* » n'est pas nécessaire parce qu'il n'y a « *pas de fossé entre habitants et autorité* », ou parce que le travail a « *comme fonction le développement de la communauté, notamment dans les nouveaux quartiers* ». Manifestement ces dernières communes se raccrochent au monde des idées des années 60. Tandis que la plupart des communes reconnaissent le principe, bien que parfois formellement, ou « *seulement pour la rénovation urbaine* », ou encore « *parce que la commune ne se rend pas tout à fait compte des conséquences* ».

Une autre caractéristique du **début des années 80**, c'est la dominance du **travail avec une seule organisation de quartier**, au sein de laquelle on fera ensuite la différence entre divers groupes ou fonctions partielles remplies par des groupes. Par exemple groupes à propos de l'environnement de l'habitation, des locations, etc.. Dans bien des cas, les groupes d'habitants ont pris sur la direction de l'institution (sociale - *ndt*) à l'intervention de ce qu'on appelle un « Conseil des affiliés ». Pour l'autorité, et diverses instances, l'intérêt du travail d'édification tient à ce qu'il est un partenaire de négociation clair, avec qui on peut régler quelque chose. Ce qu'on appelle « l'option verticale » prévaut à cette époque : l'édification sociale contribue ou veut contribuer à ce que les sources d'assistance, généralement aux mains des autorités, arrivent réellement dans le quartier. Ces deux caractéristiques - les groupes d'habitants comme maîtres d'ouvrage, et la dominance d'une seule organisation de quartier - se retrouvent surtout dans les périmètres de rénovation urbaine.

Ensuite, au **milieu des années 80**, cette position a également été mise progressivement en question : on attache plus d'importance aux différences entre groupes dans le quartier, on dira que **le quartier est un mythe**. Cette désignation comme mythe n'est au demeurant pas nouvelle : il y a eu, depuis des années, des publications sur le concept de quartier et de voisinage. Ce qui est important pour le travail d'édification, ce n'est pas le fait que les quartiers n'existent plus, mais bien la question de savoir comment agir dans un tel cadre.



Après un long voyage, ils arrivèrent à la frontière des Pays-Bas.

- Ne craignez rien. Je vous annonce une grande joie. Les frontières sont ouvertes.

- Hé le Noir, où vas-tu si vite ?

- Nous sommes à la recherche de l'événement de Noël

- Ha ! Réfugié politique donc ! Faites demi-tour.

Il y a donc place pour une fragmentation des intérêts au niveau du quartier. D'un point de vue socio-géographique - jadis source importante pour le travail d'édification - a surgi le commentaire que le quartier est «une mosaïque de modes de vie» : jeunes autonomes de 18-30 ans, isolés, personnes bien établies de 30-40 ans, familles et personnes âgées. Mais il n'y a pas d'accord sur les différences résultant de substrats ethniques ou de l'action d'extrême-droite du *Centrumpartij* (fascisant - 0,9 % aux élections législatives de 89, soit 1 élu - *ndt*).

Le travail d'édification ne s'occupe d'ailleurs pas seulement de choses purement territoriales, et en conséquence, une espèce d'idéologie de la représentativité n'est pas tout à fait de mise. Ceux qu'on appelle les groupes catégoriels constituent des points d'attaque importants pour les institutions de travail d'édification. Le plus récent relevé note comme groupes les plus importants : la jeunesse et les jeunes, les allocataires sociaux, les minorités ethniques et les femmes. Mais critiquer (à nouveau) le concept de quartier ne peut à mon estime, mener à la conclusion que c'en est fini des quartiers : le voisinage, le quartier forme pour les personnes qui y vivent une base et une source d'aide importantes, et en dépit de toutes les différences, il apparaît que les gens continuent toujours à se réunir et à s'engager pour leur milieu de vie immédiat.

Un congrès sur «le travail d'édification dans les années 80» (7) a encore distingué **trois fonctions** : de base, pour l'aide aux groupes en situation de détresse ; de complément nécessaire, pour la démocratie locale ; de soutien, pour les initiatives locales et pour les groupes de population en rapport avec les programmes de bien-être.

Un travailleur social a illustré la sus-dite fonction de base comme ceci : « Dans notre quartier paupérisé en tout cas, les habitants sont tellement accablés de misère qu'ils ont besoin de quelqu'un qui mette les choses en ordre, qui puisse distinguer le principal de l'accessoire, qui fasse que tout ne soit pas pris en charge en même temps ou que chacun ne déblatère pas contre son voisin, qui fasse qu'un groupe d'habitants ne décide pas pour un autre et qu'une seule clique ne prenne toute la place dans le quartier, qui fasse que les nouveaux venus soient aussi pris en compte, et qui enfin puisse indiquer dans quelle direction on doit aller avec l'organisation des habitants. C'est pour de telles choses, précisément, qu'il y a un travailleur social. C'est un homme qui règle les affaires, un mille-pattes, mais c'est aussi un élément de liaison entre les gens ». N'est ce pas là le *community organiser* de Murray ROSS dans de nouveaux habits ? (8).

Une étude sur le travail d'édification orienté-base, le projet « bien-être » de la ville de Den Bosch-Est, a fait voir qu'une telle fonction produit nombre de paradoxes. Le travail d'édification a fait fonction de roue motrice sur le marché des subcultures, semble-t-on suggérer : le travail a justement mis l'accent sur les identités des groupes qui s'organisaient, de sorte qu'il n'était plus possible de gérer en un seul lieu les intérêts au niveau du quartier. Le basisme radical - l'aide aux mains des habitants - semble se retourner contre lui-même : « *l'idéal de la solidarité au niveau du quartier (un des thèmes développés dans les années 70), s'est écroulé sous le poids des contradictions qui s'accumulent dans le quartier* ».

Dans le rapport sur Den Bosch-Est, il y a encore une autre remarque importante en liaison avec le thème « entre la rue et l'Etat ». Précisément parce que même de petites différences vont susciter des conflits d'intérêts, l'autorité va pouvoir intervenir toujours davantage comme arbitre (et impunément poursuivre une certaine politique de réduction des dépenses) : « face au chaos croissant des intérêts et des divergences, on doit quand même diriger », telle est la légitimation qui s'impose d'elle-même.

L'autogestion des équipements de quartier, qui avait si bien commencé dans les années 70, est près de devenir une fiction parce qu'elle conduit automatiquement à la commune. Et si on veut quand même s'accrocher à l'idée de gestion au niveau du quartier, alors on est conduit à de longues négociations sur le « concept de communauté » : l'auteur du rapport le définit comme « *un ensemble difficilement construit d'intérêts et d'identités contradictoires* ».

La question se pose de savoir si le travail professionnel doit encore ici occuper une place : devons-nous continuer à voir le travail d'édification comme celui d'un placier qui fait se rencontrer offreurs et demandeurs, qui institue un commerce raisonnablement ordonné, et qui essaye d'assurer un emplacement à de nouveaux groupes ?

L'organisation des habitants au niveau du quartier a plutôt tendance à se transformer en plate-forme ou en réseau : l'organisation de quartier devient une structure d'échange. Et nous voyons que les communes définissent de plus en plus souvent les priorités, comme aussi les groupes avec lesquels il faut travailler. Bref, le travail d'édification devra de nouveau se plier davantage aux exigences qu'on lui impose. Par exemple, dans les périmètres de rénovation, le comité général des habitants est mis hors du coup comme partenaire à la négociation au nom du quartier. On s'est mis à l'amélioration du logement rue par rue, et c'est alors que la vue sur les intérêts en cause a été la meilleure.

## un exemple : l'environnement de l'habitat et le milieu de vie

Que signifient aujourd'hui participation, démocratisation et prise de parole (*inspraak - ndt*) ? Les groupes d'habitants se sont-ils, malgré ces jolis mots, laissés embobiner ? Procédons à un tour d'horizon, en examinant quelques propos et développements sur ces questions.

L'Union néerlandaise des associations de locataires a fait remarquer, fin 85, que la force du mouvement des locataires avait sensiblement diminué. Après quinze ans de progrès, le mouvement en est maintenant à un point mort. Les locataires, jadis considérés comme partie intéressée, sont, dans une récente note de politique, réduits au statut de consommateur d'habitations : à La Haye, on voit la démocratisation comme un luxe des années 60. Les coûts du logement ont priorité sur la prise de parole et la démocratisation.

Il n'y a donc pas (plus) tant à attendre du niveau national. Et localement ? C'est là qu'il devrait y avoir plein de possibilités pour l'influence des habitants puisque, par exemple, la rénovation urbaine a été décentralisée par la nouvelle loi sur la rénovation urbaine et rurale. Mais les organisations d'habitants ont eu des doutes justifiés à propos de cette loi : l'ancienne réglementation prévoyait des subventions spécifiques pour l'intervention (*inspraak - ndt*), l'information, l'accompagnement et l'appel à des experts (e.a. amélioration de l'environnement de l'habitat, coûts de la préparation de plans, information) ; tandis que dans la nouvelle loi ces dispositions cessent d'exister, et on attend de voir ce que les communes voudront faire à la place. Mais une enquête téléphonique effectuée milieu 1985 parmi 40 des 164 communes de plus de 20.000 habitants, a révélé que seulement un quart des communes ont inscrit explicitement à leur budget les dépenses supplémentaires.

Le domaine de la rénovation urbaine est, pour les communes, une question de solide mécanique de planification. Les exigences des groupes d'habitants sont donc parfois rejetées de façon arrogante, avec l'argument que « ce n'est pas encore leur tour ». Tout ce qui leur reste à faire, c'est de torpiller les procédures suivies. Car beaucoup d'affaires traînent dans l'appareil administratif, le circuit des paraphes comme on dit. Même le soutien aux habitants connaît des moments difficiles : dans beaucoup d'endroits - Amsterdam, Groningen, Vlaardigen, Utrecht - il a été refoulé, car souvent, les sociétés et entreprises communales de logement ne sont pas intéressées à connaître les souhaits des habitants.



Mais plus loin il n'y avait pas d'autre poste frontière.

- Où est l'événement de Noël ? En Orient, nous avons remarqué une lumière.

- Sorry Messieurs, mais il n'y en a plus.

- ...

- ...

Le développement administratif nouveau des districts (*deelgemeenten* = commune partielle, litt. - *ndt*), comme à Amsterdam, n'a guère apporté de consolation non plus aux groupes d'habitants. Tout y tourne autour des transferts de compétences d'un niveau à l'autre, alors que l'enjeu devrait être celui d'un véritable « droit de fixer l'agenda » pour les groupes d'habitants : une question dont des groupes d'habitants se sont saisi devrait directement être mise à l'agenda du système politico-administratif, ce qui rapprocherait déjà l'administration des habitants. Certains voient dans une telle proposition un retour à une vieille politique de l'accord « par applaudissement », avec le danger de trop accepter la décision d'autorité réglementaire. Les habitants peuvent encore seulement bavarder à propos du rôle qui leur est imparti : ils évoquent les expériences des dernières années, dont il ressort qu'on a trop attendu de ce système de décision réglementaire.

Il y a donc divers signes que les structures existantes (appareils communaux, sociétés et entreprises communales de logement) se renforcent au détriment des groupes d'habitants. En 1985, l'*Ombudsteam* national pour la rénovation urbaine, a calculé que dix-neuf des trente-cinq plus grandes villes - bénéficiant de 68 % du Fonds de rénovation

urbaine - n'avaient pratiquement rien mis (0,47 %) dans leur budget pour des activités d'organisations d'habitants ou pour du soutien qualifié. La distance et l'inaccessibilité aux appareils s'en trouvent accrues.

Il y a très peu d'endroits où l'influence des habitants sur le milieu d'habitat et de vie est réglé structurellement. **Rotterdam** est une de ces appréciables exceptions. Des organisations d'habitants et des fonctionnaires y travaillent de concert à un programme de rénovation urbaine fastueux, un « compromis historique » (les « organisations de groupes de projet » dans vingt quartiers). L'activisme des années 70, descendant de l'opération « Construire pour le quartier » (*Bouwen voor de buurt*, campagne officielle pour la rénovation urbaine - *ndt*), a trouvé une application effective dans ces groupes de projet. La collaboration entre l'Etat et la rue vit sa vie comme le modèle de coalition de Rotterdam.

De façon pénétrante, Gérard DE KLEIJN a évalué ce modèle en termes d'émancipation (5). Il semble d'ailleurs que « Construire pour le quartier » ait à la fois des aspects progressifs et régressifs : les côtés progressifs tiennent au fait que les plus bas revenus ont pleinement profité de la rénovation urbaine !; les côtés régressifs proviennent de ce que les différences socio-culturelles entre les habitants du quartier se sont aiguisées. Car le quartier est aussi un ferment de discorde : par exemple les Néerlandais désignent les étrangers comme malfaisants. Les habitants sédentaires ont en effet, selon DE KLEIJN, encore en vue l'image de ce qu'est un quartier « convenable ». Les références à des normes jouent donc un rôle important, par rapport à quoi le cadre moyen progressiste - le « cheval de trait » dans la coalition - a donné une valeur trop absolue au concept de quartier : le principe de solidarité n'est pas suffisant pour un quartier multinational.

Selon le périodique *Binnenlands Bestuur* de fin septembre 1985, la ville de **Tilburg** continue à expérimenter dans le domaine de l'initiative de quartier. Un droit original de gérer un budget a été octroyé aux habitants de vieux quartiers : ils ont à leur disposition 35 millions (*ndt - de gulden ?* = environ 700 millions FB), pour une période de quatre ans, et peuvent décider de mesures à prendre pour l'environnement de l'habitat (par ex.: déplacement d'une entreprise gênante pour le milieu, reconstruction totale de rues, installation d'équipements de jeu, de plantations et de petits passages. Selon moi, il s'agit d'une évolution vers la gestion, positive pour les habitants, bien que les frontières réglementaires soient fortement marquées.

## travail d'édification

En conclusion, que signifie tout cela pour le travail d'édification, dont j'ai voulu décrire la position entre la rue et l'Etat. A ce propos KUNNEMAN vise « *les perspectives du contre-mouvement* » : chez lui, le travail social n'est pas pris en considération comme tel. Mon point de vue - l'aperçu historique allait entièrement dans ce sens - est que le travail d'édification ne peut pas non plus être du contre-mouvement pur. La perspective de KUNNEMAN se présente comme suit : « *Le contre-mouvement doit, dans des cas concrets, toujours avoir à l'oeil que des réformes et alternatives emballées dans la rhétorique de démocratisation et participation signifient, en réalité, seulement un élargissement du contrôle et l'assujettissement disciplinaire, plus qu'un réel accroissement des possibilités, par la discussion et l'argumentation, d'exercer une influence sur la situation dans laquelle on se trouve* ». En référant à la paire de concepts système / vie quotidienne, par le fait que « le système » a colonisé « la vie quotidienne », les travailleurs sociaux (et autres prestataires de service) pourraient trouver à s'employer plus judicieusement. Or, ils se trouvent dans le plan de clivage entre système et vie quotidienne : la détermination de leur place ne peut donc pas être isolée d'une analyse de la société. En quoi pourrait consister leur rôle ?

Premièrement, ils sont en mesure d'indiquer ce qui vit parmi « les acteurs sociaux », quelles sont leurs aspirations. Essentiellement, c'est un besoin du système de savoir ce qui se passe chez ses « clients » (c'est d'ailleurs une indication que les institutions ne fonctionnent pas). Le milieu dirigeant veut pouvoir garder à l'oeil son environnement, évaluer les effets de la politique, donner mieux leur tour aux clients de l'autorité, organiser mieux les liaisons. C'est pour cela qu'on a besoin d'officiers de liaison, et de troupes. Bien que les quartiers soient devenus pour le système des cadres d'intervention essentiellement techniques, des travailleurs sociaux (et autres prestataires de service) peuvent faire voir quel cadre normatif y est adapté. Cela peut jouer un rôle dans la rédefinition de valeurs comme auto-assistance, *law and order*, sécurité, développement de quartier, dignité de la vie et coût supportable de la vie quotidienne. Au demeurant l'auto-critique aussi est nécessaire : ainsi, par exemple, le terme « projet de travail » constitue-t-il un voile très trompeur dans le domaine de l'encadrement des chômeurs.

Deuxièmement, il y aura toujours des lieux ou zones où il y a besoin d'amélioration à cause de la spirale descendante de la paupérisation et de la dégradation. Les communes désignent de telles zones, qu'on appelle alors « à problèmes cumulés » ou « d'éducation prioritaire ». Le

travail d'édification se justifie pour faire face à de dures réalités sociales comme l'amélioration du logement et de l'enseignement, les coûts de logement. En intégrant les organisations d'habitants, l'autorité communale élargit ses possibilités de choix : à côté des propositions administratives, celles des organisations d'habitants.

**Troisièmement**, des groupes peuvent eux-mêmes faire appel au travail d'édification pour la mise au point de leurs plans d'action : économie de quartier, coopérative de logement, projets logement-emploi, etc..

Le travail d'édification se trouve avec un pied dans la vie quotidienne et avec l'autre dans celui du système : le basisme des années 70 - auto-gestion par les habitants des équipements au niveau du quartier - s'est avéré trop unilatéral. Le travail d'édification n'est pas purement un instrument des groupes d'habitants : sa force spécifique c'est de pouvoir **combinaison la perspective interne de la vie quotidienne et la perspective externe du système.**

Quelques explications encore, pour finir.

Je conçois le travail d'édification comme un (sous-) ensemble du champ institutionnel de l'Etat : quand on parle de la position du travail d'édification, on doit parler de l'Etat et des fonctions de l'Etat. Il s'agit en effet d'une très profonde mesure d'étatisation, en voici quelques exemples.

Dans le travail ont prévalu à la fois l'orientation-problème, et le fait de penser groupes-cibles : ceux-ci constituent exactement les objectifs de l'autorité, et le travail d'édification a fortement tendance à suivre la répartition des subsides alloués par elle. Du point de vue de sa fonction d'hégémonie, l'Etat a fortement intérêt à ce que s'élaborent des politiques sectorielles, comme on dit.

Un autre exemple d'étatisation ou d'affaiblissement de l'idée de contre-pouvoir peut être trouvé dans le domaine de la rénovation urbaine : dans beaucoup de cas, le cadre actif est passé à la commune.

C'est à l'intérieur de l'Etat que le travail doit manifestement être promu. C'est que la rue est dans l'Etat : l'opposition des deux est seulement relative, il s'agit plutôt de leur entrelacement. Mais l'Etat est aussi dans la rue : dans les villes où le travail d'édification a été organisé dans un Conseil des affiliés, il n'est pas rare que la commune intervienne comme arbitre.

Un dernier exemple. Le travail de bien-être est fortement lié à l'Etat, il est devenu le propre du pouvoir institué. Prenons le cas de la ville de Leiden : il y a là une trentaine d'organisations d'habitants actives dans le domaine de l'environnement de l'habitat et de vie, et elles reçoivent ensemble moins de 1 % du budget total pour le bien-être qui est de 160 millions de FB. Malgré le fait que la commune recoure de plus en plus à ces organisations à l'occasion de diverses procédures - plan d'aménagement, circulation, rénovation, etc... - ces organisations ne reçoivent pas davantage d'argent.

Situer plus nettement le travail d'édification dans le champ institutionnel de l'Etat donne, selon moi, l'exemple d'une clarté conceptuelle : d'abord, la relation avec les utilisateurs de ce service s'en trouve précisée ; ensuite le travail d'édification ne doit pas redouter de se laisser intégrer à l'Etat. Il peut dès lors faire un usage stratégique de ce donné des dépendances réciproques de l'Etat et des groupes/quartiers. Evidemment, la conscience du fonctionnement, de la force et de la fonction hégémonique de l'Etat est nécessaire. Sans aucun doute, combiner la perspective interne de vie quotidienne avec la perspective externe du système -ce pourquoi j'ai plaidé- ne se produira pas sans frictions. Mais les travailleurs ont appris à opérer en zones de conflit.

## Bibliographie

- (1) NEDERLANDS INSTITUUT MAATSCHAPPELIJKE OPBOUW - NIMO  
*Tussen straat en staat : lustrumkongres 1965-1985 (kongresverslag) / NIMO, 1986. - 87 p.*
- (2) PEPPER, B.  
*Vorming van welzijnsbeleid : evolutie en evaluatie van het opbouwwerk - Boom : Meppel, 1972 - 384 p.*
- (3) WERKPLAATS OPBOUWWERK NOORD-NEDERLAND - WONN  
*PPM een lopend dossier : 11 jaar Probleem Projekt Methode in het opbouwwerk - Drachten : WONN, 1985 - 132 p.*
- (4) DE KLEIJN, G.  
*Samen staan we sterk - 1977*
- (5) DE KLEIJN, G.  
*De staat van de stadsvernieuwing - Utrecht : vakgroep stadsstudies, 1985*
- (6) BECK, W.  
*«Belangenbehartiging door zelforganisatie : samenleving- opbouw van illusie naar konkrete utopie» in : Marge, nr.1, 1977, p. 15 - 21*
- (7) DE JONG, A. KUYPERS, P. e.a.  
*Opbouwwerk in de tachtiger jaren - Utrecht : Stichting Welzijnspublikaties, 1983 - 151 p.*
- (8) MURRAY, R.  
*Gemeenschapsorganisatie vertaald door J.Kieviet - Arnhem : Van Loghum Slaterus, 1985 - 281 p.*

**une nation satisfaite  
politique européenne  
et tradition de politique étrangère  
des pays-bas**

**paul scheffer**

*Dans le cadre des échanges entre revues européennes de gauche, nous avons demandé à notre ami de Politiek en Democratie, la revue du parti socialiste des Pays-Bas, de contribuer au présent numéro des CM, dans sa spécialité, la politique étrangère.*

*Paul Scheffer nous a préparé à ce propos une sélection de passages de son dernier livre, dont nous reprenons le titre, et qui date de 1988 (Uitgeverij Bert Bakker - Wiardi Beckman Sticht.)*

*Evidemment, au regard des événements de fin 1989, l'ouvrage voit plus d'une perspective bousculée, notamment sur la politique gorbatchévienne, mais il serait mal venu de pontifier après coup. D'autant que le propos reste plein d'indications intéressantes sur l'attitude propre des Pays-Bas.*

*Du point de vue méthodologique, l'approche de Paul SCHEFFER semble plutôt inspirée par Sciences Po et des notions géo-politiques. Mais peut-être est-ce davantage l'évolution politique récente du parti socialiste des Pays-Bas qui explique la quasi-absence du mouvement pacifiste comme tel dans son analyse ? Idem pour les hypothèses et projets neutralistes. Quoi qu'il en soit, la richesse de la description et la densité de l'argumentation nous révèlent un terrain original, celui justement où s'est construit un mouvement pacifiste que nous connaissons surtout par son développement massif, serait-ce contre la thèse de Paul SCHEFFER.*

*En exergue de son livre, et en préambule à la présente publication, Paul SCHEFFER a placé le texte suivant.*

*« Le sol spirituel sur lequel les illusions et la rhétorique politiques foisonnent le plus, est celui du complexe d'infériorité politique. (...) L'oppression, la discrimination, la perte de l'ancienne grandeur, un épanouissement national inachevé en sont le plus souvent les causes. Un nationalisme exaspéré en est presque toujours la conséquence (...). Ce n'est pas dû à notre mérite, mais à un sort favorable, que nous ayons été épargnés des causes et des conséquences. Si odieux que cela puisse paraître aux yeux de tous ceux qui se sentent ardents et courageux, en tant que nation et Etat, nous sommes dans un certain sens « satisfaits » et c'est notre devoir national de le rester. »*

J. Huizinga, 1935

Nous distinguerons ci-après **trois lignes principales dans la politique européenne menée par les Pays-Bas depuis la guerre** : la clause de réserve atlantique à l'intégration européenne, la séparation entre intégration économique et intégration politique en Europe occidentale, et l'opposition à la formation d'un directorat des puissances européennes de taille moyenne.

## la clause de réserve atlantique

Les Pays-Bas ont en permanence mis à l'intégration ouest-européenne une *clause de réserve atlantique* : priorité a été donnée à la relation de politique de sécurité avec les Etats-Unis et à cette fin, le monopole nucléaire des USA au sein de l'alliance, couplé à une garantie nucléaire pour l'Europe occidentale, a été considéré comme le moyen le plus efficace. Pas seulement en vue de représailles en cas d'attaque nucléaire du pacte de Varsovie, mais aussi en vue d'une riposte à une éventuelle attaque conventionnelle.

Immédiatement après la guerre, les Pays-Bas se sont opposés presque tout de suite à des formes de coopération militaire exclusivement ouest-européennes. Il fallait d'abord que l'engagement américain dans la défense de l'Europe occidentale soit garanti. Dans cette hésita-

tion, a compté également la réaction russe, que l'on attendait à la constitution d'un bloc ouest-européen, ainsi que la question allemande, non résolue. Ces trois éléments - priorité à l'engagement militaire américain, méfiance russe à l'encontre de la coopération de défense ouest-européenne, et problème allemand - sont restés à travers les années le noeud de l'aversion néerlandaise pour un système de sécurité strictement ouest-européen. Initialement, les grandes espérances relatives aux possibilités d'un système de sécurité collective sous l'égide des Nations-Unies ont également joué un rôle dans le refus de la formation de blocs.

Au demeurant, il ne faut pas croire que ces questions préoccupaient fort les esprits pendant les premières années après la guerre. Au Pays-Bas, c'était le problème de la décolonisation qui dominait la politique étrangère. Le déroulement de cette décolonisation est une illustration supplémentaire de la relation conflictuelle entre la position des Pays-Bas en Europe et leur rôle colonial. Les actions de police en Indonésie ont perturbé leurs relations avec les Etats-Unis, qui avaient fait comprendre qu'ils n'étaient guère enclins à soutenir des pays qui s'opposaient à la décolonisation. Et de leur côté, les Pays-Bas ont même refusé d'abord de signer le traité de l'OTAN. Ensuite les péripéties coloniales les ont empêché de fournir des troupes pour l'occupation de l'Allemagne, alors qu'une telle participation militaire était une condition pour avoir une quelconque influence sur ce pays d'une importance si vitale pour les Pays-Bas.



- Une rivière ! Je vais donner à boire au chameau.

- T'es complètement singlé

- Il y a déjà une semaine qu'on ingurgite plus une goutte à cause des déjections de BASF (Hydrocéphale national).

Tout ceci est mentionné ici pour que l'on comprenne que l'achèvement de la décolonisation était une condition pour une intégration sans problèmes dans l'ordre atlantique. VOORHOEVE cite une raison importante pour laquelle les Pays-Bas voulaient cette clause de réserve atlantique : « *tout comme les autres petits pays d'Europe, les Pays-Bas préféraient l'hégémonie plus indirecte d'une grande puissance atlantique située bien loin, plutôt qu'un rôle dominant de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la France ou d'une quelconque combinaison de ces pays dans une Europe militairement indépendante, qui serait moins crédible et qui représenterait une domination directe, (...). Une politique d'adaptation active, l'intégration de la politique étrangère dans un ensemble plus important, peut cacher le voeu de rester à l'écart des formes brutales de politique de puissance* ».

Autrement dit : l'hégémonie américaine permettait une poursuite de la politique d'abstention dans le contexte européen. La domination américaine était essentielle pour la recherche néerlandaise d'une neutralisation de l'inégalité de puissance sur le continent.

Entre-temps, le recours constant à la garantie nucléaire américaine a surtout eu une fonction déclamatoire, presque exorcisante. Cela, alors qu'il y a toutes les raisons - ne fût-ce qu'en raison de la distance géographique entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis - pour douter de la fiabilité de cette garantie, qui n'est d'ailleurs inscrite nulle part comme une obligation unilatérale. D'aucuns ont sublimé cette incertitude en essence de la stratégie de dissuasion : l'URSS ne sait jamais avec certitude si les Américains adopteront une attitude réservée en matière nucléaire, et cela suffit à assurer la crédibilité de la garantie nucléaire. Dans ce cas, on accepte toutefois que l'Europe occidentale partage l'incertitude de l'URSS. Aux Pays-Bas, on condamne en général l'expression de doute, car cela encouragerait l'isolationnisme américain.

Les diplomates et politiciens néerlandais sont condamnés à continuer de croire si fermement à la garantie nucléaire car l'alternative d'une responsabilité nucléaire propre ou partagée est considérée comme bien pire. C'est ainsi que l'on peut lire par exemple dans la note du cabinet DEN UYL à propos du désarmement : « *Quels que soient les obstacles que la création d'une force nucléaire européenne puisse rencontrer, rien que de spéculer sur cette éventualité est déjà un événement inquiétant* ». L'incertitude sur la relation avec les Etats-Unis est compensée en rendant tabou le seul fait de penser à une alternative. Un exemple peut illustrer l'opposition néerlandaise à des arrangements alternatifs. Les Pays-Bas n'étaient pas enthousiasmés du tout par l'idée améri-

caine - au milieu des années 60 - de former une flotte nucléaire gérée en commun, sous commandement OTAN, le fameux projet dit de *Multi Lateral Force (MLF)*. Les Américains auraient conservé d'ailleurs un droit de veto sur l'utilisation éventuelle des armes nucléaires. Dans une phase ultérieure, les Pays-Bas ont vu le projet *MLF* d'un bon oeil, mais surtout comme moyen de contrer la coopération nucléaire franco-allemande.

Les divers épisodes peuvent être ramenés à un seul dénominateur : une coopération nucléaire ouest-européenne n'est acceptable que si elle reste symbolique, autrement dit, sous un veto américain, et si on peut ainsi éviter des formes réelles d'autonomie européenne et surtout de participation allemande. Dans cette optique, envisager une structure « à deux piliers » au sein de l'OTAN, ou un rôle combiné des forces nucléaires britanniques et françaises en Europe occidentale va beaucoup trop loin. Les Pays-Bas ont dès lors également eu des hésitations lors de la déclaration d'Ottawa (1974), par laquelle le Conseil des Ministres de l'OTAN déclarait que les deux forces nucléaires jouaient un rôle dans la défense du territoire couvert par le traité de l'OTAN. En 1982, en tant que ministre des Affaires étrangères, VAN DER STOEL a déclaré : « *Il ya dès lors bel et bien une limite externe quand on pense et parle à propos de la dimension européenne de la sécurité, et on peut se demander si parler d'une structure à deux piliers au sein de l'OTAN ne se rapproche pas un peu trop de cette limite externe.* »

Cette clause de réserve atlantique va très loin dans la politique néerlandaise. Si loin que les plus fervents atlantistes entrent en conflit avec la politique européenne des Etats-Unis. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, BEYEN, n'avait certainement pas tort lorsqu'il écrivit en 1955 que « *du côté non européen, il n'y a jamais eu d'objections à des liens européens plus étroits dans le cadre de la coopération atlantique. Bien au contraire. Si on nous a reproché quelque chose de ce côté, c'est plutôt un manque - pas toujours compréhensible pour les autres - de coopération européenne plus étroite.* ». C'est ainsi que les idées de Kennedy sur un « *equal partnership* » entre une Europe occidentale unie et les Etats-Unis ont eu peu d'audience dans les Pays-Bas atlantiques. Nombreux étaient ceux qui craignaient que dans l'Europe des années 60, avec des hommes politiques comme DE GAULLE et STRAUSS, une relation sur pied d'égalité ne dégénère rapidement en la création d'un bloc européen contre les Etats-Unis. Dans une de ses réflexions, VAN DER BEUGEL concluait que la stagnation de la coopération politique et militaire européenne était pour lors la meilleure contribution à la coopération occidentale.

Le fil conducteur qui traverse la politique d'après-guerre des Pays-Bas est la volonté d'un monopole nucléaire des Etats-Unis au sein de l'OTAN. Dès lors, si les Pays-Bas ont toujours été partisans de la non prolifération des armes nucléaires, cela ne témoigne pas tellement de convictions morales mais bien d'une interprétation objective de leurs propres intérêts. Des forces nucléaires européennes indépendantes affaibliraient l'engagement américain, et réduiraient la marge de manœuvre des Pays-Bas en Europe occidentale. La non prolifération est avant tout le symbole de la clause de réserve atlantique à propos de l'intégration européenne, et elle est essentielle à la perpétuation de la division inégale du travail au sein de l'alliance.

L'idée d'une Europe dénucléarisée, popularisée depuis quelques années surtout par la gauche, constitue dans un certain sens une radicalisation de cette clause de réserve atlantique. Une Europe dénucléarisée constituerait, dans les circonstances actuelles, le retour au statu quo des premières années de l'OTAN. Elle impliquerait surtout un renforcement de la relation de dépendance par rapport aux Etats-Unis. Par ailleurs, on poursuit ainsi l'opposition traditionnelle à la force nucléaire britannique et surtout française. Le combat pour une Europe dénucléarisée n'est dès lors pas une rupture avec les positions traditionnelles des Pays-Bas, même si de nombreux partisans d'un désarmement radical sont convaincus du contraire.

## la séparation entre intégration économique et intégration politique

La deuxième ligne principale de la politique européenne des Pays-Bas est le complément de la clause de réserve atlantique, à savoir la *volonté de séparer intégration économique et intégration politique*.

D'une part, cela implique une initiative néerlandaise : stimuler la coopération économique - aussi ouverte que possible à des tiers - par la constitution d'une union douanière et un marché commun. D'autre part, les Pays-Bas ont essayé de bloquer autant que possible la coopération dans le domaine de la politique étrangère, et surtout son institutionnalisation. Dans le domaine économique, les Pays-Bas étaient plutôt des initiateurs, en matière de politique, ils procédaient surtout par réactions.

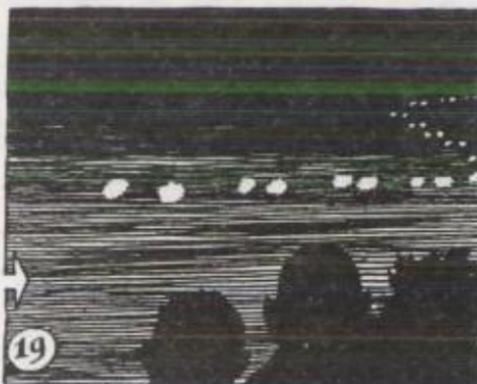
En 1958, la CEE a été créée sur base de la proposition de BEYEN, formulée en 1955, de constituer une union douanière par analogie au modèle Benelux. Au sein de la Communauté européenne, les Pays-Bas se sont toujours opposés à une politique trop protectionniste. Dans les

années 60, ils étaient aussi les plus intéressés par les propositions britanniques de création d'une zone de libre échange. Bref, les Pays-Bas se font remarquer par l'importance qu'ils accordent au libéralisme commercial, qui est diamétralement opposé à une Communauté européenne continentale renfermée sur elle-même. Selon VOORHOEVE, « *par leur choix en faveur d'une libéralisation du commerce, les Pays-Bas menaçaient la cohésion de l'Europe des Six* ».

Dans l'ensemble, les Pays-Bas sont des bénéficiaires nets de la Communauté, grâce surtout au subventionnement dans le cadre de la politique agricole commune. Malgré une ouverture de principe vers les non membres de la Communauté, le commerce néerlandais est concentré dans une très forte mesure au sein même de la Communauté. A peu près les deux tiers des exportations industrielles des Pays-Bas vont vers les Etats membres de la CEE, contre une moyenne de 50 % pour celles des autres Etats membres. Les Pays-Bas attachent dès lors une grande importance à l'achèvement du marché interne.

A côté de cette politique économique, les Pays-Bas ont constamment tenté de s'opposer à des formes de coordination sur le terrain de la politique étrangère. C'était le cas contre les plans français de coopération intergouvernementale (les projets dits « Fouchet » du début des années 60, la Coopération politique européenne - CPE - début 1984). Finalement, ils se sont inclinés devant la réalité de la CPE et de l'UEO, mais sans grand enthousiasme. Dans cette politique, l'important c'était d'éviter, ou de limiter autant que possible, l'autonomie institutionnelle de ces formes de concertation. C'est ainsi qu'en 1962, les Pays-Bas étaient contre un secrétariat permanent pour l'Union politique, en 1971 contre un secrétariat de la CPE, et en 1984 contre le renforcement du secrétariat de l'UEO.

Le motif principal de cette attitude est la crainte de la constitution d'un bloc européen au sein de l'OTAN. Un exemple parmi beaucoup d'autres. En avril 1984, le Ministre des Affaires Etrangères, VAN DEN BROECK, disait à propos de l'UEO : « *Il ne peut être question de l'édification d'une structure alternative de sécurité à la place de l'OTAN, ou de la formation d'un bloc au sein de l'OTAN, un groupe d'alliés européens fixant d'abord entre eux leur politique de défense et la présentant par la suite aux autres alliés comme un fait accompli.* » On remarquera qu'au Ministère de la Défense, une attitude un peu moins craintive s'est développée à l'égard de la coopération européenne de sécurité. Le Secrétaire d'Etat VAN HOUWELINGEN craint beaucoup moins la constitution d'un bloc : « *les affaires stratégiques, le contrôle des armements et autres questions de sécurité, ne doivent pas être réservés exclusive-*



- Continuons sans chameau.

- Regardez, là, je vois des lumières.



- Qu'est-ce que c'est ?

- Une file, c'est toujours ainsi, de midi au soir.

- Jolie tache de vin.

- On n'y fait rien ?

- Si, le forfait déductible fiscalement.

*ment à la concertation de l'OTAN s'ils présentent aussi des aspects spécifiquement européens. Celui qui y voit un danger de « ganging up » contre les Américains est des années-lumière en avance sur son temps, compte tenu de l'état de l'Europe et de la « puissance » des déclarations européennes. »*

La toile de fond de cette attitude est tout d'abord la crainte d'un rôle dominant allemand ou franco-allemand dans les organismes euro-

péens. C'est surtout l'éventuel rôle nucléaire de la RFA dans une structure de défense exclusivement ouest-européenne qui constitue un argument classique contre quelque relativisation que ce soit du lien avec les Etats-Unis. Seuls une intégration de politique de sécurité, dans le contexte atlantique, et un lien économique, dans la Communauté, permettent de maîtriser le problème allemand. La crainte d'un nationalisme allemand renaissant n'est pas seulement une affaire d'hier, aujourd'hui encore, c'est une perspective qui inquiète un très grand nombre. Récemment, M. BRANDS a exprimé cette inquiétude : « *Le potentiel économique et militaire combiné au caractère politique hybride et à la localisation de l'Allemagne, susciteraient, même dans les circonstances les plus idéales, des craintes chez les voisins.* »

Une position plus tranchée de la France en Europe occidentale, surtout à l'époque de De Gaulle, mais ensuite également, ne pouvait pas non plus compter sur l'approbation des Pays-Bas. La projection des traditions françaises sur l'ensemble de l'Europe ne correspondait nullement aux conceptions des Pays-Bas d'une Europe civile sous hégémonie américaine. Le rapport *Une politique de paix* (1967) du Parti socialiste (PvdA) est une bonne illustration de l'attitude de l'époque à l'égard de la France de De Gaulle : « *Au lieu d'une coopération politique avec la France, la constitution d'un front contre les conceptions gaullistes serait la bienvenue. Car ce pour quoi plaide le Président français est une politique qui est basée sur des illusions dangereuses à propos de la grandeur de la France, qui vise le démantèlement de la sécurité et de la stabilité en Europe (...), et qui se donne pour but la constitution d'un insensé, et nocif pour tout l'Occident, front des "Continental" contre les "Anglosaxons"* ». La disparition de De Gaulle a atténué l'acuité de ce requisitoire, mais la méfiance fondamentale à l'égard de la France nationaliste n'en est pas diminuée de beaucoup.

Vu les craintes à l'égard d'une hégémonie française ou allemande dans la Communauté européenne, le voeu néerlandais de séparer l'intégration économique de l'intégration politique était et reste donc évident. A côté de l'hégémonie américaine et de la notion, qui était complémentaire, d'une Europe civile, c'était aussi une préoccupation logique pour les Pays-Bas de tenter d'introduire la Grande-Bretagne dans la CEE. Le noyau de l'opposition néerlandaise aux plans Fouchet était constitué de deux arguments assez contradictoires. D'une part, les Pays-Bas ne souhaitaient parler d'une coopération plus poussée sur une base intergouvernementale que si la Grande-Bretagne adhérait à la CEE (ce qu'on a appelé le *préalable anglais*). D'autre part, les Pays-Bas estimaient que ces projets constituaient une remise en cause en son principe du caractère supranational de la Communauté. Il ressort de diverses études

que le premier critère, qui était plus un critère de rapport de forces politique - à savoir participation anglaise comme contrepoids à l'égard de la France et la RFA- fut décisif.

La position des social-démocrates néerlandais - et d'autres partis social-démocrates du Benelux et de Scandinavie, réunis depuis 1980 dans « Scandilux », dont ce n'est pas pour rien qu'il semble être une version actuelle des « Etats d'Oslo » - est également opposée à un rôle franco-allemand trop dominant en Europe occidentale. On tente surtout de gagner le *Labour* et le SPD, en faveur d'une stratégie dictée par les intérêts des petits pays européens. Cette tentative ne peut avoir du succès qu'aussi longtemps que les deux partis n'ont pas de responsabilités gouvernementales. Dans un article de PETERSEN, le « rôle clé » du PS français dans une politique de sécurité ouest-européenne future est souligné. Il y ajoute toutefois immédiatement que « Scandilux » n'est pas le lieu le plus indiqué pour un compromis entre le SPD et le PS : « *Un véritable rapprochement entre ces deux-là est toutefois trop incertain pour y sacrifier Scandilux, indépendamment du fait qu'en outre quelques-uns des partis de Scandilux n'aimeraient pas soutenir un tel accord* ». Une formulation révélatrice qui démontre que la « politique des petits pays » des partis du Benelux et de Scandinavie est inconciliable avec un compromis franco-allemand, qui semble cependant essentiel pour la réalisation d'une politique cohérente de sécurité européenne.

## **l'opposition à une primauté des moyennes puissances**

La troisième ligne principale de la politique européenne des Pays-Bas est leur *opposition à la formation d'un directorat par les puissances européennes de moyenne importance* et leur attachement à l'égalité formelle de toutes les nations.

Déjà en 1944, pendant la conférence préparatoire des Nations Unies, les Pays-Bas ont publié un memorandum dans lequel ils se présentaient comme porte-parole des droits des pays plus petits. C'est dans ce sens que, lors de l'Assemblée constitutive, VAN KLEFFENS déclarait que les Pays-Bas aimeraient voir que toutes les nations -grandes et petites- acceptent des restrictions à leur souveraineté et que les pays plus petits en donneraient volontiers l'exemple, si les grandes puissances n'y étaient pas disposées. Les Pays-Bas voulaient avant tout éviter que, par le biais du Conseil de Sécurité, les cinq grands ne contrôlent les Nations Unies.

Une opposition semblable à la formation d'un directorat se retrouve plus tard, dans un autre contexte. Les Pays-Bas étaient par exemple opposés aux propositions de De Gaulle de constituer un triumvirat au sein de l'OTAN, et c'est VAN DER STOEL qui s'est opposé en leur nom aux concertations au sommet des principales nations industrielles à partir du milieu des années septante : « *Je ne puis laisser passer que quatre Etats-membres de la CEE aient traité, en dehors du cadre de celle-ci, de sujets qui sont incontestablement de sa compétence. Ce n'est pas bon que des résultats aient été monnayés en négligeant des procédures communautaires (...). Je note avec satisfaction que ce type de réunions n'est pas institutionnalisé.* »

L'opposition des Pays-Bas au projet initial du *Nuclear Planning Group* de l'OTAN - qui aurait eu cinq membres permanents et pour lequel les Pays-Bas étaient sollicités - se situe totalement dans la même ligne. A la grande surprise des Américains, les Pays-Bas ont refusé de siéger, et ils ont plaidé pour un système garantissant une participation élargie des petits partenaires de l'OTAN. A propos de la toile de fond de cette attitude, VOORHOEVE remarque : « *Pour la volonté néerlandaise d'un maintien de l'hégémonie nucléaire des USA, une égalité formelle de tous les Etats-membres de l'OTAN était importante. De plus, l'influence combinée des petits Etats-membres serait plus grande à mesure que le Nuclear Planning Group deviendrait plus large dans sa composition.* »

Enfin, dans la défense des principes supranationaux, on peut voir un « intérêt propre bien compris ». Pour rejoindre BRINKHORST : « *Dit de manière plus directe, sans la supranationalité, le danger d'un directorat des grands pays serait beaucoup plus réel.* » Les Pays-Bas étaient opposés à « l'accord de Luxembourg » (1966), qui n'était en fait pas un accord mais un *agreement to disagree*. C'est par cette voie que la crise à propos de la participation de la France fut résolue. L'accord laisse la possibilité d'un droit de veto si un pays estime que des « intérêts vitaux » sont lésés. Malgré l'opposition de principe aux formes d'un droit de veto, ce sont les Pays-Bas eux-mêmes qui ont insisté sur une telle disposition dans le traité de la CEE, à propos de la réglementation du transport, qui est si important pour les Pays-Bas. On peut douter que la supranationalité offre vraiment une protection aux petits pays. Les sceptiques diront que ce sont tout de même les rapports de force matériels qui seront déterminants dans une Europe indépendante, qu'elle soit supranationale ou non.

## la persistance d'une tradition nationale

Dans ces lignes principales de la politique européenne des Pays-Bas, nous retrouvons les différents aspects de la tradition nationale. Tout d'abord, c'est *l'acceptation rapide du statu quo militaro-politique et territorial* qui est frappante. L'adhésion à la CEE, qui représentait tout de même une rupture avec le neutralisme d'avant-guerre, fut à peine controversée. Les projets d'annexion de territoires allemands ont vite été mis de côté, avec la motivation significative qu'une relance de l'hinterland allemand était vitale pour l'économie néerlandaise. Globalement, les Pays-Bas se sont laissé guider par le désir de maintenir dans leur forme initiale les structures de base de la coopération occidentale au sein de l'OTAN, de la CEE et ailleurs. Notre pays s'est dès lors opposé aux menaces de violation du statu quo européen. L'Europe civile sous hégémonie américaine s'inscrivait parfaitement dans l'idée qu'il s'en faisait. Son attitude à l'égard de la France et de la RFA oscillait de la sous-estimation des traditions et intérêts propres à ces pays à la sur-estimation du danger de nationalisme que l'on voyait embusqué partout.

Il n'est pas difficile de reconnaître dans la clause de réserve atlantique à l'intégration européenne et dans le « préalable anglais » la *tradition anti-continentale*. Le revers de « l'orientation anglo-saxonne », à savoir la « politique des petits pays », ressort également dans la période d'après-guerre. L'opposition à la formation d'un directorat par les pays européens de moyenne importance, mais aussi des formes de coopération telles que Scandilux en témoignent. Les deux orientations sont inspirées par la volonté d'échapper à des liens exclusivement continentaux qui seraient dominés par la France et/ou la RFA. Le fait d'insister sur l'égalité formelle va de pair avec l'influence égalisatrice exercée par la domination américaine sur les rapports de force européens. L'acceptation enthousiaste de l'ordre atlantique est déterminée au moins autant par la protection qui est ainsi offerte contre des formes de nationalisme européen que contre l'expansionnisme russe, imaginaire ou non.

Par ailleurs, les Pays-Bas sont restés attachés à la tradition du *pacifisme économique*. L'opposition au protectionnisme au sein de la CEE et les plaidoyers en faveur du libéralisme commercial constituent la poursuite de la recherche d'une dépolitisation des relations commerciales. Le principe d'une séparation entre économie et politique se retrouve dans la séparation entre intégration économique européenne et coopération politique-militaire dans un cadre atlantique. L'hégémonie américaine a aussi fonctionné comme contrepoids aux relations de dépendance économique qui se sont développées, surtout avec la RFA, à mesure du progrès de l'intégration européenne. Pour le reste, les Pays-

Bas ont toujours cru fortement à l'effet pacificateur d'un enchevêtrement économique fortement développé en Europe occidentale. Par analogie avec le rôle joué par la CECA dans la réconciliation franco-allemande, on espérait de manière plus générale que les contradictions dans les rapports de forces politiques s'amenuiseraient par l'accroissement des intérêts économiques communs.

Enfin, dans la politique européenne d'après-guerre, on peut retrouver aussi des traces de la recherche d'un *ordre juridique* et d'une *codification morale* internationaux. Les Pays-Bas ont investi beaucoup d'espoir dans le développement des Nations Unies et des Communautés européennes, et des formes d'ordre juridique qui y sont liées. Souvent, nous avons aussi été confrontés à la codification morale de la politique européenne. C'est ainsi que le combat en faveur d'un monopole nucléaire américain afin de contrer une force nucléaire européenne, prend la forme d'un plaidoyer en faveur de la non-prolifération. L'opposition à la concrétisation de l'unification européenne par une coopération intergouvernementale dans le domaine de la politique étrangère prend la forme d'une profession de foi en faveur du principe de la supranationalité. La crainte de la remise en cause des intérêts économiques spécifiques par un protectionnisme communautaire est traduite en enthousiasme pour le principe du libre-échange. C'est la défense des intérêts nationaux qui est à la base de tous ces « principes », défense qui tient compte du manque de moyens de puissance. A condition que l'on soit persuadé de l'intérêt intrinsèque qui se cache derrière ces codes moraux, on peut reconnaître la qualité du combat par ex. pour la « non-prolifération ».

Peut-être l'attitude des Pays-Bas pendant l'après-guerre pourrait-elle être résumée comme la recherche « d'abstention dans la dépendance ». La dépendance vis-à-vis des Etats-Unis a permis la poursuite partielle d'une attitude d'abstention en Europe occidentale. La grande question est de savoir si les conditions dans lesquelles cette attitude a rencontré un succès raisonnable - au moins mesuré à ses propres objectifs - ne subissent pas des changements qui rendent problématique la poursuite de cette tradition. Autrement dit : la conception de l'Europe civile sous hégémonie américaine ne résulte-t-elle pas d'un concours de circonstances qui ne durera pas éternellement ?

Dès 1965, HELDRING écrivait qu'un rôle restreint de l'Europe occidentale « n'était acceptable que pour les Européens pour qui ce n'est pas un problème de constituer l'Europe à l'image de Pays-Bas agrandis. Cela signifie à l'image d'une communauté qui laisse à d'autres la responsabilité de la paix et de la sécurité et qui se satisfait

*d'oeuvrer en faveur de la prospérité et de la justice sociale* ». Un continent satisfait qui prend pour modèle l'image que les Pays-Bas se font d'eux-mêmes ? Non seulement le statut ambivalent de pays tels que la France et la RFA est difficilement conciliable avec cette perspective conductrice, mais les Etats-Unis également doivent avoir des objections contre une telle division du travail. HELDRING prévoyait deux facteurs perturbateurs qui acquièrent aujourd'hui, vingt ans plus tard, une nouvelle actualité : le gaullisme européen et l'isolationnisme américain. Mais les Pays-Bas ont tellement intérêt au statu quo que les changements structurels de ces deux dernières décennies ne pénètrent que difficilement dans le débat sur la politique européenne.

## une rupture avec la tradition ?

Lorsque nous observons la situation spécifique des Pays-Bas, il est clair que les nouveaux rapports stratégiques qui s'annoncent suscitent de nombreux problèmes pour la politique globalement suivie depuis la guerre. La *clause de réserve atlantique* à l'intégration européenne est minée constamment par la globalisation de la politique étrangère des Etats-Unis, liée à un affaiblissement de leur puissance économique. L'engagement américain va moins de soi : ainsi disparaît une certitude importante pour les Pays-Bas. La stabilité politique et militaire de l'Europe de l'Ouest - dans laquelle les Pays-Bas se sont sentis à l'aise pendant des décennies - est remise en cause. Une poursuite de la traditionnelle « neutralité dans la dépendance » est trop une réponse de facilité, compte tenu de l'urgence de ces problèmes.

Les frictions croissantes entre la dimension économique et la politique de sécurité dans la relation atlantique font de *la séparation entre l'intégration politique et l'intégration économique en Europe occidentale* un point de départ quelque peu dépassé. La conception de l'Europe civile était basée de manière tacite sur l'hypothèse d'une hégémonie américaine. Avec les fissures qui se font jour dans la domination américaine, et avec la dynamique propre à l'unification économique, la dépolitisation recherchée du processus d'intégration devient également un problème. Les questions à propos des objectifs politiques de l'intégration européenne deviennent de plus en plus pressantes. Aux Pays-Bas, on y réfléchit beaucoup trop peu, et c'est donc avec quelque justice que VOORHOEVE constate qu'« *ils sont seulement quelques-uns, ceux qui s'expriment (ou osent s'exprimer) à propos des relations transversales entre politique de l'OTAN, politique européenne et politique économique nationale* ».



- Regardez ! Encore plus de lumière. Un bâtiment.
- Et qui peut porter les petits paquets ? Sans doute parce que je suis un noir.
- Fraillons à une fenêtre
- Bonsoir. Jolie tache de vin que vous avez là.
- Nous sommes trois sages et néanmoins égarés. Pouvons-nous dormir ici ?



- Dormir ? J'en suis encore à mon petit déjeuner. Nous n'avons plus qu'une soeur pour le home.
- C'est complètement bourré.
- Mais ces personnes sont égarées.
- C'est un entrepôt pour vieillards.
- Vous êtes trop jeunes. Ici c'est pour les petits vieux.
- Il a une belle tache de vin.
- Ils peuvent quand même rester une nuit chez les comateux.
- Nous sommes à la recherche de l'événement de Noël.
- C'est déjà passé. Nous avons déjà eu l'allocation unique.

Ils passent la nuit en plein air.

- Ah, si j'avais emmené un Manifeste de laine.

Enfin, *l'opposition à la formation d'un directorat* commence à subir des pressions. C'est surtout la relation franco-allemande qui est une donnée essentielle de l'Europe d'aujourd'hui. La marge de manoeuvre des Pays-Bas s'est réduite depuis la fin des années 60. Jusqu'alors, on pouvait dire que les Pays-Bas jouaient un rôle qui était plus important que ce que leur permettait en principe leur puissance relative économique et militaire. Cela résultait surtout de l'abstention relative des trois grandes puissances européennes : la Grande-Bretagne n'était pas membre de la CEE ; la France se débattait avec les séquelles de la décolonisation et se convertissait au gaullisme ; et la RFA adoptait une position réservée en raison de son passé de guerre, et elle était quelque peu isolée par sa volonté de réunification. Face au rôle accru de la France et de la RFA, il y a encore toujours l'attitude réservée de la Grande-Bretagne, mais dorénavant au sein même de la Communauté européenne. La distance entre les Anglais et la plupart des autres Etats-membres de la CEE fait qu'il est difficile pour les Pays-Bas de considérer l'Angleterre comme un contrepoids à la position de la France et de la RFA.

En attendant, les Pays-Bas adoptent une position attentiste. On pourrait y voir comme ROZEMOND une « sorte spécifique de réalisme ». Avec un peu moins de bienveillance, on pourrait dire aussi, comme VAN HAMMEL, « *inertie diplomatique, et une tactique systématique quasi-innée de tenir les problèmes en suspens et de les laisser traîner* ». Il est compréhensible que, faute d'une coopération équilibrée dans le domaine de la sécurité européenne, les Pays-Bas s'attachent à l'héritage atlantique. A court terme, la réserve dans l'approche néerlandaise du problème d'une européanisation de la politique de sécurité n'est peut-être pas une attitude erronée.

Cela n'empêche cependant qu'il faut maintenant un débat plus ouvert à propos de la question de savoir quelle est l'attitude que les Pays-Bas devront adopter à terme face aux changements dans les relations entre l'Europe et les Etats-Unis. Dans l'élaboration d'une opinion, il faudra désormais anticiper sur les changements stratégiques à attendre dans l'environnement des Pays-Bas.

Aujourd'hui, la politique des Pays-Bas est structurée par l'espoir inexprimé que le débat sur la politique européenne de sécurité n'est qu'une ride sur la surface de la mare atlantique, qui redeviendra lisse avec le temps. Cet espoir est très discutable et doit notamment faire l'objet de confrontations d'opinions politiques et intellectuelles.

La politique étrangère des Pays-Bas a été décrite comme un compromis difficile entre « la production d'un ordre » et « l'adaptation », on pourrait dire aussi entre la spécificité nationale et l'attachement européen. Ce qui frappe dans le débat mené jusqu'à présent, c'est que l'on met trop peu l'accent sur le lien entre le point de vue « national » et le point de vue « européen ». D'aucuns ne s'attachent qu'à la nécessité de s'adapter. Dans ce raisonnement, tous les signes du contexte stratégique vont dans une seule direction, à laquelle ni les Pays-Bas, ni même l'Europe occidentale ne peuvent se soustraire. C'est ainsi que KOCH par ex. écrit : « *Une révision intégrale de la stratégie de l'OTAN ne peut (...) plus attendre. Si les gouvernements ouest-européens n'en prennent pas eux-mêmes l'initiative, l'allié américain les y contraindra. Dans cette perspective, la coopération militaire ouest-européenne n'est plus un choix politique, mais une nécessité incontournable* ». Et ce qui vaut pour l'Europe dans son ensemble est certainement une donnée impérative pour les Pays-Bas également.

D'autres mettent précisément l'accent sur la tradition nationale ou sur l'ambition des Pays-Bas de produire un ordre. ROZEMOND a par exemple raison lorsqu'il demande qu'on s'intéresse aux intérêts spécifiques des Pays-Bas, mais la conclusion qu'il tire est unilatérale car conçoit en dehors des rapports de forces stratégiques : « *Les intérêts économiques néerlandais, les tendances dans le domaine de la politique de sécurité, les besoins idéaux et la culture politique, dans leur ensemble, sont absolument différents de ce que donnerait, comme signature ouest-européenne, un glissement du centre de gravité vers le continent* ». Dans son optique, les Pays-Bas doivent s'opposer par tous les moyens à un tel développement.

Une troisième position dans ce débat est la négation des frictions entre tradition nationale et changements dans l'environnement européen. Le titre donné par le Conseil consultatif « Paix et sécurité » à son rapport, *Coopération ouest-européenne en matière de sécurité : une nécessité atlantique*, contient cette suggestion. Même s'il y a quelques points d'interrogation dans le rapport, l'habileté diplomatique exige apparemment que des changements de position soient représentés comme une poursuite ininterrompue de la tradition. La position des Affaires Etrangères en cette matière est bien interprétée par LABOHM qui écrit : « *Il faut plus de coopération et de concertation entre les alliés européens pour aboutir à une contribution européenne accrue à la politique de sécurité occidentale et donc au renforcement de l'Alliance atlantique* ». C'est ce « donc » qui cache le problème qui risque tellement d'être nié.

## esquisse d'une autre façon de poser le problème

Dans les trois cas, il y a une déformation de la problématique, qui est en effet difficile à éviter. Nous voulons cependant tenter d'esquisser les contours d'une autre façon de poser le problème, dont nous espérons qu'il s'agisse de plus que d'une « voie moyenne ». Comment définir de manière plus précise la relation entre traditions nationales et un contexte européen qui change ? Le point de départ doit être que souhaiter la poursuite du statu quo atlantique dans sa forme actuelle est faire preuve d'une courte vue, étant donné les changements qui se déroulent actuellement. A terme, il est difficilement pensable que se perpétue la division du travail actuelle, protection nucléaire des Etats-Unis et Europe civile. Une attitude politique qui élève les rapports existants au niveau d'une norme, devient tout doucement un anachronisme. Dans ce sens, les Pays-Bas doivent s'adapter au nouveau contexte stratégique.

Dans une autre optique également, c'est la nécessité d'adaptation qui domine. Dans leur politique, les Pays-Bas auraient en effet intérêt à tenir compte de rapports européens dans lesquels la France et la RFA - séparément ou ensemble - auront un poids plus important, et qui entraîneront en ligne générale plus d'instabilité qu'en période d'hégémonie sans partage des Etats-Unis. Pour les Pays-Bas, les marges n'en sont pas devenues plus grandes. Au contraire, le rôle que les Pays-Bas ont pu jouer à l'égard de la France gaulliste appartient au passé.

Les rapports stratégiques sont par contre encore assez hybrides, et les Pays-Bas pourront donc parfaitement faire des choix qui s'inspirent de leur interprétation traditionnelle de leurs intérêts en Europe. L'Europe occidentale se trouve quelque part entre la désagrégation et une nouvelle prise de conscience de sa valeur. Dans ces circonstances, les Pays-Bas sont confrontés à la question de savoir si la politique de sécurité européenne, selon les lignes principales décrites ci-dessus, contribue à la stabilité en Europe occidentale. Jusqu'ici, la crainte d'une *dynamique* européenne incontrôlable a été la plus forte, et les Pays-Bas se sont enfermés dans une attitude très réservée à l'égard de la coopération de défense en Europe.

La thèse que nous voulons défendre est que, du fait de l'amenuisement de l'hégémonie américaine, le danger d'une *fragmentation* européenne incontrôlable est devenu bien plus grand que celui d'une éventuelle dynamique européenne ou de la constitution d'un « bloc » au sein de l'OTAN. Le problème n'est pas qu'il y ait trop de coopération, il faut se préoccuper davantage de l'absence d'un consensus en matière de politique de sécurité en Europe occidentale. C'est surtout la position de la RFA qui peut devenir problématique en cas de perturbation de la

relation atlantique. Ce n'est pas que toute réflexion à propos du problème national en Allemagne doive donner lieu à des réactions de panique -dont on ne peut attendre que l'effet inverse, à savoir l'accroissement de l'isolement allemand- mais l'absence prolongée d'un compromis européen viable ne peut que libérer des forces centrifuges en Europe occidentale et surtout en RFA.

A cela s'ajoute qu'un appel isolé à la tradition n'est guère efficace. Les Pays-Bas ne pourront faire valoir efficacement leurs intérêts spécifiques que dans le cadre d'une coopération européenne quelque peu ordonnée dans le domaine de la sécurité. C'est précisément une participation active à l'édification d'un « système de défense ouest-européen » qui ouvre des possibilités de formuler des critères spécifiques pour une européanisation, et de contribuer -dans les limites du possible- à orienter ce développement. Le choix n'est plus entre subordination à la France gaulliste ou à l'hégémonie américaine, il se pose entre la « danemarkisation » dans une Europe fragmentée (le cauchemar de l'élite de la politique étrangère), et une contribution néerlandaise *spécifique* à une politique européenne de sécurité dans le cadre de l'alliance, dans laquelle la France et la RFA joueront un rôle dirigeant.

Ce point de vue n'est pas l'abandon de la tradition, mais la reconnaissance de ce qu'un environnement plus européen impose des restrictions à la tradition. Les restrictions qu'une Europe plus indépendante impliquera pour les Pays-Bas doivent être mises en balance avec les conséquences de l'absence d'un système européen de politique de sécurité. Ce n'est pas à tort que les partisans d'une politique européenne de sécurité parlent du prix que les Pays-Bas doivent payer pour l'européanisation.

Notre critique ne vise pas tellement la politique bâtarde menée actuellement par les Pays-Bas, mais surtout le modèle des attentes sur lequel cette politique est basée. Si on prend au sérieux la perspective d'une politique européenne de sécurité, la position des Pays-Bas devra tôt ou tard être adaptée. La tradition nationale se retrouvera ainsi dans un autre contexte. Mais même si la nécessité d'adaptation prévaut toujours pour un petit pays, la recherche des marges pour la défense de points de vue spécifiques ne doit jamais être abandonnée. Que celui à qui tout ceci apparaît comme peu enthousiasmant, se rappelle la thèse de HUIZINGA qui a été choisi comme ligne conductrice pour le présent essai. Pour un pays comme les Pays-Bas, la politique étrangère est bien le dernier domaine où des mesures grandioses devraient donner le ton.

## les relations flandre - pays-bas dans une perspective européenne

wilfried vandaele

*Pour un francophone de Bruxelles ou un Wallon, il semble assez évident que le français est leur langue, qu'ils participent à ce titre de la culture française, celle de France et d'ailleurs. Malgré les géniales blagues « belges » et le nombrilisme parisien, les journaux et hebdomadaires de France font chez eux une entrée fréquente, les télévisions françaises occupent une bonne part de leurs loisirs, bien des hommes politiques de France leur sont familiers.*

*Pour nos concitoyens flamands, sur tous ces points, il faut savoir qu'il n'en va pas de même avec leurs voisins du Nord.*

*Les différences religieuses et linguistiques remontent au moins au 16<sup>ème</sup> siècle, et d'ailleurs le régime bourguignon n'était pas unitaire, et les frontières n'étaient pas celles d'aujourd'hui, les comtés séparés et morcelés d'alors ayant simplement le même suzerain. Depuis lors les périodes de séparation ont largement prévalu.*

*Pour l'histoire contemporaine, non seulement les partisans proprement politiques de l'unité ou du rapprochement - Orangistes au 19<sup>ème</sup> siècle, et « thiois » fascistes au 20<sup>ème</sup> - furent minoritaires, et mal inspirés, mais les tenants de l'unité culturelle ont affronté, eux aussi, de leur côté, bien des difficultés. C'est que l'unification linguistique et culturelle de la Flandre elle-même affrontait un lourd héritage d'oppression, notamment un terrain pourri par les stratégies de l'Eglise et de la bourgeoisie francophone en matière de culture populaire. Jusque vers 1960, le combat pour la langue, pour l'Algemeen Beschaafd Nederlands, a dû être mené dans les écoles.*

*L'unité flamande est aujourd'hui acquise. L'unité de langue avec les Pays-Bas est, en principe, acquise également, mais elle n'est pas toujours évidente en pratique. L'unité culturelle est, elle, un projet, difficile et éclairant pour l'ensemble du problème : c'est tout l'intérêt de l'article que nous a donné Wilfried VAN DAELE, secrétaire général de l'Algemeen Nederlands Congres, une fédération d'associations culturelles qui est porteuse d'un tel projet. Car les voisins de nos voisins sont aussi nos voisins.*

Le Mouvement Flamand, en tant que représentant de la lutte de libération culturelle et sociale du peuple flamand, a toujours aspiré à une coopération avec les Pays-Bas. Cette aspiration a pris, au cours des années, différentes formes, jusque et y compris l'idée de la formation d'un état unifié. Mais aujourd'hui de telles constructions théoriques ont dû s'effacer devant des formes de coopération pratiques et concrètes. Cette coopération ne s'est pas toujours déroulée sans heurts, mais les contacts entre les Pays-Bas et la Flandre/Belgique sont nombreux et intéressants. Ils naissent toutefois souvent du hasard et sont peu portés par des structures. Ce qui fait dire à certains, découragés, que la collaboration ne va pas assez loin et que Pays-Bas et Flandre s'écartent l'un de l'autre. (cfr. Manu RUYSS, ancien rédacteur en chef, dans le *Standaard* du 24/11/1989).

Les discussions de café du commerce à propos du verre à moitié plein ou à moitié vide n'ont jamais beaucoup de sens. Examinons donc ci-après ce verre de plus près.

## les éléments en présence

Les relations de la partie francophone du pays avec la France et de la partie néerlandophone avec les Pays-Bas ont été éclairées d'un jour nouveau à raison, d'une part, de l'autonomie croissante des régions et communautés dans notre pays, et d'autre part, de l'unification progressive de l'Europe. Ces relations présentent du côté néerlandophone et du côté francophone des ressemblances et des différences.

Notons en passant que ce qui est maintenant la Belgique fut annexé dans le passé aussi bien à la France qu'aux Pays-Bas. De plus, il s'agit dans les deux cas de la relation d'un partenaire plus petit et d'un partenaire plus grand, la différence étant que la Belgique francophone (4 millions d'habitants) est plus petite par rapport à la France (55 mil-

lions) que la Flandre (6 millions) par rapport aux Pays-Bas (14 millions).

De plus, font partie du groupe francophone, outre la Belgique francophone et la France, nombre d'autres pays (une partie de la Suisse et du Canada, les nombreuses anciennes colonies, etc.), alors que les Pays-Bas et la Flandre sont seuls responsables du maintien de la langue et de la culture néerlandaises, ainsi que de leur rayonnement en Europe et dans le monde. Les territoires où on parle encore le néerlandais, hormis les Pays-Bas et la Belgique, se comptent en effet sur les doigts d'une main : la Flandre française, l'Indonésie, les Antilles Néerlandaises, le Suriname, ...; dans ces deux derniers cas, c'est une des langues officielles.

Bref, la Belgique néerlandophone pèse d'un plus grand poids dans la culture néerlandaise que la Belgique francophone dans la culture française.

Par contre, les Pays-Bas et la Flandre, en comparaison avec les pays francophones, ne consacrent qu'une plus petite fraction de leurs moyens financiers au rayonnement de leur culture. Il n'est pas question d'une Néerlandophonie qui serait l'analogue de la Francophonie. Dans les « Pays-Bas du Nord » - meilleure dénomination de ce qu'on appelle actuellement erronément « Les Pays-Bas » ou « Hollande » - le réflexe culturel est particulièrement faible. Dans les « Pays-Bas du Sud » - dénomination à préférer à « la Flandre » - on attache par contre plus



Quand ils se levèrent le lendemain,...

- Vous savez maintenant ce que c'est d'être coloré.

- Hé, vous avez découvert un nouveau dépôt de poison.

d'importance à la culture néerlandophone - à l'inverse des Pays-Bas du Nord - en raison de la longue oppression culturelle et linguistique qui y a régné.

## des préjugés de part et d'autre

C'est un fait établi que dans les deux pays, les masses nourrissent de solides préjugés et ont des images stéréotypées des gens qui habitent de l'autre côté de la frontière, des « Hollandais » (mot que les Flamands utilisent pour les Pays-Bas entiers alors que « la Hollande » désigne une province) ou des « Belges » (mot que les Néerlandais utilisent en général pour désigner les « Flamands »). L'existence de ces préjugés ressort clairement à la lecture des commentaires de presse et de la riche collection de « blagues belges et hollandaises » qui remplissent de nombreux livres. Ces blagues font sans cesse référence aux « Hollandais avarés et pédants » et aux « Belges stupides et folkloriques ».

Ces préjugés, ces généralisations jouent un grand rôle dans les

rapports néerlandoflamands, mais ils ne sont pas insurmontables. Sur le plan de la coopération pragmatique, on se rend de plus en plus compte qu'il est moins coûteux et plus efficient de faire des choses ensemble que séparément. Bref, on fait « un mariage de raison ».

La Flandre a toujours été plus intéressée par une coopération avec les Pays-Bas que ceux-ci avec la Flandre. Dans le passé, en effet, l'attitude officielle des Pays-Bas consistait souvent à ne pas vou-



Quand le rayonnement vert fut devenu **moins** fort, ils reprirent la route.

loir aider la Flandre parce qu'ils ne voulaient pas s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays ami, la Belgique. En d'autres termes, on se tenait à l'écart.

Du côté belge également on freina le rapprochement avec les Pays-Bas. La coopération de la Belgique avec les Pays-Bas fut et est encore parfois laborieuse pour les francophones. La barrière culturelle, linguistique, sentimentale l'emporte souvent sur les considérations rationnelles. Ce fut récemment encore le cas à propos de la coopération Sabena-KLM et Amro-Générale. Et même en Flandre joue une sorte de réflexe néo-particulariste - « ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux » - qui ne contribue pas à améliorer les relations internationales.

### intérêt croissant...

Cependant, l'intérêt que chacun porte à l'autre s'accroît. Ces dernières années ont paru quelques livres remarquables sur la Flandre, signés par des Néerlandais, tels les écrivains Benno BARNARD avec *Uitgesteld Paradijs* (Le Paradis différé, 1987), Wim ZAAL avec *Vlakbij Vlaanderen* (La Flandre toute proche, 1986), Jeroen BROUWERS avec *Sire, er zijn geen Belgen* (Sire, il n'y a pas de Belges, 1988) ou un essayiste comme Leo VAN EGERAAT avec *Een Nederlander groet de Vlaamse staat* (Salut d'un Néerlandais à l'Etat flamand, 1989). Tout récemment le journaliste de la BRT, Geert VAN ISTENDAEL, a publié un livre où il tente d'expliquer la question Belgique/Flandre aux Néerlandais : *Het Belgisch labyrint* (Le labyrinthe belge, 1989).

L'intérêt pour la coopération néerlandais-flamande semble croître également chez les hommes politiques. Par exemple chez les parlementaires : le 28 juillet 1986, la motion Suykerbuyk, qui privilégie les Pays-Bas en ce qui concerne les relations internationales, fut approuvée au *Vlaamse Raad* (Conseil flamand). La motion fut adoptée à l'unanimité des 109 membres présents.

Aux Pays-Bas, la Deuxième chambre a approuvé le 10 mars 1987 la motion Nuis qui affirme que « la coopération avec la communauté culturelle flamande revêt une grande signification en raison de la politique linguistique et culturelle commune », et invite le gouvernement « à tenir compte de cette considération dans sa politique internationale, aussi bien bilatérale que multilatérale ».

Du côté des ministres flamands également des déclarations suscitent l'espoir. Ainsi le ministre de la culture P. DEWAELE déclare-t-il le

3 décembre 1988 : « *Notre culture va-t-elle être ramenée à un niveau régional ou se ratatiner ? Ou continuera-t-elle, comme par le passé, à façonner avec d'autres le goût européen ? J'ai la ferme conviction que, pour conserver cette place, la collaboration avec les Pays-Bas est tout simplement un «must» (...). Beaucoup de gouvernants avant moi ont déjà plaidé en faveur d'une intégration Flandre - Pays-Bas dans le domaine culturel (...). Il s'agit maintenant de passer aux actes* ».

Dans son mémoire du 19 avril 1989 sur la politique des Relations Extérieures, G. GEENS a consacré un long passage à la coopération avec les Pays-Bas. D'après lui, « *une coopération soutenue avec les Pays-Bas, dans les différents domaines de compétence du Gouvernement Flamand, constitue une priorité de la politique étrangère flamande* ». Jamais auparavant on n'y avait accordé une telle importance dans un mémoire politique.

Le 22 mai 1989, au palais d'Egmont, à Bruxelles, le premier ministre néerlandais, R.F.M. LUBBERS, déclarait : « *Je relève ici, en Pays de Flandre, le défi des nouvelles possibilités et nous mettrons ensemble la main à la pâte* ».

Dans le budget néerlandais des Affaires Etrangères pour 1990, publié en septembre 1989, on peut lire le passage suivant : « *La coopération culturelle avec la Belgique - notamment avec la Flandre - revêt pour les Pays-Bas une signification particulière. (...) Le gouvernement vise à intensifier la coopération néerlandais-flamande en vue de gérer les intérêts communs et à entamer des activités communes dans des pays tiers* ».

### **...en différents domaines**

Il y a dans le Nord un intérêt renouvelé pour la littérature originale de Flandre : ainsi le prestigieux prix AKO fut-il décerné à la Flamande Brigitte RASKIN. Signalons aussi dans ce contexte que la plupart des maisons d'édition flamandes ont été reprises par des firmes néerlandaises. Dans le monde du théâtre, on parle d'une « vague flamande » aux Pays-Bas. Nombre de metteurs en scène et d'acteurs flamands ont émigré vers le Nord. Le nombre des professeurs d'université flamands qui enseignent aux Pays-Bas est énorme. Pas mal d'étudiants néerlandais étudient dans des universités flamandes ; nombre d'écoliers néerlandais vont dans des écoles flamandes.

Il y a un accroissement du tourisme des Pays-Bas vers la Flandre (et la Wallonie) : 30 % du total des séjours étrangers dans la région flamande proviennent des Pays-Bas.

Chaque jour dans l'ensemble Flandre - Pays-Bas, cinq manifestations culturelles sont produites par le pays voisin. Et nous ne citons alors que les échanges dans le domaine de la littérature, du théâtre, de la musique, des expositions et du cinéma. Les nombreux autres contacts dans l'enseignement, les sciences, etc. n'ont pas été pris en compte.

La coopération entre les Pays-Bas et la Flandre intervient dans les domaines les plus divers, comme le montrent encore les exemples suivants.

Il y a coopération en matière d'Université Ouverte. Des contrats de coopération ont été conclus entre universités (Anvers et Utrecht, Gand et Amsterdam, Groningen et Leuven,...).

Les Pays-Bas et la Belgique ont récemment décidé de participer ensemble au projet européen du synchrotron.

Un exemple dans le domaine médical : il va de soi que les patients de la Flandre Zélandaise se présentent pour une dialyse rénale, un CT-scan, la neurochirurgie... à Bruges ou Gand - à quelques kilomètres de chez eux, mais au-delà de la frontière - plutôt qu'à La Haye ou Rotterdam - dans leur pays, mais beaucoup plus éloignés.

Il y a enfin des coproductions pour la radio et la télévision, avec entre autres un Fonds de Coproduction et un Prix.

## **accords avec les voisins**

Il semble que les néerlandophones et les francophones de Belgique soient petit à petit parvenus à un compromis. Mais nous nous occupons moins intensivement de nos autres voisins, la France et les Pays-Bas en ce qui concerne la Flandre, et la France et l'Allemagne (et le Luxembourg) en ce qui concerne la Wallonie. Maintenant que l'internationalisation progresse à grands pas, beaucoup considèrent qu'il est grand temps de s'y mettre.

Une petite communauté comme la nôtre ne doit pas, en matière de coopération européenne, vouloir siffler plus haut que son bec. Nous devons faire un pas de façon limitée mais concrète, près de chez nous.

Peut-on en effet parler d'une Europe unie si pour envoyer une revue de la ville flamande d'Essen à la ville néerlandaise de Roosendaal (ou de Wervicq-Sud à Lille) - à 500 mètres de distance, juste au-delà de la frontière - l'affranchissement coûte autant que pour faire parvenir une revue à la Guadeloupe ou en Guyane française ou à la Martinique, quelque part dans l'Océan Atlantique à des milliers de kilomètres de distance, mais en territoire français... ? Telle est l'absurdité des frontières d'Etat dans leur forme actuelle.

Peut-il être question d'une Europe unie, quand en principe on interdit à nos ambulances de franchir la frontière ? Qui à Essen est victime d'un infarctus doit faire appel à une ambulance spécialisée de Merksem (18 km.), alors que celle de Roosendaal stationne à 2 kilomètres.

La position de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg est très particulière. Ils ont fondé dans le passé le Benelux, qui a servi de modèle à la C.E. telle qu'elle fonctionne actuellement. Aujourd'hui encore le Benelux peut frayer la route. Comme les néerlandophones y constituent une majorité numérique (jadis souvent au déplaisir des francophones,



- Nous cherchons l'événement de Noël.
- Je ne sais pas. Nous allons toujours à Arosa.

- Attendez un peu... Titine ! Sais-tu quelque chose d'un événement de Noël dans le quartier ?

mais cela semble être dépassé), la Flandre et les Pays-Bas doivent donc assumer leurs responsabilités. Que le Benelux puisse encore jouer un rôle de pionnier actuellement et à l'avenir ressort entre autres de l'accord de Schengen, qui rapproche la France et l'Allemagne du Benelux pour un certain nombre de problèmes.

Si en tant que pays voisins, nous pouvons conclure à petite échelle des conventions transnationales et qu'elles s'avèrent fonctionner convenablement, alors la possibilité existe que de plus grands ensembles, tels que la Communauté Européenne, les adoptent.

Citons en exemple le « Document Unique » qui fut institué par l'Union Economique du Benelux et réunit des dizaines de formalités douanières en un seul formulaire. Par l'accord de Schengen, cette expérience du Benelux est reprise par la France et l'Allemagne, et ensuite par toute la Communauté Européenne.

On prévoit également que l'accord conclu en avril 1986, qui permet aux autorités locales et régionales (provinces, communes, CPAS,...) de conclure directement, par-delà les frontières, des accords de droit public avec d'autres autorités locales et régionales, serve d'exemple. L'administration communale d'Essen d'un côté de la frontière et celle de Roosendaal de l'autre pourront alors par exemple organiser ensemble le ramassage des ordures ménagères sans devoir accomplir le long et pénible détour de Bruxelles et La Haye.

## **les bas-pays (lage landen), un laboratoire de la coopération internationale**

Nombreux sont les problèmes qui requièrent consultation et coopération par-delà les frontières.

De nombreux dossiers concernant l'environnement ou le domaine social intéressent plusieurs pays et requièrent des accords internationaux.

Ces problèmes ne sont évidemment pas spécifiques à la Flandre et aux Pays-Bas. Ils se présentent dans le monde entier et a fortiori dans les régions frontalières.

Les avocats de l'idée d'une coopération entre la Flandre et les Pays-Bas partent de l'hypothèse que les Pays-Bas et la Flandre sont des partenaires privilégiés pour aborder de tels problèmes, parce que leur histoire est en grande partie commune et qu'ils possèdent une langue et une culture communes. (Ce raisonnement vaut mutatis mutandis aussi pour la Wallonie et la France). La langue officielle en Flandre et aux Pays-

Bas est d'ailleurs le néerlandais (le terme « flamand » renvoie à une collection de dialectes et de particularités d'usage en Flandre, mais il ne s'agit pas d'une langue). Au cours de l'histoire, il y eut aussi une unité politique, entre autres, sous les Bourguignons aux 15<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> siècles. Cet état unifié néerlandais prit fin après l'invasion espagnole et la chute d'Anvers en 1585. En 1815, Guillaume I parvint à réunir à nouveau les pays dans le « Royaume Uni des Pays-Bas », auquel la révolution belge de 1830 mit fin.

## la culture néerlandaise et 1992

Les problèmes frontaliers sont une chose, la défense et l'épanouissement de la culture néerlandaise, et la politique étrangère s'y rapportant, constituent un problème distinct.

Aussi bien la Flandre que les Pays-Bas sont trop faibles pour affronter seuls des communautés culturelles beaucoup plus grandes et plus agressives. L'unification européenne, avec comme sommet provisoire l'unification du marché intérieur - un marché de 320 millions de personnes - représente pour les petites régions linguistiques à la fois une chance et une menace. Un nombre sans cesse croissant de responsables des milieux culturels et politiques sont fermement convaincus que la coopération entre la Flandre et les Pays-Bas est indispensable aussi bien pour saisir les chances qu'affronter les dangers.

Les Pays-Bas et la Flandre/Belgique disposent ensemble d'un atout spécifique : ils peuvent participer de manière privilégiée aux projets de coopération européens. Ils satisfont à la condition imposée de collaboration trans-frontière pour obtenir le subside européen, mais en outre, ils jouissent de l'extraordinaire privilège de parler la même langue, ce qui facilite la communication, et de n'être séparés que par de courtes distances. Ainsi par exemple, sur les 265 étudiants flamands qui participent au projet européen Erasme, grâce auquel des étudiants peuvent étudier à l'étranger, 112 ont choisi d'étudier aux Pays-Bas.

Il y a aussi les dangers, car l'unification européenne s'accomplit pour le moment en fonction de critères économiques.

Si on laisse jouer à plein le « droit du plus fort », qui marche peut-être dans les circuits commerciaux, dans le domaine culturel, alors les communautés linguistiques et culturelles plus petites, sont les victimes toutes désignées.

L'Europe unie doit être l'Europe de « l'unité dans la diversité ».



- Il y a un brunch de Noël au champagne au Willem Pijper.

- C'est bourré, Messieurs. Et le deuxième jour, même deux brunches !

Un exemple des dangers que nous percevons dès maintenant, et qui grandiront encore après 1992, est celui du prix fixe des livres par lequel la Commission Européenne interdit aux Pays-Bas et à la Flandre de s'entendre sur un prix minimum du livre dans le domaine linguistique néerlandais. Par le prix fixe du livre, les Pays-Bas et la Flandre veulent assurer la qualité et la diversité de la production des livres et le réseau de distribution. Or les accords doivent valoir pour toute l'Europe, non pour une région linguistique déterminée.

La Commission Européenne s'est également opposée au décret flamand sur le câble, qui rend possible la télévision commerciale flamande VTM. Elle n'accepte pas, entre autres, que 51 % des actions de VTM soient réservées aux maisons d'éditions flamandes et - chose plus importante - que, en 1994, la moitié des émissions de l'émetteur commercial doivent être des productions flamandes. La Commission Européenne estime que cette clause fausse la concurrence et constitue une entrave à la libre circulation.

Une autre menace concerne la langue : bien que le néerlandais soit une des langues de travail de la C.E., son usage se voit progressivement miné.

Quand une délégation du Parlement européen se déplace, il arrive souvent que la cabine de traduction néerlandaise soit tout simplement oubliée, chose qui serait impensable pour le français par exemple. La

traduction des textes en néerlandais ne parvient souvent qu'avec beaucoup de retard. Les grandes langues ont priorité.

Les néerlandophones doivent donc faire bloc pour empêcher que le néerlandais soit écarté.

La libre circulation risque sinon de devenir une circulation à sens unique. Les grandes communautés peuvent par exemple offrir leurs productions audio-visuelles à meilleur marché que les pays plus petits. Sans mesures protectrices et stimulantes, les petits ne pourront résister aux grands. La culture néerlandaise est pour l'Europe une culture de grandeur moyenne. Il y a en effet plus de néerlandophones que d'habitants dans l'ensemble des pays scandinaves.

Ce qui nous amène à une constatation curieuse : tandis que la C.E. ne tolère dans son sein aucune mesure protectrice pour les petites communautés culturelles - du moins jusqu'ici - elle prend des mesures destinées à protéger l'Europe dans son ensemble contre l'Amérique et le Japon.

Le 3 octobre 1989, le Conseil des ministres de la C.E. a décidé que le plus grand nombre possible d'émissions européennes devraient être de fabrication européenne.

C'était toutefois une proposition très édulcorée par rapport aux vœux du Parlement.

Le Danemark et la Belgique votèrent contre : le Danemark, parce qu'il estime que la télévision relève du domaine de la culture et non de l'économie, et que seules les affaires économiques doivent être traitées par la C.E. ; la Belgique (la Flandre et la Wallonie) a insisté pour qu'on prenne des mesures plus protectrices en faveur des petites communautés culturelles. Les grands pays pourraient acheter par exemple un minimum de productions des petits pays.

Mais cela n'a pas dépassé la déclaration d'intention. Il est honteux que les Pays-Bas et la Belgique n'aient pas adopté une attitude commune sur ce point. Les Pays-Bas ont voté pour la directive.

## **des instruments**

Pour assurer à la coopération une base solide, les autorités ainsi que le secteur privé ont établi un certain nombre de structures.

## \* les autorités

Un moment crucial a été la création du Benelux, l'union économique entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. A Londres, où ils séjournèrent durant la Seconde Guerre mondiale, les trois gouvernements conclurent en 1943 une convention monétaire ; en 1944 ils signèrent aussi une convention douanière (qui n'entra en vigueur qu'en 1948). Le traité instituant l'Union Economique du Benelux fut signé le 3 février 1958. Le secrétariat du Benelux est fixé à Bruxelles. Outre un conseil consultatif et une commission interparlementaire, le Benelux dispose aussi d'un comité politique composé de ministres.

En 1946 la Belgique et les Pays-Bas ont conclu un *Traité Culturel*. La Belgique a des accords culturels avec des dizaines de pays, mais le premier de la série fut celui avec les Pays-Bas, qui comprend en tout cas plus d'activités que les accords avec les autres pays (à la possible exception de la France). L'accord culturel préside entre autres aux échanges de professeurs d'université, à la recherche scientifique, à l'organisation d'expositions, de colloques, de spectacles par des troupes théâtrales, des artistes de variétés, des musiciens...

Une commission d'experts des deux pays veille à l'exécution de l'accord. La Belgique est représentée par des délégations flamande, francophone et germanophone qui traitent séparément avec la délégation néerlandaise.

La signature du traité concernant la *Nederlandse Taalunie* (Union Linguistique Néerlandaise), en 1980, a représenté un nouveau progrès. Par cette Union linguistique, les Pays-Bas et la Flandre s'engagent à régler désormais ensemble tous les problèmes concernant la langue et la littérature. Toutes les décisions officielles en matière d'orthographe, de grammaire, de littérature,... doivent désormais être prises après concertation. La *Taalunie* dispose d'un secrétariat à La Haye, d'une commission interparlementaire de contrôle, d'un conseil consultatif et d'un comité de ministres qui détermine la politique à suivre. C'est un instrument unique au monde.

## \* initiatives privées

A côté de ces structures officielles existent aussi un certain nombre d'initiatives privées. La Fondation *Ons Erfdeel* (Notre Patrimoine - 1957), qui édite le périodique du même nom consacré à la culture aux Pays-Bas et en Flandre, publie également le seul périodique en langue française traitant de la culture néerlandaise - *Septentrion* - et des brochures en

d'autres langues traitant du néerlandais et des Pays-Bas.

L'*Algemeen Nederlands Verbond* (1895) est une association avec sections et activités locales ; elle édite la revue *Neerlandia*, et décerne les prix *Visser-Neerlandia* aux Néerlandais et Flamands méritants.

Des communes frontalières (34) sur territoire néerlandais ou flamand ont fondé *Benego* en vue d'une meilleure coopération au-delà de la frontière.

De plus, il existe des associations néerlando-flamandes comme *Benegora* (environnement), *Orde van den Prince*,...

Pour soutenir de pareilles initiatives, un groupe de coopération d'une soixantaine d'associations fut constitué en 1979 : la *Fondation Algemeen Nederlands Congres*, asbl. Cet ANC est un centre de contact, d'études et de documentation pour les relations entre Flandre et Pays-Bas dans tous les domaines.

En vue de permettre une concertation permanente, cette institution dispose d'un large éventail de groupes de travail où siègent chaque fois des spécialistes.

## conclusions

Etant donné qu'en raison de nos activités professionnelles nous nous occupons des relations entre la Flandre et les Pays-Bas, le lecteur aura nécessairement l'impression que la coopération est très avancée dans nombre de domaines. C'est un fait que les contacts sont nombreux. Mais il s'agit souvent d'affaires relativement petites et occasionnelles. Pour que cette coopération puisse se transformer en automatisme, il est indispensable que les autorités créent davantage de liens structurels. Mais pour cela, il faudra encore un peu de patience, notamment parce que la coopération est encore surtout une affaire de spécialistes qui en comprennent parfaitement l'utilité dans leur domaine professionnel. Les larges couches de la population, en Flandre et encore plus aux Pays-Bas, ne s'en émeuvent guère. Mais qu'est-ce qui peut bien les émouvoir ?



## la perspective surprenante d'une politique « vert-gauche »

regarder plus loin -  
manifeste électoral

*Le texte qui suit a constitué l'introduction au programme défendu, lors des récentes élections législatives de septembre 1989, sous le label GROEN-LINKS.*

*Il a servi alors, et depuis lors, de base à une collaboration entre le PSP - Pacifistisch Socialistische Partij, le PPR - Partij van de Politieke Radikalen, l'EVP - Evangelische Volks Partij et le CPN - Communistische Partij van Nederland. Mais sa genèse n'est évidemment pas si récente.*

*En 1972, séparément, trois de ces partis avaient encore fait entrer 16 élus sur 150 à la Deuxième Chambre. Mais à partir de 1977, les résultats s'orientèrent à la baisse, notamment pour le CPN, jusqu'à un minimum de 3 élus (2 PSP + 1 PPR) en 1986.*

*A partir de 1977, la collaboration s'est construite au niveau local, pour apparaître formellement aux élections communales et provinciales de 1982, et être poursuivie à celles de 1986 (avec une prochaine échéance cette année).*

*Pour les européennes de 1984, la collaboration allait aussi de soi : sous le drapeau d'un Groen Progressief Akkoord, les deux élus (dont une élue du CPN) firent partie du groupe parlementaire Arc-En-Ciel. En 1989, la liste s'est appelée Groen-Linkse Regenboog et a remporté à nouveau, mais plus confortablement, deux sièges.*

*Quant à l'identité politique - celle de l'ensemble et celles des composantes - c'est sur la participation aux législatives que se cristallisa l'enjeu du débat, d'autant que le système électoral des Pays-Bas - quasi proportionnelle à circonscription nationale unique - permet, à ce niveau, aux petits partis d'avoir des élus. Faute d'accord, les partenaires d'aujourd'hui se présentaient encore séparément en 1982 et 1986, pour connaître l'échec cuisant précité, dans un contexte marqué par l'avènement d'une coalition chrétienne-libérale (de 82 à 89). Cette fois-ci par contre, bien que les élections aient été anticipées et que la discussion, en conséquence, ait été accélérée, l'accord semblait mûr et fut promptement réalisé.*

*Groen-Links a été pourvu d'un organe de direction, et les six élus forment un groupe parlementaire unique : c'est plus qu'un « cartel » comme nous disons en Belgique, d'autant que la collaboration est généralisée depuis un certain temps.*

*S'agira-t-il alors bientôt d'un nouveau parti ? « Ni jamais, ni tout de suite » telle est la réponse qui prévaut par exemple du côté du CPN. Le PSP par contre a décidé fin novembre, à une faible majorité, de se fondre dans Groen-Links. C'est dire que des débats sont en plein développement, et que notre propos est seulement d'en cerner le cadre.*

*Notons donc que Groen-Links, avec 7 % aux européennes et 4.1 % aux législatives a marqué un encourageant coup d'arrêt à l'éparpillement et aux reculs, en même temps qu'il a sanctionné un important effort de synthèse doctrinale, et donc de renouveau. Le manifeste ci-après donne sur ce point une indication substantielle.*

*« Un homme raisonnable s'adapte, l'homme déraisonnable continuera à tenter d'adapter le monde. C'est pourquoi tout progrès dépend de l'homme déraisonnable ». (G.B. Shaw).*

Si nous regardions au-delà du court terme. Les années 80 entrent dans l'histoire comme une période de chances ratées : la pollution de

l'environnement a dépassé la cote d'alerte, le chômage reste déstabilisant par son niveau élevé, le suivisme est la caractéristique de la position internationale du pays, l'enseignement est en ruines, et la nouvelle pauvreté est un fait cynique. Ils ne réussissent même pas à avoir des comptes justes, et c'est tout de même cela qui était leur objectif. Le pire, c'est le manque de solidarité. Et les choix à courte vue.

Etre incapable d'imaginer qu'une économie irréfléchie coûtera demain doublement son prix. Le mauvais enseignement provoquera nos retards de demain. Reconstruire un mur de quai qui s'est effondré coûte plus cher que de l'entretenir à temps. Eviter aujourd'hui que se créent des dépotoirs empoisonnés coûte beaucoup moins cher que de devoir les supprimer par la suite. Marginaliser des gens - ce qui est de toute façon inacceptable d'un point de vue moral - a plus tard des répercussions sur les coûts de la sécurité sociale et des soins de santé.

Etre incapable de se libérer de la « crampe-OTAN ». Embarras mesquin devant les propositions constructives de Gorbatchev. L'« ennemi » fait des offres de bon voisinage et, comme réponse, l'Occident ne trouve pas mieux que le rituel de vieilles phrases. A celui qui s'oppose à la modernisation des *armes nucléaires*, on reproche de faire éclater l'OTAN. Encore un peu, et l'OTAN s'autodétruirait. Comment : une alliance qui vise la paix ? Les messieurs ont le sentiment d'être tout nus. Sans leurs joujoux, ils sont perdus.

Etre incapable de comprendre ce que provoque l'arrogance. L'amertume ressentie par les gens qui ne comptent plus. Le cynisme quand on doit continuer à chercher un emploi, alors qu'il n'y en a pas. L'humiliation provoquée par les mesures restrictives dans la sécurité sociale. Le découragement lorsqu'on s'enlise de plus en plus dans la spirale « pas de possibilités / de moins en moins d'argent ». La peur de ne pas être reconnu comme réfugié. La blessure provoquée par tous ces gens aisés, prospères, qui passent devant vous sans même daigner jeter un regard.

Et surtout la colère, lorsque rien n'est fait pour y remédier.

L'arrogance était au pouvoir. Tout était réglé à huis clos : l'accord de gouvernement entre CDA (alliance démo-chrétienne - *ndt*) et WD (libéraux - *ndt*) était sacré et le Parlement était mis devant le fait accompli, même s'il pleuvait des rapports et des alternatives et si toutes les semaines, le *Binnenhof* (*ndt* : le Parlement des Pays-Bas) était envahi par ceux qui se révoltaient. Etudiants, paysans, syndicats, enseignants, infirmiers, police... tous, ils exerçaient au maximum leur droit à la liberté

d'expression. Bien. Mais en gros, pratiquement tout finissait dans les poubelles.

La police était écoutée un peu.

Et les milieux économiques, évidemment.

Et surtout tous ceux qui avaient déjà conquis leur place au soleil.

La façon de voir le monde se réduisait à un suivisme servile. Le marchand a chassé le prédicateur : lâcheté dans le boycott contre l'Afrique du Sud, paralysie lorsque les collègues de la Communauté européenne trouvent autre chose, l'aide au développement subordonnée aux bénéfices de nos entreprises, une politique dure comme granit en matière de réfugiés au lieu d'une hospitalité généreuse, abandon du Nicaragua en tant que partenaire. Dans un tel contexte, on peut faire une croix sur une politique étrangère consciente et souveraine.

C'étaient des années qui nous ont coûté cher.

Sur le plan démocratique et moral, on a dû beaucoup donner.

Une politique qui met de larges groupes de la société hors jeu est intenable.

On ne peut aller vers l'avenir avec une partie de tout seulement.

Cela conduirait à un déséquilibre durable.



- C'est ça la petite fille aux allumettes.

- Messieurs, de préférence avec un condom.

Une démocratie réelle ne peut se permettre d'exclure des discussions et de la prise de décisions tant de gens, tant de capacités intellectuelles et de créativité.

Nous ne pouvons admettre qu'une société se perde à cause d'une politique à courte vue et de la sauvegarde des intérêts de ces groupes qui justement se trouvent

déjà du bon côté de la barrière. Nous ne pouvons tout simplement pas continuer à renvoyer nos problèmes aux futures générations.

Naturellement, le déficit financier doit être maintenu dans des limites raisonnables. Mais où est la raison pour que ce soient surtout les revenus les plus bas qui doivent en payer la note ? Lorsqu'on réduit les courants de subventions non sélectifs, lorsqu'on réduit à des proportions raisonnables les bénéfiques plantureux des entreprises et des actionnaires, lorsqu'on abaisse le « plafond » bien trop élevé de la défense, on obtient le même résultat, mais de manière nettement plus honnête.

Et pourquoi réduire les impôts de ceux qui n'en ont pas vraiment besoin ? Ce petit supplément en revenu disponible ne fait tout de même pas le poids alors qu'il s'agit d'assurer une société plus solidaire, un enseignement de qualité et un environnement sain ?

Si la génération après la nôtre avait le choix entre payer plus, et ne pas crever dans notre tas de pourritures, son choix serait vite fait. Si la couche d'ozone disparaît entièrement, c'en est fini de nous. Alors, plutôt renoncer aux déductions fiscales (pour les voitures - point de chute du gouvernement - *ndt*).

Il faut une vue plus large et plus de créativité que le monologue à propos du déficit de financement et de la réduction des impôts.

Ce qui est en cause, ce n'est pas ce qui est réalisable aujourd'hui, mais de faire que demain soit possible. Cela exige de l'audace. Le courage politique d'opter pour des changements significatifs. Le courage de dire aux électeurs que l'on ne peut plus continuer de cette façon. Que plus tard, on nous demandera pourquoi nous n'avons rien fait maintenant. Que nous devons être disposés à faire des efforts pour un avenir « propre » et humain : redistribution du travail et des revenus, arrêt de la croissance « sauvage », freinage de l'ardeur à consommer, instauration immédiate ET respect de lois beaucoup plus strictes sur l'environnement, instauration d'un impôt sur les produits polluant l'environnement.

Le temps est mûr. Nous estimons que les chances sont grandes pour une politique qui place les droits de l'homme et de l'environnement en son centre. La nouvelle conscience écologique peut mobiliser de larges couches de la population.

L'arrogance a fait son temps.

Le changement est dans l'air. On le sent. On le remarque autour de soi.

Les gens, les groupements commencent à bouger et entrevoient à nouveau des perspectives. C'est le moment de faire un pas en avant dans la politique aussi.

*GROEN-LINKS* (VERT-GAUCHE - *ndt*) est le nom de la nouvelle formation politique qui s'en prendra, après le 6 septembre, avec force et de façon convainquante à l'inertie et à la mentalité bornée des principaux courants politiques établis. Si la politique d'environnement veut dépasser les projets vagues et autres jérémiades à propos de frais de déplacement déductibles, si la démocratie veut se défaire de l'arrogance, si on veut vraiment faire quelque chose pour créer de l'emploi rémunéré et pour redistribuer le travail et les revenus, si on veut accélérer la marche vers une économie écologique, le Parlement a besoin d'une « compossante critique » compétente et obstinée.

*GROEN-LINKS* jouera ce rôle. Elle est la nouvelle formation politique dans laquelle *PPR*, *PSP*, *CPN* et *EVP* rassembleront, chacun partant de ses propres sources d'inspiration, leurs points forts et la compétence de gens indépendants venant d'importants mouvements sociaux. C'est avec enthousiasme, un élan nouveau et ingéniosité que *GROEN-LINKS* acceptera la confrontation et luttera avec acharnement pour une voie praticable vers l'avenir.

Le point essentiel de notre prise de position est la reconstruction de la solidarité. Solidarité avec la terre et ses habitants futurs. L'empoisonnement de l'environnement doit cesser, pas demain, mais aujourd'hui.

Solidarité avec ceux qui sont exclus, qui n'ont pas leur part de prospérité, qui n'ont rien à dire à propos de leur propre situation.

Solidarité avec cet autre monde, loin de notre nid douillet, où le combat pour rester en vie doit être recommencé chaque jour.

Solidarité avec ceux qui tentent d'échapper à la fatalité de l'inégalité de traitement, des discriminations, des préjugés de la morale bourgeoise ou de l'emprise de la bureaucratie sur leur vie personnelle.

Partant de nos conceptions à propos d'une société solidaire de gens indépendants, *GROEN-LINKS* choisit le respect de la dignité humaine et la sauvegarde de la terre comme coeur de sa politique.

Dignité humaine, c'est : libération des situations de dépendance, féminisation et démocratisation de la société, reconnaissance de l'égalité en valeur de tous, chances équivalentes d'épanouissement personnel et protection de la vie privée.

Sauvegarde de la terre, comme c'est actuellement à l'ordre du jour dans le processus conciliaire, signifie : un monde qui désarme, reconnaissance du droit à l'autodétermination de tout être humain et de tout peuple, lutte contre l'oppression et le fascisme, contre l'exploitation de l'homme et du milieu, pour une économie écologique.

## **une économie durable**

La croissance économique actuelle menace la terre et donc aussi la vie humaine. *GROEN-LINKS* opte pour une transformation du système économique en une économie-circuit durable et raisonnable.

Le mode de production existant est caractérisé par des concentrations de pouvoir et de propriété, par une croissance « sauvage », des gaspillages, la pression à la consommation et l'exploitation de l'homme et de l'environnement.

Cela doit changer fondamentalement. Et cela peut changer. Par un changement des mentalités, des législations et des luttes sociales.

*GROEN-LINKS* donne une nouvelle définition à la croissance économique : une croissance qui contribue au bien-être sans dommages pour l'environnement ou une croissance qui contribue à la reconstitution de l'environnement. Seule cette croissance-là est acceptable pour nous, c'est la seule dont nous voulons. Pas mal du présent programme coûte cher. La croissance qui en résultera, ira toutefois de pair avec une utilisation écologiquement responsable des facteurs économiques. Cela vaut pour le facteur « travail », qui est actuellement sous-utilisé à cause des coûts bruts trop élevés. Cela vaut pour le facteur « capital » (investissements), qui n'est pas taxé actuellement, ce qui contribue à éliminer le travail. Cela vaut aussi pour le facteur « ressources naturelles », qui est maintenant exploité, pollué, détruit, sans que le producteur en paie les coûts sociaux.

Empêcher la poursuite de la destruction du milieu, rétablir ce qui est pollué, une révolution dans l'utilisation des biens qui se font rares, tels que l'énergie et certaines matières premières, des lois sévères sur l'environnement, l'interdiction de produire des produits nocifs et qui ne sont pas indispensables, l'instauration d'un impôt pour l'environnement

(taxe verte) sur les produits polluants, le glissement des charges du travail vers le capital, le renforcement considérable des droits d'intervention des travailleurs dans les entreprises et établissements et la reconnaissance du droit à un travail rémunéré et à un revenu indépendant pour chacun. Voilà les piliers d'une économie durable.

## une société solidaire

Celui qui n'ose pas prendre aujourd'hui des mesures significatives dans les domaines du travail, des revenus et de la rénovation de la solidarité, s'incline devant un marché du travail enlisé et devant une dualisation qui exclut des groupes entiers de gens.

*GROEN-LINKS* veut qu'on mette fin à la nouvelle pauvreté née sous les cabinets Lubbers. Les allocations doivent de nouveau être liées à la croissance des revenus et il faut une opération de rattrapage pour éliminer le retard accumulé. Pour qu'une redistribution du travail soit réellement possible, il faut pour les groupes les plus défavorisés un programme sélectif d'éducation, de formation, et de recyclage, lié à de véritables perspectives d'emploi.

Chacun a un droit au travail. Il faut donc diminuer le chômage. Pour y arriver, une diminution drastique du temps de travail s'impose et le travail rémunéré et non rémunéré doit être réparti équitablement.

D'autre part, il faut des investissements considérables pour créer des emplois et des formations utiles. Ce n'est que de cette manière-là qu'on peut donner à chacun des chances de réaliser effectivement le droit à un emploi rémunéré.

Chaque être humain, qu'il exerce une activité professionnelle rémunérée ou non, a droit à un revenu décent. Pour de très grands groupes dans notre société, il n'y a déjà plus de lien entre travail et revenu. Ce serait un signe de solidarité nouvelle si, maintenant, on faisait le pas vers la suppression du devoir de rechercher un emploi, le combat contre la stigmatisation, l'individualisation intégrale et la suppression du principe du salaire du chef de famille. Cela nous ferait avancer sur la voie d'une solidarité encore plus poussée, qui peut prendre forme à long terme : un revenu garanti pour tous, lié au droit à un travail rémunéré et à la réduction du temps de travail, avec maintien de la sécurité sociale.

Dans ce contexte, *GROEN-LINKS* veut dans toute la société une large discussion bien préparée à propos du revenu de base.

La solidarité, c'est aussi : se battre pour les intérêts des minorités, des immigrés, des réfugiés. C'est d'autant plus indispensable que, dans plusieurs pays d'Europe, leur position est mise sous pression. L'égalité de droit est essentielle et doit aller de pair avec une lutte active contre le racisme, le fascisme et l'antisémitisme.

## un monde qui désarme

Pour une nouvelle perspective de désarmement, une autre façon de voir s'impose. Y compris à l'égard des relations internationales.

Alors que l'URSS vient de surprendre le monde agréablement par des mesures drastiques de désarmement et de réformes, l'OTAN se raidit de plus en plus devant chaque nouvelle proposition de Gorbatchev. On répète les vieilles phrases et on est incapable de définir une attitude constructive. Personne ne se demande ce qui tient encore l'OTAN ensemble. L'ennemi des années 50 qui n'existe plus ?

Toutes les énergies sont épuisées à tenir la famille OTAN unie, alors qu'on n'arrive pas à créer un nouveau concept de sécurité collective. Provisoirement, il semblerait que l'industrie militaire et la bureaucratie lourde de l'armement mettent tout en oeuvre pour empêcher un développement nouveau. Pour *GROEN-LINKS*, c'est inacceptable.

Il est grand temps qu'il y ait de nouvelles initiatives, venant également et précisément de l'Occident. Aujourd'hui, il est possible et nécessaire de faire de grands pas vers le désarmement : refus de toute modernisation des armes nucléaires, de toutes armes nucléaires aux Pays-Bas, soutien et réponse positive aux propositions visant à la réduction des systèmes d'armes nucléaires, la création de zones dénucléarisées, la diminution systématique des armements conventionnels. Il faut libérer des budgets pour une coopération sur une grande échelle entre l'Est et l'Ouest.

Le cabinet *CDA/WVD* n'a rien négligé pour tenter de rétablir l'unité de l'OTAN. Il aurait mieux pu utiliser son temps. On ne peut se retirer dans sa coquille quand le reste du monde commence à bouger. Lorsqu'on voit que ses anciens alliés ne veulent pas quitter la voie de l'armement et de la confrontation, on ne doit pas se lamenter, on doit aller à la recherche d'amis nouveaux : coopérer avec des pays neutres, non-engagés.

## le rôle de l'Etat

*GROEN-LINKS* ne fait pas confiance à une société qui laisse tout au libre jeu des mécanismes de marché. Mais nous ne voulons pas non plus d'une société dominée et contrôlée par l'Etat jusque dans ses derniers recoins. Les pouvoirs publics doivent laisser faire les gens le plus possible et créer à cette fin les conditions et les cadres légaux nécessaires.

Pas l'Etat-voyeur, mais l'Etat qui oriente. Moins de pouvoir central, moins de bureaucratie, moins de tutelle. Plus de décentralisation, plus de droits d'intervention des citoyens. Plus de cadres légaux pour une démocratisation poussée des relations économiques et sociales.

L'Etat doit constituer la garantie pour les droits fondamentaux individuels, l'égalité de droit et de traitement, le logement, l'enseignement, les soins de santé et un revenu décent, autonome pour chacun. Mais font aussi partie du terrain de travail des pouvoirs publics : une politique de paix active, la diminution du fossé avec le Tiers Monde, une production et une consommation favorables à l'environnement et une plus grande influence de la société sur les décisions économiques,

## groen-links en europe

Partout en Europe, une nouvelle façon de penser se fait jour. Avec des analyses fines et une qualité élevée d'argumentation et d'éloquence, il est sans cesse démontré qu'un système économique écologiquement responsable ne conserve pas seulement la nature, mais a aussi des effets positifs sur l'emploi. Redistribution du travail et des revenus, pouvoir d'intervention et amélioration des relations internationales sont indispensables. Les gens qui représentent cette pensée écologiste se retrouvent dans le mouvement écologique, parmi les rénovateurs technologiques, et dans les organisations et partis politiques.

On constate aussi des processus de rénovation au sein de la gauche : dans le mouvement syndical, dans le mouvement féministe et dans le mouvement ouvrier ainsi que dans les courants politiques qui y sont liés.

Partout où la pensée verte, écologique entre en contact avec les conceptions de gauche à propos de solidarité, du droit à avoir son mot à dire, de redistribution, de droits de l'homme, de désarmement, il en résulte d'importantes vues sur une politique d'avenir innovatrice. Le vert

et la gauche sont un tandem, avec lequel on peut se lancer sur la route. La nouvelle formation GROEN-LINKS aux Pays-Bas fait dès lors partie d'un développement qui est visible partout (y compris au sein du Parlement européen).

Dans son programme électoral pour la période parlementaire à

venir, GROEN-LINKS approfondit les conséquences de son identité telle qu'elle est définie ci-dessus. Cela ne signifie pas que nous donnions une réponse définitive à toutes les questions. Certains problèmes requièrent une poursuite de la réflexion et des recherches. Quelques thèmes n'ont pas encore pu être approfondis suffisamment par les participants à cette nouvelle formation politique : un texte à formulation ouverte en est dès lors le résultat provisoire.

Les points de départ et le fond sont cependant clairs comme l'eau de roche. Dans la politique pratique, la fraction parlementaire n'aura dès lors pas de difficultés à faire entendre sa voix et à exprimer des alternatives. Dans ce contexte, de bonnes relations avec les mouvements sociaux progressistes sont importantes. Elle font partie de la base d'où doivent se réaliser les changements de société que nous souhaitons.



- Que se passe-t-il ici ?

Cravates pure soie. Auto-portrait de Van Gogh avec nichons.

Sapins de Noël élaborés par Van Gogh à l'asile.

En fonction de ce programme, la fraction *GROEN-LINKS* sera unie dans la discussion parlementaire. Et s'il y avait tout de même divergence d'opinion, l'échange d'arguments et la discussion pour se convaincre prévaudront sur la discipline de fraction.

Les positions formulées dans ce programme donnent une base solide à une action parlementaire provocatrice. Il y aura une fraction *GROEN-LINKS* forte en nombre et en qualité. Et on s'en rendra compte au Parlement. D'autres choix, de nouvelles alternatives, des critiques fondamentales. De manière combative, nous forcerons les autres partis à la discussion et à la prise de position. L'agenda politique n'est plus aux seules mains de *CDA* et *VVD*. Avec une fraction forte de *GROEN-LINKS*, il y aura de nouveau de l'animation au *Binnenhof*.

Et soyons clairs : si un gouvernement progressiste peut être formé, avec un programme gouvernemental où nous nous reconnaitrions suffisamment, *GROEN-LINKS* exercera au maximum son influence pour qu'il voie le jour.

« *bizarre*  
*bizarre*  
*tout n'est pas la somme*  
*de toutes choses séparément* »  
(Martinus NIJHOFF)

## est-il possible qu'on revienne en arrière ?

leo platvoet

*Après le manifeste, voici une analyse du résultat, telle qu'elle a été donnée dans Bevrijding, le mensuel du PSP. Pour le principal, Groen-Links lui-même a plaidé, pendant les négociations de formation, pour un gouvernement à direction socialiste, le changement de coalition ayant été l'enjeu dominant des élections, et les libéraux ayant effectivement perdu celles-ci.*

*Le mouvement général est comparable à ce qui s'est passé en Belgique en 1987-88, le parti chrétien ayant sauvé la mise, et son poste de premier ministre, d'autant que le parti socialiste a reculé, après avoir adopté un « profil bas ». La nouvelle coalition s'est donc faite.*

*Pour la compréhension des sigles et l'allègement de la présentation, voici une brève carte d'identité des partis en cause.*

CDA - Christen Democraten Appel, regroupement de partis chrétiens datant du début des années 70, sous hégémonie catholique (ex-KVP). Tête de liste LUBBERS (premier ministre).

VVD - Verenigde Vrije Democraten, libéral conservateur.

D. 66 - Demokraten 66, libéral progressiste (créé en 1966).

PvdA - Partij van de Arbeid, socialiste. Tête de liste Wim KOK.

\* PSP - Pacifistisch Socialistische Partij, de tendance conseilliste, né dans les années 50, contre la guerre froide.

\* PPR - Partij van de Politieke Radikalen, à l'origine, scission de gauche dans le parti catholique KVP à la fin des années 60, plutôt plus vert que rouge dans Groen-Links.

\* EVP- Evangelische Volks Partij, *protestants de gauche sortis du CDA en 1978, « chrétiens donc progressistes ».*

\* CPN - Communistische Partij van Nederland, *communiste.*

VCN - Verbond van Communisten Nederland, *scission communiste traditionaliste (1984).*

SP - Socialistische Partij, *d'origine maoïste.*

SAP - Socialistische Arbeiders Partij, *trotskyste, scission du PSP.*

De Groenen, *parti vert-vert, animé par certains anciens PPR, notamment l'ancien Kabouter amsteldamois Roel VAN DUIJN.*

Six septembre, liste n° 6, six sièges. Les amateurs d'exorcisme craignaient ce résultat : en effet, trois «6», c'est un chiffre diabolique. Heureusement, *Groen-Links* n'a pas besoin de consulter des forces obscures, occultes pour expliquer ce résultat, tout de même un peu décevant pour beaucoup. Par contre, le retour du raciste Janmaat à la Deuxième Chambre est bien une source d'inquiétude. Sa disparition aux élections de 1986 avait fait oublier quelque peu le racisme politique. Et cela, nous le payons aujourd'hui.

Les résultats des élections du 6 septembre dernier à la Deuxième Chambre donnent un recul de la coalition gouvernementale (CDA inchangé ; VVD, perte de 5 sièges) et un gain de 3 sièges pour chacun des partis d'opposition, la progressiste-libérale (D. 66) et celle de *Groen-Links*. Et alors que le PvdA a perdu 3 sièges, il semble être le grand gagnant : retour dans les fauteuils ministériels. Il faut remarquer que ces résultats ont mis fin à la tendance qui voyait les trois grands partis occuper de plus en plus de sièges : seuls les partis de taille moyenne et les petits partis ont progressé.

Le gouvernement qui sera formé en fonction de ces résultats sera probablement de signature CDA/PvdA, complété par D. 66. Dans son avis, *Groen-Links* également s'est prononcé en faveur de cette formule. Mais les résultats électoraux ont précédé cette formation. Examinons-les maintenant.

## le double

Les malins l'auront évidemment remarqué tout de suite : doubler son nombre de sièges (de 3 à 6), cela fait évidemment un bel effet. Dans un sens relatif, cela fait de *Groen-Links* le grand gagnant de ces élections : + 100 % en sièges, contre 33 % de gain pour *D. 66*. Mais *D. 66* a aussi gagné quelque 26 % d'électeurs (138.000), alors que *Groen-Links* n'en a gagné que 15 % (55.000). Le comble est que si *Groen-Links* avait existé en 1986 également, il aurait obtenu alors 5 sièges en fonction de ses résultats.

Mais il y a eu progrès, et cela a mis fin à la tendance à la baisse aux élections parlementaires, qui avait été ressentie si douloureusement en 1986. C'est important, mais néanmoins nullement rassurant. En effet, il ressort des nombreux sondages électoraux que la base stable des électeurs qui votent avec 100 % de certitude pour *Groen-Links*, est particulièrement variable.

Les chiffres ci-après, tirés d'un sondage effectué aux cours des semaines précédant les élections, en sont une illustration :

|                                      | 19/8       | 26/8       | 2/9        |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Préférence Groen-Links (en %)</b> |            |            |            |
| * Première préférence                |            |            |            |
| certitude absolue                    | 3.8        | 3.4        | 5.1        |
| assez certain                        | 3.3        | 3.3        | 1.5        |
| pas si sûr                           | 0.5        | 0.5        | 0.4        |
| <b>Total première préférence</b>     | <b>7.6</b> | <b>7.2</b> | <b>7.0</b> |
| * Deuxième préférence                |            |            |            |
| possible                             | 0.3        | 0.5        | 0.6        |
| improbable                           | 3.2        | 3.0        | 0.8        |
| <b>Total deuxième préférence</b>     | <b>3.5</b> | <b>3.5</b> | <b>1.4</b> |
| * Pourcentage maximum                | 12.4       | 13.1       | 10.6       |
| * Pourcentage minimum                | 3.8        | 3.4        | 5.1        |

(Source : NIPO/Adformatie n° 34-36)

Le pourcentage des électeurs qui, à quatre jours des élections, savaient avec certitude absolue qu'ils allaient voter *Groen-Links* (5.1 %) est exactement 1 % plus élevé que le pourcentage de ceux qui l'ont finalement fait effectivement. Les derniers jours avant les élections ont encore des effets pas seulement sur l'électorat flottant, mais aussi sur les



- C'est là sûrement que se tient la fête occidentale de la lumière.
- Quand Jésus est né, Marie ne fumait pas non plus.
- Je fume quand je veux.
- Un restaurant est un lieu public.
- Tire ton cigare et pas seulement de ta gueule.
- Où il y a de la fumée, il y a du feu.
- Qui a demandé le saumon fumé ?
- Nous fumons une cigarette, avec les garçons aux toilettes.

électeurs « stables ». L'enquête-éclair de NIPO, immédiatement après le grand débat des têtes de listes du 5 septembre, l'avait d'ailleurs indiqué : 78 % de ceux qui avaient dit avant le débat qu'ils allaient voter *Groen-Links*, n'avaient pas changé d'avis à l'issue de celui-ci. Malgré toute l'importance accordée à *Groen-Links* dans les media, le grand problème a été la dernière semaine. On attachait une attention accrue au débat entre *PvdA* et *CDA*. Un journal comme *De Volkskrant*, qui n'est pas sans importance pour *Groen-Links*, a continué d'écrire à son propos, mais alors de plus en plus de manière extrêmement négative.

## une question de pouvoir

Le grand problème pour *Groen-Links* reste d'ordre politique : trouver une réponse compréhensible et convaincante à la question du pouvoir. Car de nouveau, tout le monde a pu constater que, la dernière semaine, la force d'attraction du *PvdA* sur l'électorat potentiel de *Groen-Links* était énorme. Nous pensons évidemment pouvoir donner une réponse satisfaisante à cette question (« il s'agit de faire descendre *CDA/VVD* en-deçà de 75 sièges, pour y arriver, on peut voter *Groen-Links* »; « il s'agit d'élections parlementaires : une fraction *Groen-Links* aussi forte que possible a des conséquences pour la politique »; « il y a plus de chances que le *PvdA* puisse collaborer d'une manière valable avec le *CDA* s'il est plus réduit »; etc...). Mais beaucoup d'électeurs ne pensent pas ainsi. Lorsque la question du pouvoir n'est pas à l'ordre du jour, le score de *Groen-Links* est meilleur. La preuve la plus convaincante en est donnée par les élections européennes d'il y a trois mois, où *Groen-Linkse Regenboog* a obtenu 7 %. Malgré la participation beaucoup moins élevée (50.5 % contre 80.1 % maintenant), cela représentait quelque 4.000 voix de plus que le 6 septembre (365.596 voix contre 361.274).

Lors des élections provinciales, en 1987, les diverses listes de la gauche radicale avaient obtenu 345.659 voix (4.9 %).

## vcn et sp

La formation de *Groen-Links*, qui a provoqué, d'après certains critiques, un glissement vers la droite des programmes de la gauche radicale, a-t-elle été bénéfique aux tout petits partis d'extrême gauche ?

Le *SAP*, le *SP* et le *VCN* ont constamment souligné le caractère « creux » de *Groen-Links* au cours de leur campagne, l'opportunisme vert, l'abandon des principes socialistes, etc... Les chiffres ci-après y répondent à suffisance.

|     | 1986   |     | 1989   |     |
|-----|--------|-----|--------|-----|
| SAP | 3.939  | 0,0 | 4.305  | 0,0 |
| SP  | 31.983 | 0,4 | 38.789 | 0,4 |
| VCN | 4.683  | 0,1 | 7.730  | 0,1 |

Le *VCN* a obtenu près de la moitié de ses voix à Groningen et en Noord-Holland. Comme on sait, c'est là aussi que vivent la plupart des communistes orthodoxes. Un certain nombre d'entre eux sont d'ailleurs

restés membres du CPN, comme il ressort d'un appel à voter VCN, lancé par un certain nombre de dirigeants (parmi lesquels le seul bourgmestre CPN, Hanneke Jagersman de Beerta). Sa désignation comme bourgmestre d'une commune plus grande, restructurée, de Oost-Groningen, a ainsi encore moins de chances.

Le SP, qui veut s'adresser, de par son approche populiste, à un électorat qui vote plutôt PvdA que Groen-Links, avait cependant pris également ce dernier pour cible. Dans son journal électoral (tirage 3.5 millions selon les indications du SP, mais d'après une mini-enquête dans mon entourage, seuls 30 % des gens ont trouvé ce journal dans leur boîte), il était dit aux électeurs que le programme de Groen-Links impliquerait des charges supplémentaires de quelques milliers de florins par an pour « l'homme de la rue ». Lorsque Milieudéfensie et Natuur en Milieu ont publié leur comparaison électorale et constaté que Groen-Links était le plus « vert », en paroles, en actes comme en argent, les ex(?)-maoïstes se sont presque étranglés de colère. Dans une lettre agressive aux deux organisations écologiques, ils ont exigé que celles-ci organisent un débat entre les têtes de liste de Groen-Links et du SP. Le reproche de SP n'est que trop connu : Groen-Links n'aurait « découvert » l'environnement que « tout récemment », alors que depuis des années, le SP serait dans ce domaine « honnête et actif ». S'il est vrai que Groen-Links n'existe que depuis quelques mois, pour le PPR et le PSP notamment, ce reproche n'a pas de sens. Bram van der Lek a écrit son « petit livre rouge de l'environnement » à une époque où Jan Marijnissen et consorts avaient un tout autre petit livre rouge, et suivaient ainsi le Grand Timonier - connu pour n'être pas si vert - sur la Place de la Paix Céleste. Le SP a dépensé plus de 700.000 florins, soit 100 florins par électeur gagné. Cela fait depuis 1977 que, partant de la campagne, le SP est en voie de conquérir la ville. Cela a donné les scores ci-après.

|      |        |     |
|------|--------|-----|
| 1977 | 24.420 | 0,3 |
| 1981 | 30.357 | 0,4 |
| 1982 | 44.690 | 0,5 |
| 1986 | 31.983 | 0,4 |
| 1989 | 38.789 | 0,4 |

## sap et groenen

Voyons ensuite le SAP. Pour le PSP, c'est le plus significatif, car dans sa campagne, ce groupe résultant d'une scission a insisté le plus sur les idéaux et les analyses socialistes précises attribuées depuis toujours au PSP. Le SAP a gagné exactement 366 voix par rapport à 1986, mais de



- Ce test n'est quand même pas reconnu.
- Allez plutôt au lit, maître.
- Si l'euthanasie avait été légalisée, on n'aurait jamais eu une fête de Noël.

nouveau, il n'a pas réussi à dépasser le pourcentage (arrondi) de 0.0.

La conclusion peut seulement être que, pour les électeurs (de la gauche radicale), *Groen-Links* ne représentait nullement un glissement vers la droite.

Au contraire, la naissance de *Groen-Links*, et les scores élevés lors des sondages, ont eu pour effet que, plus que jamais, les media et les autres partis politiques se sont occupés « sérieusement » des points figurant au programme de *Groen-Links*. Les critiques entendues généralement, n'étaient dès lors pas que ce programme était trop « conservateur », mais plutôt trop « radical », « utopiste », trop « cadeau de Saint-Nicolas ».

Les *Groenen* de Roel van Duyn (« nous ne sommes ni de gauche, ni de droite, nous sommes verts ») ont encore gagné le plus : 12.619 voix ; de 0.2 %, ils sont montés à 0.4 %. C'était plus ou moins dans l'ordre de grandeur attendu, mais pas celui de leurs estimations, car les *Groenen* se gonflaient dans le sillage de *Groen-Links*. L'égotiste Van Duyn, qui est sensible aux media, demandait un débat avec *Groen-Links*. Après quelques brutalités malhabiles de la part des *Groenen*, il a eu son débat.

Les quelques rares personnes qui y ont assisté ont pu constater que Bram van Dijk en a fait voir de toutes les couleurs à son ancien compagnon de parti.

## gains et pertes

Cette fois encore, INTOMART a procédé à une étude détaillée à propos des gains et des pertes des partis. Ce qui est frappant pour *Groen-Links*, c'est que, des composantes, le *PSP* a fourni le plus grand nombre d'électeurs, à savoir 21 % du total de *Groen-Links*. Comparé à 1986, cela signifie que 69 % des électeurs du *PSP* de 1986 ont voté maintenant pour *Groen-Links*.

Le tableau ci-après donne les chiffres des composantes de *Groenlinks* :

| Origine | Groenlinks | en % des électeurs de 86 |
|---------|------------|--------------------------|
| PSP     | 21         | 69                       |
| PPR     | 14         | 44                       |
| CPN     | 9          | 56                       |
| EVP     | 2          | 33                       |

Quelque 46 % des électeurs de *Groen-Links* viennent donc de ses « propres rangs ». Le reste vient du *PvdA* (25 %), de non-votants (7 %), d'électeurs nouveaux (7 %), *CDA* (6 %), *D. 66* (4 %), *VVD* (3 %), « petite droite » (1 %) et divers (1 %).

A côté de cela, il y a le fait que 12 % du « gain » du *PvdA* et 6 % de celui de *D. 66* proviennent d'un des partis de *Groen-Links*. Les échanges entre le *PvdA* et la gauche radicale ont toujours été importants. C'est ainsi qu'en 1982, 57 % des pertes du *PPR*, et en 1986, 40 % des pertes *CPN/PSP* sont allées vers le *PvdA*.

## interprétations

Si tous ces chiffres fournissent beaucoup d'informations, ils n'expliquent cependant pas tout. Pour cela, il faut les interpréter, et cela peut être fait de différentes manières. Cela rend les débats vivants.

Est-ce la faute des sondages d'opinion (Interview) qui faisaient apparaître que *Groen-Links* allait faire un très bon score, au moment où le

*PvdA* accusait un sérieux retard par rapport au *CDA*, et qui voulaient ainsi pousser les électeurs de gauche à voter tout de même pour le *PvdA* ? Cette théorie du complot est très séduisante, mais elle est réduite à néant par le fait qu'*INTOMART* et *NIPO* également - et donc pas seulement Maurice de Hond - entretenaient des perspectives grandioses pour *Groen-Links*. En effet, les attentes ont été exacerbées par les sondages d'opinion, mais également par l'effet électoral escompté par les partisans de cette coopération. Combien de fois, dans *Bevrijding*, (mensuel du *PSP* - *ndt*), n'a-t-on pas fait état de la donnée scientifique selon laquelle l'électorat potentiel de *Groen-Links* se situe entre 10 et 15 %. Le signataire du présent article y a d'ailleurs également référé à plusieurs reprises. Le 26 août encore, *INTOMART* donnait un score maximum de 13.1 %. Ce n'est donc pas l'attractivité potentielle qui est en cause.

Avons-nous démarré trop tôt la campagne de *Groen-Links* ? Non, si le démarrage avec le train de Rodeschool à Groenlo a eu tant d'échos, c'est précisément parce que *Groen-Links* était le premier parti à donner le signal du départ. La campagne s'est toutefois terminée quelques jours trop tôt : le 3 septembre dans l'Oosterpark. Il y avait évidemment encore le débat des têtes de liste, mais *Groen-Links* aurait bien fait de tenir le lundi 4 septembre encore, comme les autres, une soirée électorale nationale. Il y a évidemment aussi des choses à dire à propos de la campagne dans son ensemble, mais en général, la façon dont elle a été concrétisée en un laps de temps aussi court a été hautement appréciée.

Est-ce donc dû au contenu de *Groen-Links* ? A ce sujet, il y a plus à dire. Nous avons déjà fait état du « glissement vers la droite » qu'il y aurait eu dans le programme : il ne peut en aucun cas expliquer pourquoi il y a eu moins de sièges que prévu, car les électeurs potentiels ne sont pas allés vers la « gauche », mais vers la « droite ».

Les choix radicaux de *Groen-Links* étaient-ils trop peu étayés ? Les connaisseurs du spectre de la gauche radicale avaient déjà découvert qu'à part la fameuse taxe verte, le programme ne contenait pas tant de nouveautés. C'était une constatation correcte, car il est un dosage de positions connues et reconnaissables du *PSP*, du *PPR* et du *CPN*. Pour nous, il ne pose aucun problème, mais il faut alors le défendre de manière vigoureuse et convaincante.

Car différemment du passé, nous avons été attaqués à son sujet. Ici se fait probablement sentir le délai trop court : les candidats de *Groen-Links* n'ont pas réussi à se familiariser de manière crédible avec le contenu diversifié de *Groen-Links*.

L'absence de chiffres quant aux répercussions financières du programme et celle de sa traduction financière par le Bureau Central du Plan ont suscité une autre critique très répandue. De deux choses l'une : soit un programme veut uniquement offrir une alternative radicale et ne pas s'arrêter aux petits pas nécessaires. Dans ce cas, une traduction financière n'est pas nécessaire. Mais si le programme veut aussi contenir sa faisabilité à court terme, sa traduction financière est indispensable. Et lorsqu'alors on dit A, il faut aussi dire B : laisser le BCP procéder à ces calculs. L'objection qu'il faut avoir de bons contacts avec le BCP pour qu'il puisse se charger de la traduction financière du programme électoral de *Groen-Links*, semble plausible. De tels contacts doivent donc être établis dans la période à venir.

*Groen-Links* s'est-il trop occupé du *PvdA* ? Autre critique qui surgit fréquemment. En effet, la tentation de rechercher lors des débats la discussion avec le *PvdA* est assez irrésistible. Pour autant qu'il s'agisse des différences dans les programmes, il s'agit d'un phénomène inévitable et utile. Lors de la discussion à propos de la question du pouvoir, cela devenait souvent un peu plus compliqué. La position, claire et précise est : une participation gouvernementale de *Groen-Links* ne peut être envisagée que dans une majorité progressiste. Dans tous les autres cas, *Groen-Links* opte pour le rôle si nécessaire de l'opposition. Ce n'était pas toujours dit de manière aussi claire, mais même si cela avait été le cas, la question est de savoir si nos électeurs (potentiels) auraient été heureux de cette position. Vu les votes qui sont allés vers le *PvdA* et *D*. 66 lla réponse à cette question est : non.

## groupes sanguins incompatibles

Les media ont aussi tenté de déclarer incompatibles les composantes de *Groen-Links*. A plusieurs reprises, on a annoncé que si elle ne l'était pas immédiatement avant les élections, l'unité de *Groen-Links* serait brisée dès le lendemain. Des événements, tels la répartition des portefeuilles au sein de la direction de *Groen-Links*, étaient considérés comme des signes précurseurs. Mais les charognards seront bien déçus. Nombreux sont en effet ceux qui, au sein des partis, comprennent de mieux en mieux qu'on ne peut pas revenir en arrière.

Nous ne pouvons évidemment que deviner ce qui se serait produit en cas de participations électorales séparées, mais il est difficile de trouver dans ce cas des arguments en faveur de bons résultats. Les critiques qui peuvent être avancées après trois mois de *Groen-Links* nous font précisément aboutir à la conclusion que la période à venir devra être

utilisée pour avoir une discussion approfondie et fondamentale à propos du programme, des points de départ, des objectifs et des formes organisationnelles de *Groen-Links*.



- Nous sommes les sages d'Orient. Nous cherchons l'événement de Noël car nous avons vu sa lueur.
- Vous devez aller chez les gens, car ils n'osent presque plus sortir (Tache de vin suspecte).

Et là ils virent le peuple qui fêtait Noël.

des éléments  
pour construire l'avenir  
**un regard**  
**sur les dix dernières années**

henk hoekstra

*Le CPN a une histoire assez originale sur plusieurs points. D'abord il a été l'héritier d'une scission de gauche du parti socialiste qui s'est produite déjà en 1909. On sait en général mieux que « l'opposition de gauche », conseilliste et proche de Trotsky, y a été très importante dans les années 20.*

*Mais pour l'histoire récente, on retiendra surtout que le CPN refusa de prendre parti dans la lutte Pékin-Moscou des années 60, et qu'il mena depuis lors une politique très « non-alignée », d'abord d'inspiration ultra-orthodoxe, ensuite euro-communiste.*

*Le choc de l'échec électoral de 1977 le conduira en particulier à élaborer et adopter un nouveau programme, en 1984, au prix d'une scission traditionaliste (le VCN).*

*Les années 70 et 80 ont été aussi pour le CPN la période d'un profond renouvellement de sa base sociale - du côté des jeunes, des femmes, des intellectuels - et de ses pratiques politiques, par exemple sur le terrain de l'émancipation des femmes et des minorités sexuelles. Années d'immersion aussi dans un mouvement de la paix complètement renouvelé. On parlera de « déléninguisation ».*

*Le CPN a été et est aujourd'hui une composante active du projet Groen-Links. Comment tout cela a-t-il été vécu ? Le texte ci-après est un bilan de dix ans arrêté en août 1988, à l'occasion du septantième anniversaire.*

*Son auteur, qui fut président du CPN dans les années 70, a été, parmi la vieille garde, celui qui a assuré la transition vers des équipes plus jeunes, qu'il a soutenues ensuite.*

La salle de congrès du complexe RAI d'Amsterdam était pleine à craquer le 24 novembre 1978. Le CPN fêtait son soixantième anniversaire. Comme l'époque, la réunion fut très mouvementée. Les blessures de la grande défaite électorale de 1977 n'étaient pas encore guéries. Nous ne voulions cependant pas en rester là sans rien faire. Bien que très occupés à digérer les événements et à en tirer des conclusions pour le parti, nous n'hésitâmes pas un instant à prendre des initiatives. L'action contre la bombe à neutrons fut lancée, ce qui jetta les bases pour le très large mouvement pacifiste des années 80. On commença aussi la lutte contre les plans asociaux du gouvernement d'alors, définis dans le programme *Bestek 81*. On proposa un débat sur un nouveau programme pour le parti. Les festivités du soixantième anniversaire ne furent donc en rien une manifestation piteusement défensive, il n'y fut pas question de se regarder le nombril ou de rentrer dans sa coquille.

Après de larges débats sur les causes et les conséquences de la défaite électorale, la conclusion pour le parti et ceux qui se sentaient liés à lui était bien claire : un renouvellement politique était absolument nécessaire.

Alors déjà nous affirmions qu'il fallait chercher la base de cette rénovation dans les forces qui s'étaient rencontrées dans les actions : «les impulsions d'une rénovation démocratique viennent des mouvements de masse» et «la force du CPN tient à sa capacité à marcher avec d'autres».

Nous voulions rassembler et réunifier. C'est ainsi que nous voyions les choses il y a dix ans. Mais cette approche, bien que correcte, ne mena pas au renforcement du CPN. Les buts que nous nous étions fixés, même s'ils faisaient parfois l'objet de chaudes discussions, ne furent pas ou seulement très partiellement réalisés. Nos positions parlementaires continuaient à s'effriter. Cela n'allait pas bien quant au nombre de membres, quant à l'organisation du parti et à *De Waarheid*. Maigre consolation, les phénomènes négatifs ne concernaient pas seulement le PC des Pays-Bas, mais le mouvement communiste dans son entièreté.

Tout cela fut-il donc inutile, les discussions et les plaidoyers pour la rénovation de la politique communiste n'étaient-ils qu'une aventure

incongrue ou une illusion ? C'est ce que prétendent des gens à l'intérieur autant qu'à l'extérieur de notre parti. La réponse n'est pas simple, pas plus que la situation qui s'est créée. En effet, dans la dernière décennie est née une situation très compliquée et souvent confuse, qui malgré les déceptions évoquées ci-avant, ne peut être décrite comme purement négative.

On ne peut nier que là où fut introduite effectivement une rénovation d'intervention, on enregistre d'importants et durables résultats. Sur de nombreux terrains, de nouveaux liens de collaboration furent noués. Et la discussion à propos de la constitution d'un potentiel progressiste, avec des relations modernes entre partis et mouvements de gauche, ne s'est pas limitée aux communistes.

On fit des propositions concrètes pour la formation d'une alliance de nouveau style. Nous savons que tout cela n'est encore qu'à l'état d'ébauche, et que les résultats en furent souvent contestés. Mais ce fut un début. Un certain nombre d'idées, nées dans une situation de crise du CPN, firent leur chemin grâce à l'intervention des communistes. Le parti, lui, souffrit de ce que des divergences de conception furent débattues comme s'il s'était agi de contradictions inconciliables ou insurmontables. Le débat sur des questions politiquement extrêmement importantes dégénéra en lutte de tendances, accompagnées de face-à-face entre disciplines de groupes et ambitions de pouvoir opposées. Cela semble changer ces derniers temps, mais le dommage doit encore être réparé.

## des mots inspirés

Entretemps notre parti, en mettant à l'ordre du jour ces dernières années des problèmes angoissants, semble avoir pris une avance sur les discussions qui se tiennent actuellement dans presque tous les partis communistes.

La rénovation ou perestroïka n'est malheureusement pas apparue comme allant de soi pour des communistes, mais bien comme l'effet de la reconnaissance d'une crise et d'une stagnation dans leurs propres rangs. Pendant des années, cela fut bêtement nié, jusqu'à ce que les faits ne puissent plus être occultés plus longtemps, et que des communistes se soient levés qui eurent le courage de dire quelle était la situation.

On cessa de parler de « progression continue, à quelques manquements secondaires près », de « supériorité » : les vieilles phrases stéréotypées furent remisesées comme trompeuses, et remplacées par des analy-



Les grandes étoiles rayonnent quand même.

ses sévères de la réalité. Le passé ne fut plus expédié par les seules références aux grands aspects positifs.

Pour une super-puissance comme l'Union Soviétique, ses différents appareils d'Etat et structures de pouvoir, cela a d'énormes conséquences. Selon de récentes révélations, il semble que là aussi des concentrations de pouvoir entre les mains de quelques uns, sans contrôle démocratique, aient conduit à l'arbitraire, au vide juridique et à la négation des principes socialistes. Tout ceci fut caché aux alliés et aux communistes d'ailleurs en faisant appel à la confiance et à la solidarité internationale (qui n'y tient pas d'ailleurs).

Bien sûr pour notre parti, dans les années 60 et plus tard, nous savions que beaucoup de choses allaient très mal, et nous l'avons exprimé en mettant fortement l'accent sur l'autonomie de notre parti. Mais les communistes d'Union Soviétique ont une dette à payer, et ils ne l'honoreront qu'en réalisant avec la plus grande détermination possible la perestroïka et la glasnost, et en tirant toutes les conséquences de l'affirmation selon laquelle le socialisme a autant besoin de démocratie que nous de l'air que nous respirons.

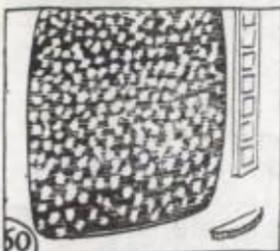
C'est seulement ainsi que sera retrouvée la confiance de tous ceux qui, en toute netteté, ont choisi avant, pendant et après la Deuxième guerre mondiale de s'investir à fond contre le fascisme, l'oppression, l'anti-sémitisme et le racisme. Ils optèrent, dans les temps les plus obscurs, pour le communisme et un avenir socialiste.



**Rénovation** est devenu un mot d'ordre pour tous ceux qui veulent progresser.

Le déroulement des choses ne peut être prévu dans les détails. L'utilisation schématique de «principes» sans que leur contenu et leur pratique ne soient confrontés aux développements modernes, n'est plus tenable. La rupture avec une habitude suscite la résistance, et les surprises ne sont pas exclues.

Par ailleurs l'image politique quotidienne, qui n'est pas seulement déterminée par nous, crée sans cesse d'autres complications. Il faut réagir à l'actualité. Il faut donc que beaucoup de choses coïncident.



Une expérience précieuse s'est accumulée ces dernières années. Nous le savons déjà par le fait que les communistes mettent à l'ordre du jour la nécessité de la rénovation, et des perspectives politiques se sont créées à l'échelle nationale et internationale.

Notre propre expérience nous montre que le processus est d'autant plus efficace aux yeux des gens qu'il est directement rattaché aux actions pour toutes ces choses qui concernent la vie et sa qualité. Pour des choses donc dont les communistes s'occupent naturellement, et pour lesquelles ils ont adhéré au parti. Ces gens ont peuplé le parti pendant septante ans, se sont bagarrés pour le socialisme, et se sont quelques fois disputés entre eux pour en fin de compte toujours être présents au moment opportun là où il le fallait. Ceci nous donne la faculté, sans nous surestimer nous-mêmes, de juger avec une certaine maturité de ce qui se passe.

Il n'est pas mauvais de rappeler certaines expériences.

## des sources d'inspiration

Lorsque nous donnions les premières impulsions pour la rénovation de notre parti, nous affirmions qu'un tel projet devait en fait être une caractéristique inhérente à l'action et à la pensée communistes. Il s'agissait ici bien plus de l'expression d'un vœu que d'une évidence.

La réalité montrait une sclérose du mouvement communiste, qui datait de longues années, et qui déboucha sur une crise. Bien sûr le marxisme pousse au changement continu, et est de ce fait une source d'inspiration révolutionnaire. Mais cela n'empêche pas l'apparition de sclérose, stagnation, dérailements et falsifications, au sein d'un mouvement communiste se réclamant du marxisme, surtout là où se développent des structures organisationnelles ou étatiques qui vont de pair avec des appareils bureaucratiques et des ambitions personnelles.

Par excès de centralisme et par manque de démocratie, les possibilités de correction furent éliminées. Des penseurs et des activistes, inspirés par des idéaux communistes, avaient entamé leur combat à partir de positions de dominés, issues du capitalisme et du colonialisme : ils n'ont pas pu soupçonner que cette dérive se produirait au sein même de leur propre cercle. Si une telle prédiction avait été formulée, elle aurait certainement été écartée comme défaitiste ou cynique. Nous savons mieux maintenant.

Le socialisme ne crée pas par définition une forme idéale de démocratie et de liberté. On ne peut éviter un processus révolutionnaire interne, avec un combat permanent pour plus de démocratie, de liberté et de droits de l'Homme. Le socialisme, contrairement au capitalisme, se doit de créer les conditions d'un développement humaniste dans la société.

Il faut remarquer par ailleurs qu'à côté d'une impulsion interne, des sources d'inspiration venant de l'extérieur ont aussi donné un choc important à la discussion sur le renouveau du mouvement communiste. Les partis qui y étaient ouverts en ont tiré profit. Les mouvements des dernières décennies ont apporté des expériences et des idées stimulantes.

Ainsi, dans la lutte sociale, on a choisi une ligne de plus grande unité syndicale, et en même temps on a impulsé des formes d'action qui permirent à des organisés et à des inorganisés de se réunir au sein de comités d'action.

Le mouvement étudiant et la lutte des femmes connurent des points culminants et livrèrent un trésor d'idées requinquantes.

Les porteurs et les propagandistes de ces idées, nous les trouvons jusqu'à aujourd'hui en première ligne. Il fallait remarquer que ces formes d'action, bien que se déployant à première vue sur leur propre terrain,

convergaient quand même contre la politique gouvernementale et contre les structures sclérosées dans les formations de gouvernement.

Le fait que de nombreuses personnes venues de divers mouvements trouvèrent leur chemin vers le CPN, y contribua. Et eut pour conséquence, au sein du parti, le débat sur comment organiser cette convergence, et les étapes pratiques qui étaient nécessaires. Plus qu'ailleurs, il y eut au sein du CPN des discussions sur de nouvelles alliances pour une autre politique gouvernementale. Ce fut une source d'inspiration ; le CPN fut même ainsi un initiateur d'un débat général, au sein des partis du mouvement ouvrier des Pays-Bas, sur la formation d'un potentiel progressiste. Tout ceci, malgré les complications à l'intérieur du parti, a joué un grand rôle dans la création de nouveaux rapports entre les partis et les mouvements.

C'est surtout l'action pacifiste qui en recueillit les fruits. Le large mouvement anti-apartheid montre aussi qu'aller ensemble vers des objectifs communs est devenu un élément constant : la diversité politique ne doit pas mener à des lignes de clivage permanentes et infranchissables.

Si on considère l'ensemble, la conclusion s'impose : la rénovation ne suppose pas une lutte entre générations, jeunes et vieux. Au contraire, la collaboration entre personnes âgées, qui s'engagèrent à partir de leur propre expérience, et des jeunes, s'avéra fructueuse. D'autre part, on trouva des conservateurs autant parmi les jeunes que parmi les vieux. La poursuite nécessaire de la discussion gagnera en force de conviction si elle n'est pas émaillée d'émotions suscitées par des oppositions d'apparence, mais si elle se concentre sur des points décisifs pour notre intervention à une période où de rapides changements dominent la scène politique.

## **organisation et direction**

Les années écoulées, qui ont vu des luttes d'opinion aiguës, ont laissé des traces profondes. La discussion sur la création d'un rapport de force moderne, qui tienne compte de changements importants dans la composition de la classe ouvrière et du parti communiste, a amené un grand émoi. Assez paradoxalement, les plaidoyers pour une plus grande unité allaient de pair avec une grande division au sein du parti. Ce n'étaient pas les différences d'opinion qui étaient dramatiques. Elles étaient inévitables et avaient été tenues trop longtemps cachées. C'est plutôt la lutte entre les diverses tendances qui provoqua de grands dégâts.

Aurait-il pu et dû en être autrement ? Sans doute. Aurions-nous dû pour cela laisser de côté les problèmes qui se posaient à nous, et dont nous savions que le traitement provoquerait de grandes tensions ? En aucun cas. Le choc provoqué par les résultats élec-



Et alors il se mit à neiger.

toraux de 1977 montra qu'il fallait faire le choix de suivre de nouvelles voies. Comme il apparut plus tard, cela ne valait pas seulement pour les communistes des Pays-Bas.

L'afflux de membres venant de très nombreux mouvements dans les années 70, venant donc d'ailleurs que de la base de recrutement traditionnelle, signifiait que notre parti devait être en état, plus qu'auparavant, d'aborder toutes les questions qui étaient à l'ordre du jour dans le mouvement ouvrier des Pays-Bas. Cette diversité se reflétait dans les débats qui étaient menés au sein du CPN. C'était un grand défi que d'accorder une place dans le parti à des hommes et des femmes qui avaient une expérience propre de la politique et de l'action. Ils avaient choisi d'être membres avec la ferme conviction de s'allier à des compagnons d'armes, mais ils venaient avec leurs propres images, expériences et racines. On pourrait ici faire l'histoire de l'enrichissement de la vie du parti comme conséquence de cette intégration. Mais tout le monde sait que cela ne se passa pas sans mal. Il y eut des frictions, des fractions, des luttes concernant le passé, et il y eut des tentatives pour monter les générations les unes contre les autres. Mais la clarté exige que l'on ajoute que tout ce «mal» ne vint certainement pas des nouveaux venus !

L'organisation du parti ne semblait pas prête à accepter un débat ouvert et complet à propos des événements qui déferlaient sur nous. Le parti n'avait pas d'expérience qui lui aurait permis de gérer sans déchirure l'opposition de majorités et de minorités, et de créer l'espace nécessaire à la poursuite de la discussion après la prise de décisions majoritaires. Alors que tout démontrait que l'époque exigeait un nouveau type de parti communiste, il y avait un courant qui n'en voulait pas, et à l'autre extrême, un courant qui était convaincu que ce n'était pas possible et que le seul chemin possible était le passage au PvdA (Parti du Travail, socialiste, *ndt*). Les conséquences de ces tensions ne sont pas encore dépassées. A mon avis, il faut cependant tirer un certain nombre de conclusions de notre propre expérience, qui est d'ailleurs également internationale.

Un épisode important de l'histoire du mouvement communiste est révolu. Tout en intégrant les expériences du passé, il doit se rénover. Au cours de ce processus, l'ouverture à tous les membres et à tous les intéressés est une condition absolue de la formation d'une opinion spécifique, et c'est un apport à la formation d'une coalition. La vie du parti et l'organisation doivent réaliser ceci, et en même temps unifier tout le monde dans des actions sur des objectifs à court et à long termes. L'organisation du parti ne peut être identifiée avec «l'appareil» ou avec des structures mises sur pied une fois pour toutes et intouchables. L'organisation du parti et ses instances élues démocratiquement doivent fonctionner sagement, doivent donner une direction au processus de changement et évoluer elles-mêmes en même temps. Déjà en 1981, par exemple, nous avons constaté qu'il fallait mettre fin à la durée illimitée d'occupation de fonctions centrales. Nous avons ainsi commencé à changer, d'autant que cela ne nécessitait pas de modifications des statuts.

## **nécessité d'un programme de parti**

Il est devenu clair que la rénovation n'exigeait pas seulement quelques adaptations et changements d'ordre organisationnel. Avec une grande unanimité, il fut décidé d'établir un nouveau programme. Mais l'unanimité disparut dès que des propositions concrètes de textes furent déposées sur la table.

Cela n'avait rien d'étonnant, vu la disparition de bien des certitudes et des planches de salut, conséquence des révélations concernant le passé provenant surtout des partis communistes étrangers. Pour ce qui regardait les communistes des Pays-Bas, l'opinion se répandit que le

passé, avec tous ses moments glorieux, devait être rendu utilisable pour l'avenir, ce pourquoi les erreurs ne devaient pas être tues.

Cela ne se produisait pas, en ce qui nous concerne, de façon aussi surprenante que certains le supposaient. Déjà auparavant des orientations erronées à propos du mouvement syndical avaient par exemple été balayées : cela nous occupa pendant des années aux environs de 1960. Une intervention décidée fut aussi nécessaire contre les tendances qui, au sein du mouvement communiste, voulaient provoquer une rupture avec les combattants de pays soumis à un régime colonial et avec les mouvements de libération (notamment en Indonésie). C'était un prolongement de la rupture entre l'Union Soviétique et la Chine, et des tentatives entreprises, de part et d'autre, pour structurer leurs groupes de partisans respectifs au sein d'autres partis. Pendant des années il fallut fournir un effort intense pour limiter ou arrêter les dégâts au sein de notre parti et dans ses relations avec le PC indonésien.

La lutte contre les erreurs, les orientations fautives ne nous est donc pas inconnue. Mais travailler à un nouveau programme, dans lequel seraient intégrés toutes les expériences, est évidemment une tout autre entreprise, compliquée et de bien plus large envergure.

C'est en 1981 que fut publié le premier projet d'un programme de parti. On y esquissait à grands traits et de façon non exhaustive l'avenir, nos idées sur le socialisme aux Pays-Bas et la route à suivre pour y aller. Ce projet était destiné à être discuté à l'intérieur du parti, et était ouvert aux changements et aux adjonctions. Il s'adressait en même temps à nos alliés, pour les inciter, eux avec qui nous collaborions dans des actions, à penser ensemble, et pour leur montrer clairement dans quelle direction nous pensions.

Le point de départ était que le socialisme, son contenu et la route n'étaient pas l'affaire d'un seul parti, mais bien d'une alliance de toutes les forces anti-capitalistes. C'est ainsi que nous voyions les choses vers 1981. Et ces idées tiennent toujours le coup.

Malheureusement, au cours de la discussion sur le programme, l'accent fut à nouveau mis, et bien trop lourdement, sur une élaboration très détaillée de nos conceptions. Lors de discussions souvent fanatiques, nous avons donné l'impression que nous pensions être en état de déterminer, dès alors et jusque dans les détails, l'économie, les affaires sociales, la législation et la culture pour l'avenir. Cela suscita une confusion entre les objectifs d'actions immédiats et les objectifs pour une période plus lointaine, le socialisme. Le débat sortit des grandes

EN ZO BEGREPEN DE WIJZEN UIT HET  
OOSTEN DAT ZE HUN BESTEMMING BE-  
REIKT HADDEN.



Et les sages de l'Orient comprirent ainsi qu'ils avaient atteint leur destination.

- L'Occident blanc. Je le savais.
- Je sens la Communauté Européenne.
- Si seulement je devenais blanc aussi.

lignes, et de nouveaux schémas apparurent qui correspondaient aux sphères d'intérêt de certains participants, et dans lesquels ils se sentaient plus à l'aise que dans la discussion sur les changements structurels de la société, ceux-ci exigeant de l'audace pour constituer un potentiel progressiste. L'essentiel cependant est qu'en fin de compte les questions fondamentales du socialisme et de la formation d'une coalition - qui commença dans la lutte quotidienne contre la droite - n'aient pas été enterrées. Le mérite en revient à ceux qui, persévérants dans la pratique, réalisèrent l'unité d'action sur de nombreux terrains. Ils créèrent un nouveau climat où furent abattues des cloisons artificielles. Il fut démontré que des communistes avec un apport politique propre sont indispensables à la réalisation de cet objectif.

A mesure que le temps avance, il semble que notre expérience de la rénovation n'est pas exceptionnelle. Ailleurs aussi, même sur une tout autre échelle et dans de tout autres circonstances, des situations comparables se développent. Le rôle joué par le facteur temps est passionnant.

Même lorsqu'il s'agit d'un processus révolutionnaire, les changements, surtout des changements politiques structurels, demandent du temps. Il ne s'agit pas ici du temps dans son sens absolu, mesurable simplement en minutes, jours ou années, mais de la durée qui se comprend avec de nombreuses circonstances. La réalisation d'un processus révolutionnaire de changement demande du temps, souvent plus qu'on ne le souhaiterait. Nous savons que les uns utilisent cette donnée comme excuse à de perpétuelles stagnations, tandis que d'autres s'en servent pour encourager un tempo irréel et irresponsable. La question est éternelle du «pourquoi déjà maintenant» versus «pourquoi pas encore», ou du «n'est-ce pas trop lent» versus «trop rapide». Le fait que sans cesse de nombreux éléments jouent un rôle, de l'intérieur comme de l'extérieur, rend continuellement discutable le tempo auquel se déroule la rénovation. Néanmoins le débat est un moyen pour ne pas s'endormir.

La conclusion selon laquelle un processus de changement sans direction est impossible, me semble ici prendre toute sa place. Il ne s'agit pas d'une direction qui soit au-delà, en deçà ou indépendante de la rénovation, mais d'une direction qui en fasse partie, et qui en tant qu'organe élu et contrôlé démocratiquement, tranche des noeuds, change aussi lorsque c'est nécessaire, soit en état d'intégrer la formation d'opinion à l'intérieur du parti, dégage les décisions majoritaires et procède à leur exécution.

## des relations internationales

La rénovation et l'ouverture, *perestroïka* et *glasnost*, sont actuellement, après l'avoir été dans des partis communistes séparément, l'objet général de discussions et de changements radicaux. De la même façon, la nécessité de créer des relations internationales actualisées, entre partis communistes et leurs alliés, socialistes et sociaux-démocrates, est à l'ordre du jour. La rencontre internationale à Moscou, en novembre 1987, à l'occasion du septantième anniversaire de la Révolution d'octobre, a donné une image de relations déjà transformées. Elles furent précédées de nombreux contacts et dialogues entre partis de pays socialistes et partis sociaux-démocrates de l'Europe de l'Ouest.

Ce qui fut encore plus important, ce fut l'intervention conjointe, entre autres dans le domaine de la paix : elle a conduit, dans une série de pays, à une collaboration qui a poussé la discussion plus loin que l'intervention qui l'avait fait naître. Comme expliqué plus haut, cette évolution a eu également lieu dans notre pays. Le temps était mûr pour d'autres pas en

avant. Un de ces pas fut la réunion de Moscou, qui, nous l'espérons, sera suivie d'autres, plus nombreuses et plus concrètes.

Dans sa contribution à la discussion, Gorbatchev a affirmé que comme beaucoup d'autres choses, le mouvement communiste avait besoin d'une rénovation et d'un changement qualitatif. Cette contribution, remarquable mais peu remarquée, était un plaidoyer pour une collaboration moderne dépourvue de toute prétention à l'omniscience. Il est de plus certain que la détente - pour laquelle on a lutté si farouchement et si longuement, lutte dans laquelle se sont nouées des alliances - crée des chances inédites pour l'avenir. Dans des formes modernes de solidarité réciproque, les divergences d'opinion, qui jusqu'ici étaient l'occasion de divisions et d'éparpillement, pourront être surmontées. Il n'existe pas de modèles pour un changement aussi profond dans les relations : ils seront différents de pays à pays, dans leur nature et leur ampleur, mais dans leur diversité, ils fourniront une contribution à une plus grande collaboration internationale.

La tendance à la rénovation dans les relations entre partis et mouvements est manifestement présente, et est surtout propulsée par la base. La rénovation du mouvement communiste la stimulera sûrement.

Le CPN a joué un rôle propre dans ces temps excitants, et il continuera à le faire : ses septante ans de vie ne lui ont pas seulement fourni un passé dont on a beaucoup parlé, mais surtout des expériences qui peuvent être des éléments pour construire l'avenir.



- Je peux te demander quelque chose. Tu ne crois pas que cette neige...
- Arrête avec cette tache de vin.

FIN

## du socialisme perverti au capitalisme sauvage ?

jacques nagels

Les différents pays européens de l'Est qui participaient à ce qu'on a appelé pudiquement le modèle du « socialisme réalisé » avaient incontestablement des spécificités nationales. Au départ, les niveaux de développement de forces productives étaient fort différents : en Tchécoslovaquie, pays mi-industrialisé, le revenu par habitant était plus du double de celui de la Bulgarie, pays essentiellement rural (1). Le poids particulier de l'histoire, de la culture, des moeurs, de la religion de chacun de ces peuples - dont les événements récents démontrent l'ampleur, la profondeur et la persistance - a façonné chaque pays de manière différente. L'influence de l'église catholique en Pologne ne se compare pas à celle de l'église orthodoxe en Roumanie. La mentalité tchèque est tout autre que celle des Bulgares. Le sens de la discipline

(1) En 1937, le P.N.B. par habitant des pays les plus développés de l'époque s'élève à plus de 300 dollars (Etats-Unis : 570 ; Grande-Bretagne : 440 ; Belgique : 330). Parmi les six futurs pays du C.A.E.M. la Tchécoslovaquie vient en tête : 170 dollars, suivie par la Hongrie (120) et la Pologne (100). En queue de peloton on trouve la Roumanie (81) et la Bulgarie (75). Il n'y a évidemment pas de chiffres disponibles pour la R.D.A. (KASER, M.C., et RADICE, E.A., *The Economic History of Eastern Europe, 1919-1975*, Clarendon Press, Oxford, 1985).

« germanique » s'oppose au « laisser-aller » slave. Tout cela est bien vrai. Néanmoins, la forme qu'a revêtue le socialisme dans tous les pays du C.A.E.M. a des caractéristiques générales similaires que je définis par l'existence de trois monopoles : le monopole du pouvoir, le monopole de la propriété, le monopole idéologique. Ces « trois M » constituent le moule du socialisme perversi : *perversi* et non *pervers* pour bien montrer qu'au départ il y avait des idées justes et généreuses, mais que, en cours de route, on a dévié du droit chemin.

Dans cet article, j'esquisse, au fusain, les grands traits de chacun de ces trois monopoles. Ensuite, j'ébauche quelques conclusions qui sont évidemment provisoires.

### \* premier monopole : le monopole du pouvoir un parti détient la plénitude du pouvoir

Les partis communistes de la troisième internationale se concevaient comme l'avant-garde de la classe ouvrière. Avant 1917 en URSS, avant 1945 dans les autres pays socialistes, ces Partis ont travaillé dans des conditions extrêmement pénibles. Les uns dans la clandestinité, les autres dans la semi-clandestinité se colletaient avec le tsarisme, le fascisme, une droite musclée, le nazisme. De là un certain style de travail qui exclut une vie démocratique normale, qui impose une discipline de fer, qui nécessite une organisation hyper-hiérarchisée. De ces conditions bien particulières sont nés un certain style de travail, une façon de voir les choses, des pratiques quotidiennes... qui ont perduré, même quand les conditions qui avaient engendré leur existence disparaissaient. Avant d'accéder au pouvoir ces Partis n'avaient pas fait l'apprentissage de la démocratie. La persistance endémique des vieilles pratiques autoritaires explique sans doute que ces Partis n'aient jamais connu de véritable démocratie interne. Ce vice originel explique partiellement pourquoi ils se sont si aisément coupés des masses, pourquoi ils ont pu devenir une armée de fonctionnaires au-dessus du peuple.

### la transposition

La notion d'avant-garde, qui était celle des partis d'opposition, a été transposée mécaniquement quand ces partis sont arrivés au pouvoir. L'idée selon laquelle le socialisme ne peut se construire que si la classe ouvrière est aux commandes était juste. « Aux commandes » ne signifie pas tenir en mains toutes les commandes. On a bien vite glissé de l'un à l'autre. Classe ouvrière « aux commandes » ne signifie pas l'avant-

garde de la classe ouvrière « aux commandes ». Ici aussi on a vite glissé d'une notion à l'autre. De ces deux dérapages on a abouti à l'inscription dans la Constitution du « rôle dirigeant du parti communiste ». Ajoutons à cela l'environnement économique, social,... épouvantable. De 1917 à 1928 en URSS, de 1945 à 1951-52 dans les autres pays socialistes, les conditions économiques sont désastreuses : pays dévastés par la guerre, villes rasées, usines démantelées, pénuries incroyables. On ne sort sans doute pas de déséquilibres abyssaux sans un exécutif fort. De là, notamment, l'exercice de la dictature du prolétariat. Avec sa transposition immédiate : l'avant-garde du prolétariat implique de « casser » l'ancien Etat. Cet ancien Etat était partout un Etat dur, un Etat où le « moment violence » l'emportait sur le « moment persuasion », un Etat truffé de serviteurs de l'Ancien Régime. Il fallait vraisemblablement opérer un grand nettoyage tout en ayant la préoccupation de tabler sur le côté « civique », d'attachement à la fonction publique d'un grand nombre de fonctionnaires. Il ne fallait sûrement pas mettre tout l'appareil d'Etat au service du Parti car à ce moment-là la boucle est bouclée : le monopole du pouvoir politique exercé par un seul parti est mis en place.

## **l'organisation de la fusion état-parti**

(voir schéma ci-après)

L'Etat et le Parti sont représentés non par des sphères, non par des ellipses, mais par des pyramides pour mettre en évidence que dans chacune des structures un petit nombre de gens au sommet de la pyramide domine et transmet ses ordres aux échelons inférieurs. Les *flèches verticales* illustrent cette transmission. Le sens des flèches (du haut vers le bas) symbolise l'organisation hyper-hiérarchisée des deux pyramides. Dans de telles structures, il y a peu de place pour la démocratie : ni dans la pyramide Etat, ni dans la pyramide Parti.

Les flèches horizontales dégagent les liens entre les deux pyramides : elles vont toutes, à tous les niveaux, dans le même sens à savoir du Parti vers l'Etat. Le Parti est moteur. L'organigramme montre ce que signifie au juste « à tous les niveaux ». Au sommet, le secrétaire général du Parti est en même temps chef de l'Etat : à ce moment-là la fonction étatique apparaît comme résiduelle par rapport à la fonction partidulaire ; ou bien une autre personne exerce les fonctions de chef de l'Etat : à ce moment-là celui-ci n'a pas de véritables pouvoirs. Le Bureau Politique désigne de fait les ministres et les députés puisque ceux-ci sont nécessairement présentés sur une liste unique établie par le Parti. Les grandes commissions du Comité Central correspondent aux grands ministères.

# ETAT

Chef de l'Etat

Parlement

Gouvernement & Plan

Minist. af. étrangères

Minist. Ind. lourde

Minist. Agric.

départ. Europe

départ. Afrique

ociérie

tréfilerie

Kolkhoze

Sovkhoze

# PARTI

Secré. Général

Bureau Politique

Comité Central

Com. CC af. étrangères

Com. CC Ind. lourde

Com. CC Agric.

section Europe

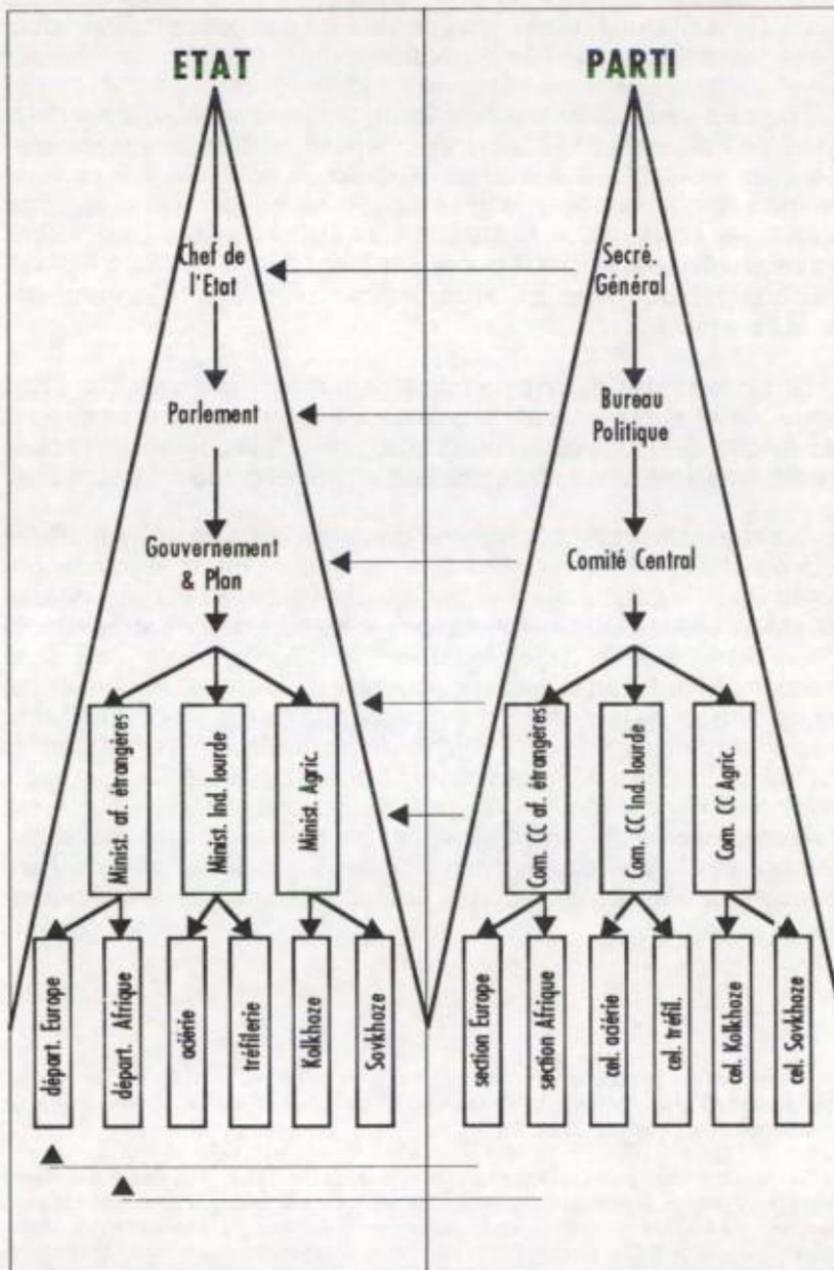
section Afrique

cel. aciérie

cel. tréfil.

cel. Kolkhoze

cel. Sovkhoze



A la base on trouve, par exemple, dans la pyramide Etat des entreprises d'Etat. Dans chacune de ces entreprises il y a une cellule du Parti dont la direction est constituée de permanents. (2)

Toujours sur le plan structurel chaque responsable, disons de la pyramide Etat, était, organiquement, dépendant des deux sommets : son chef hiérarchique normal et la direction du Parti. On se rend aisément compte que la seconde était dominante. Le plan qui régissait toute la vie économique et sociale était élaboré - pour des raisons techniques évidentes - par le Bureau du Plan, organe de l'Etat. Il devait ensuite être approuvé par le Comité Central du Parti avant d'être entériné par le Parlement.

Le système des deux pyramides ne concernaient pas que l'Etat central. On le retrouve à tous les niveaux institutionnels : au niveau de la République, de la région, de l'oblast, de la ville, de la commune. Partout le même système prévaut et organise la domination du Parti sur l'Etat.

Sur le plan des individus, il y avait un va-et-vient permanent entre les deux pyramides (3). Un membre de la commission des affaires étrangères du Parti devenait ambassadeur sans jamais avoir fait ses classes dans la pyramide Etat. Les promotions et les nominations au sein de la sphère étatique dépendaient fortement de l'allégeance vis-à-vis de la direction du Parti. Il en est résulté un double dévolement. Par arrivisme, par carriérisme ou tout simplement parce que quelqu'un désirait accéder à un échelon supérieur dans la hiérarchie publique... il fallait s'affilier au Parti. Le fondement de l'affiliation n'était donc pas idéologique, mais fonctionnel. Par conséquent - et c'est là le second aspect - le Parti était truffé de gens pour qui le marxisme, les valeurs éthiques du socialisme... n'étaient pas la préoccupation principale. Il y avait au sein du Parti beaucoup de bureaucrates. Certes. Egalement beaucoup de technocrates.

(2) En Pologne les rémunérations des dirigeants de la cellule du Parti de l'entreprise émergeaient sur le budget « fonds sociaux » de l'entreprise. L'Etat payait donc tout à fait officiellement les permanents du Parti.

(3) On pourrait citer mille exemples. Revenant de Pologne, j'ai des « exemples polonais » à l'esprit. Avant l'actuel gouvernement, tous les généraux de l'armée étaient membres du P.O.U.P. Tous les ambassadeurs également... à une exception près. L'invité étranger du P.O.U.P. était d'office un invité du gouvernement... et il logeait dans l'hôtel du gouvernement. Quant aux finances du Parti... il y avait ce qu'on appelle ici « confusion de patrimoine » totale entre le Parti et l'Etat.

En dépeignant les choses ainsi - par le biais de deux pyramides - on schématise. Evidemment. Des structures étatiques, à l'Est comme à l'Ouest, pouvaient tendre à « s'autonomiser », c'est-à-dire à se développer sans trop se soucier des injonctions de l'autre pyramide. Le Ministère des Finances en Hongrie était un « état dans l'état »... comme il le fut déjà dans l'Empire austro-hongrois. Le Ministère du Commerce Extérieur soviétique - avec ses très puissantes centrales d'achat - constituait une puissance. A leur tête il y avait la plupart du temps des hommes compétents, dévoués, honnêtes, attachés à défendre les intérêts de l'Union Soviétique. Ils jouissaient sans doute de la confiance et du Parti et du K.G.B. Ils n'étaient pas, à proprement parler, des hommes-lige du P.C.U.S.

Au coeur de la problématique qui se développe en Hongrie, en Pologne, en R.D.A., en Tchécoslovaquie... il y a deux éléments qui découlent du système des deux pyramides : l'utilisation par le Parti de la « violence d'Etat » et le caractère non démocratique du système.

## les deux pyramides et la démocratie

Si la pyramide Parti exerce pleinement son rôle dirigeant, si les flèches horizontales sont pesantes... la pyramide Etat ne peut pas être démocratique. Le Parlement est vidé de sa substance si la vraie décision est prise au Comité Central. Il devient nécessairement une chambre d'entérinement. Quel est le pouvoir réel d'un ministre, désigné par le Bureau Politique, et qui, au moindre écart, peut être démis par le Bureau Politique ? Quelle est l'indépendance de la justice quand on part de l'idée qu'il faut une justice de classe et que les intérêts de cette classe sont définis par le Parti ? Si le Parti exerce la plénitude de son monopole du pouvoir, il ne peut y avoir un taux de démocratie satisfaisant au sein de la pyramide Etat. Il ne peut y avoir non plus un équilibre souhaitable entre le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Il ne peut pas non plus y avoir de démocratie économique à la base, dans les entreprises. Quand le plan ou le Ministère décide de tout sans consulter les travailleurs de l'entreprise... il n'y a pas d'espace pour des décisions autonomes de la base, il n'y a pas d'espace pour l'autogestion. Quand le stalinisme a assigné au syndicat le rôle de « courroie de transmission » entre le pouvoir - et donc le Parti - et les masses, il a émasculé leur combativité et cassé toute velléité d'autonomie du syndicat. Le syndicat ne pouvait donc pas représenter une sorte de contre-pouvoir démocratique. Cela lui était formellement interdit.

Quant au degré de démocratie interne du Parti, tout le monde sait bien qu'il se situait à un niveau fort bas. Le centralisme démocratique - merveilleux concept dialectique mis en avant par Lénine qui impliquait une participation active, créatrice de la base - s'est mué en hypercentralisme bureaucratique. Les militants sont devenus des fonctionnaires à plein temps dont le salaire était approximativement trois ou quatre fois supérieur au salaire d'un fonctionnaire équivalent dans la pyramide étatique. Par conséquent, un responsable du Parti quelque peu en désaccord avec la direction risquait de se retrouver sur une voie de garage dans l'autre pyramide avec une rémunération moindre, un prestige social moindre et beaucoup moins d'autres avantages en nature. On a donc créé les bases matérielles de l'allégeance.

Le sommet du Parti vivait « à pot et à rot » avec le sommet de l'Etat. Il s'est créé en haut de la hiérarchie une sorte de caste privilégiée qu'on a appelée la *nomenclatura*. Le pouvoir a tendance à corrompre. Le monopole du pouvoir risque de corrompre totalement. Seul un contrôle démocratique peut éviter corruption, pots-de-vin, avantages pécuniaires, avantages en nature. Sans contrôle des masses on évolue vers un système qui s'apparente plus au byzantinisme qu'à une démocratie, fût-elle formelle.

## la violence d'état au service du parti

Ici encore règne une confusion fondamentale : toute divergence de vues avec les décisions du Parti est considérée comme un acte d'opposition au régime, au socialisme, à l'Etat socialiste. Par voie de conséquence la violence d'Etat - dont l'Etat a théoriquement (4) le monopole - est exercée contre tous ceux qui expriment des désaccords avec la ligne du Parti.

On connaît à l'Ouest les formes les plus apparentes et les plus cruelles de cette utilisation de la violence d'Etat. Les « dissidents », surtout des intellectuels, étaient exclus du Parti, jetés en prison, enfermés dans des asiles psychiatriques, extradés. Au mieux, ils gardaient leur emploi, mais on les empêchait de publier des articles, d'éditer des livres, d'écrire des scénarios de films. En définitive, cela ne concernait qu'une petite minorité de gens. Ce n'est sûrement pas cette répression-là, aussi condamnable soit-elle, qui explique l'ampleur des manifestations à Leipzig, à Berlin, à Prague.

(4) Théoriquement. Pratiquement tous les partis communistes de l'Est disposaient d'une milice privée.

Bien plus profondément, la violence d'Etat était utilisée quotidiennement dans toutes les mailles du tissu social : dans les ateliers des usines, dans les kolkhozes, dans les sovkhozes, dans les bureaux des Ministères, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les universités, dans les instituts de recherche. Quotidiennement, parce que lors d'une éventuelle promotion, il fallait montrer patte blanche. Quotidiennement, parce que lors d'une discussion politique, on se demandait toujours, quand on exprimait des opinions divergentes, si son interlocuteur n'allait pas les rapporter en haut lieu. Quotidiennement, parce que la simple expression d'un désaccord avec la Direction du Parti pouvait impliquer une rétrogradation : un assistant d'enseignement à l'Université devenait assistant technique, un directeur d'usine de 30.000 travailleurs devenait directeur d'une entreprise de 500 personnes etc.

Cela bien sûr devient à un moment donné intolérable. Et cela n'est plus toléré.

#### **\* deuxième monopole :**

#### **le monopole de la propriété des moyens de production**

L'exigence du contrôle démocratique de la vie économique est au coeur des mouvements progressistes depuis la fin du XIXe jusqu'à aujourd'hui. Pour rencontrer pratiquement cette exigence, le marxisme a donné une réponse dépourvue d'ambiguïté : contrôler la propriété des moyens de production et d'échange. A partir de là il y a place pour un plan qui coordonne les activités des entreprises « nationalisées ». L'Etat, agissant au nom de l'intérêt de l'ensemble de la population, est propriétaire des moyens de production et d'échange, il les possède, il les gère. Au fond, tout se passe comme si chaque entreprise étatisée, constitue une filiale d'une société-mère, l'Etat.

L'idée selon laquelle l'Etat doit devenir propriétaire des moyens de production et d'échange, n'est pas en soi perverse. Elle ne devient perversité que poussée à son paroxysme. A ce moment-là le plan central régit toute la vie économique et sociale.

## 1. l'extension du plan

L'économie politique marxiste a l'habitude de distinguer trois grandes sphères dans l'activité économique :

- la sphère des intermédiaires financiers ;
- la sphère de la production ;
- la sphère des intermédiaires commerciaux.

Dans la sphère des intermédiaires financiers on retrouve les banques, les institutions de crédit, les caisses d'épargne, la banque centrale etc. La nationalisation de cette sphère-là n'a jamais été mise en cause par les « détachements les plus avancés » du mouvement ouvrier. Cette revendication déborde de loin les seuls partis communistes. En Belgique, de la Charte de Quaregnon aux réformes de structure du Congrès de la F.G.T.B. de 1954 en passant par le Plan De Man, il y avait accord là-dessus entre les différentes composantes du mouvement ouvrier.

Dans la sphère de la production, l'accord n'est pas aussi général. Certains préconisent la nationalisation des secteurs clefs : énergie, électricité, transports en commun, sidérurgie... d'autres exigent la seule nationalisation des toutes grandes entreprises, des principaux holdings, des « monopoles ». Les partis communistes adhéraient en général à la deuxième thèse. Plus personne ne met en avant la nationalisation de toutes les entreprises de ce secteur y incluses des entreprises « nationales » de moyennes dimensions, des P.M.E., des entreprises familiales, de l'artisanat. En U.R.S.S. on a très vite tout nationalisé. C'était cela « pousser le monopole de la propriété étatique » à son paroxysme. Il en est résulté une grande inefficience : comment peut-on gérer des centaines de milliers de petites entreprises d'un sommet ? On s'est donc dès le départ privé de toute la souplesse qu'on reconnaît généralement aux PME.

Dans la sphère des intermédiaires commerciaux on retrouve la grande et la petite distribution, des entreprises de transport, des grossistes, des détaillants, les intermédiaires du commerce international. On peut épiloguer longuement sur la nécessité de nationaliser les grandes entités de la distribution, les principales entreprises du commerce de gros et du commerce international.

Au demeurant, il ne viendrait plus à l'esprit d'aucun marxiste sérieux de vouloir nationaliser la boucherie, l'épicerie, le café, le restaurant etc... En U.R.S.S. toute la distribution a été étatisée. Ici aussi le monopole de la propriété a été poussé à son paroxysme.

## 2. la stratégie du plan

Le plan est l'expression chiffrée de toute la stratégie économique, sociale, culturelle. La planification de type soviétique a vraisemblablement constitué un outil adéquat pour sortir l'économie du sous-développement. Lors des premiers quinquennats en URSS et dans les autres pays socialistes, le plan n'a pas du tout été un carcan qui empêchait les forces productives de se développer. Au contraire, il fut une force stimulante qui a grandement favorisé l'essor des forces productives. Des objectifs stratégiques économique-sociaux ont été mis en avant et réalisés de manière substantielle.

### a. politique de plein emploi

Cette politique se fondait sur un principe éthique selon lequel le travail constitue un droit imprescriptible. La société devait bander toutes ses forces pour réaliser cet objectif. Le sous-développement va de pair avec un taux de chômage élevé. Il fallait, coûte que coûte, mettre les gens au travail, même au détriment de la productivité du travail. Si deux magasiniers pouvaient venir à bout d'une tâche, on en mettait trois pour éviter l'oisiveté. Je suis de ceux qui continuent à défendre ce principe. Son application devient perverse quand les gens qui occupent un poste de travail sont rémunérés sans travailler ou en travaillant très peu. Le système a malheureusement accouché de ce type de déviation.

### b. prix sociaux

Quand le niveau de vie est fort bas et quand on veut rendre les produits de première nécessité (pain, viande, lait, oeufs, logement, transport en commun... ) accessibles aux plus larges couches de la population... il faut maintenir leur prix bas. Il faut donc « subsidier » ces produits. Pour respecter un équilibre global l'Etat doit « se rattraper » sur d'autres biens moins indispensables. Dans un telle situation la « vérité des prix » serait tout à fait a-sociale.

Naturellement quand les industries se déploient, quand le revenu par habitant croît, quand le pouvoir d'achat de la population augmente... on peut graduellement relâcher ce système et se rapprocher de prix « normaux ». Le dévoiement, ici comme ailleurs, consiste à avoir perpétué une ligne de conduite quand les conditions qui l'avaient justifiée se sont modifiées.

### c. croissance économique

Pour sortir du sous-développement, il faut croître. Pour croître, il faut

s'industrialiser. J'ajouterais : pour sortir rapidement du sous-développement, il faut accélérer l'industrialisation.

Ou on dépend de l'étranger pour financer le démarrage économique, ou on se développe en tablant sur ses propres forces. Les pays socialistes ont suivi la seconde voie, celle du développement autocentré. Dans cette optique, il faut favoriser les « industries industrialisantes », créer des filières industrielles longues, transformer les matières premières et les produits agricoles locaux en y ajoutant un maximum de valeur ajoutée, tramer un tissu industriel dense et donner donc priorité au secteur I, celui de la production des moyens de production.

Ce modèle, autonome et autocentré, tendait vers une certaine autarcie. Cela implique une protection dure à l'égard du marché mondial.

Le développement accéléré de l'industrialisation allait l'amble avec une collectivisation « à la hussarde » de l'agriculture. L'économie marche sur deux jambes disait Lénine. Pour injecter le progrès technique dans l'agriculture, pour la mécaniser, pour l'électrifier... il fallait collectiviser rapidement. Que faire d'autre d'une propriété minifoncière de 0,5 à 2 ha ?

On peut, sans conteste, estimer que cette voie de sortie du sous-développement était « globalement positive ».

Le « hic » est qu'on a continué sur sa lancée quand les sociétés étaient sorties du sous-développement. A ce moment-là il ne fallait plus une croissance ultra-prioritaire du secteur I ; à ce moment-là il fallait concentrer tous les efforts sur une accumulation plus intensive ; à ce moment-là les grandes entreprises industrielles et agricoles, sans doute confrontées à des déséconomies d'échelle, auraient pu voisiner avec des entreprises de taille plus modeste ; à ce moment-là on aurait pu lever progressivement les mesures qui protégeaient les « industries-enfant », et éviter ainsi que les entreprises-enfant deviennent des entreprises séniles sans passer par la phase de la maturité.

#### d. satisfaction des besoins collectifs et protection des travailleurs

En 1917 en URSS, et en 1945 dans les autres pays socialistes, l'analphabétisme était répandu. Les masses rurales, qui constituaient 70 à 80 % de la population, étaient arriérées. L'enseignement supérieur était l'apanage d'une élite. Les soins de santé étaient dispensés à quelques privilégiés. L'accès à la littérature, au théâtre, à la musique, à la peinture... bref à la culture... était réservé aux grands propriétaires fonciers, à une grande bourgeoisie, à l'intelligentsia. Pour les travailleurs des villes et des campagnes, la sécurité et la protection sociales étaient inexistantes. Telle fut la situation de départ.

Il y a eu volonté massive et persévérante de permettre aux plus larges couches de la population d'accéder à l'enseignement, à la culture, à la santé. Des masses budgétaires importantes ont été affectées à la satisfaction des besoins collectifs. Une réglementation du travail stricte et une législation protégeant réellement les travailleurs ont été introduites.

Personne ne peut nier ces acquis sociaux. Si on compare les indicateurs sociaux des pays socialistes (l'espérance-vie à la naissance, la mortalité infantile, le nombre de calories par habitant, le taux de scolarité...) avec ceux des pays capitalistes qui ont atteint un niveau de développement similaire (Espagne, Grèce, Portugal...) la balance, dans les années soixante, penche nettement en faveur des pays socialistes.

Il se fait que le système a perduré au-delà des exigences sociales. Il en va des prix des disques, des produits pharmaceutiques, des jouets... comme du prix du pain et du métro. Une législation sociale doit protéger le travailleur. Certes. Elle ne peut pas paralyser l'économie.

### 3. la planification de type soviétique

Une planification *hypercentralisée* a été mise en place. Le Centre (Etat national, sommet du Parti) décide et il fait exécuter ses décisions par voie hiérarchique : Plan - Ministère - Association d'entreprises - entreprise. Le schéma ci-après met en avant des flèches *verticales*. Elles sont à sens unique : du haut vers le bas. Théoriquement, les entreprises devaient participer activement à la prise de décision. Pratiquement, même si elles étaient consultées, les possibilités d'infléchir des décisions centrales étaient minces. Ceci n'exclut pas que des grandes entreprises et leurs ministères respectifs pouvaient constituer de véritables « lobbies » qui s'accaparaient de grandes portions du budget en Conseil des Ministres.

*Le plan fixe le prix (P)*. Ce qui signifie que tous les prix des marchandises échangées entre entreprises-fournisseurs et entreprises-acheteurs, tous les prix de détail... sont fixés centralement. Dans notre croquis, le prix du coton vendu par le sovkhose d'Asie Centrale à l'entreprise textile moscovite est fixé par la commission centrale des prix ; il en est de même pour le prix de la cotonnade vendue à l'entreprise de confection... enfin, le prix du costume à l'étalage d'un magasin d'Etat est également déterminé par le sommet. La commission centrale des prix doit donc gérer des millions, voire des dizaines de millions de prix. Au plus l'économie devient complexe, au plus l'assortiment des mar-

# LA PLANIFICATION CENTRALISEE

Bureau Politique & Comité Central  
du P.C.

Conseil des Ministres  
& Plan

Min.  
de  
Agri-  
culture

Min.  
des  
Ind.

c  
o  
i  
o  
n

c  
o  
l  
o  
n  
n  
g  
e

c  
o  
n  
t  
r  
o  
l  
e

g  
r  
o  
s  
s  
i  
s  
t  
e

chandises croît, au plus la tâche de la commission des prix devient dantesque.

*Le plan fixe également les quantités (Q).* Ce qui vient d'être dit vaut également pour les quantités. Le sovkhoze a son plan de production : il doit produire  $x$  millions de balles de coton ; l'entreprise textile doit produire  $y$  mètres de cotonnade et l'entreprise de confection un certain nombre de costumes. En procédant de la sorte on privilégie le quantitatif par rapport au qualitatif. Dans sa thèse de doctorat G. ROLAND (5) a bien montré à quelle perversion cela aboutit.

Si le plan fixe et les quantités et les prix, *il détermine ipso facto les valeurs (pq)* auxquelles les marchandises sont échangées. Les flèches horizontales  $pq$  symbolisent tous ces achats et toutes ces ventes. Elles sont tracées en pointillé pour faire ressortir la prédominance des flèches verticales... les flèches horizontales sont déduites de décisions prises au sommet. Non seulement le plan décide des valeurs échangées, mais de surcroît il ordonne à tel ou tel sovkhoze de vendre telle quantité de coton à tel prix à telle entreprise de textile. Celle-ci ne peut s'approvisionner en coton que chez le fournisseur désigné par le plan.

En matière d'*investissement* également le plan central, par le biais du budget de l'Etat, joue un rôle déterminant. Comme dans toute économie, certaines entreprises doivent, quand elles investissent, dépenser plus que ce qu'elles gagnent. Elles constituent des unités en déficit. D'autres, au contraire, disposent de surplus. Les surplus sont drainés vers le Centre qui les redistribue aux entités en déficit. Ce faisant, le budget central exerce la fonction d'un gigantesque intermédiaire financier. Son pouvoir discrétionnaire est quasi absolu : c'est lui qui décide de l'affectation des surplus par le truchement d'une inscription budgétaire.

#### 4. conséquences

Les domaines d'application et les sphères de compétence de la planification ont été poussés beaucoup trop loin. Le plan occupait tout l'espace socio-économique. L'extension, disons géographique, du monopole de la propriété a été menée à son paroxysme.

La stratégie économique-sociale que le plan a matérialisée était au départ conforme aux nécessités du développement des forces productives. Au fur et à mesure que les forces productives se développaient, le plein emploi « absolu » a abouti également à la rémunération systéma-

(5) ROLAND, G., *Economie politique du système soviétique*, L'Harmattan, collection « Socialisme », Paris, 1989.

tique d'emplois inutiles, la sécurité d'existence a débouché sur la perception de salaires même par ceux qui ne travaillaient pas, la stabilité des prix a mené à une extrême rigidité des prix, la quasi gratuité de certaines marchandises a engendré d'énormes gaspillages.

Une planification centrale puissante s'impose pour sortir du sous-développement. Elle économise les cadres. Elle seule peut contrebalancer les grands déséquilibres inhérents au sous-développement. Une fois sorti du gouffre, l'outil « plan » doit s'adapter aux nouvelles exigences de la vie. Il ne peut pas dégénérer en une machine administrative, bureaucratique, tatillonne. A ce moment-là, le plan devient « *une chape de plomb qui écrase ce qui est neuf, perpétue ce qui est dépassé, tue l'initiative créatrice* » (6). Au surplus, il donne naissance, chez les hommes et les femmes qui produisent, à des comportements anti-économiques : manque d'esprit de décision, manque de sens des responsabilités, manque d'initiative.

Tout cela reste fort général. Voyons trois domaines sensibles.

### a. plan et management de l'entreprise

Le *management* consiste à optimiser les ressources (facteur travail, moyens de production) dans un système de contraintes donné. Un *management* efficace implique que la direction de l'entreprise jouisse d'une certaine autonomie et puisse effectuer un certain nombre de choix. L'entreprise du secteur de la confection doit pouvoir choisir l'entreprise-fournisseur à qui elle achète le tissu. Par ce biais, elle peut mettre les fournisseurs en concurrence. De même, les grossistes doivent pouvoir acheter des vêtements à différentes entreprises de confection et les mettre de la sorte en concurrence. Pour les investissements, il en va de même. Dans le cadre d'une certaine enveloppe, l'entreprise doit pouvoir choisir les biens d'équipement qui lui conviennent. Elle seule peut déterminer quelle technologie est adéquate.

Ceci implique une certaine libéralisation des prix mais non, comme en Pologne, une libéralisation sauvage des prix. Les lignes horizontales doivent progressivement - et de façon concertée - remplacer une grande partie des lignes verticales. Une planification contractuelle - contrats inter-entreprises - doit se substituer à une planification verticale.

Dans le cadre de la planification stalinienne, il n'y avait aucune place pour le *management*, avec les conséquences inévitables que de tels

(6) NAGELS, J., « Perestroïka, plan et marché », *Cahiers Marxistes*, mars 1989, p. 80.

procédés entraînent partout : mauvaise utilisation des ressources, pénuries, gaspillages, stockages excessifs, faible qualité des produits, peu d'incitation à intégrer le progrès technique. Bref : stagnation.

Mutatis mutandis le secteur public des pays occidentaux est confronté à des problèmes similaires. Ici aussi, la question de leur efficience est posée avec acuité. Ici aussi, les organisations du secteur public - administrations, postes, chemins de fer, compagnies aériennes, caisses d'épargne publiques etc. - tendent à devenir efficaces en opposant à l'autorité de l'Etat, les exigences de l'autonomie de leurs organisations. Ici aussi, le secteur public en contact direct avec la population est obligé, de plus en plus, de rencontrer les désirs de ses clients. De ce fait, des provinces, des villes, des sociétés de transport en commun, des universités... doivent faire du « marketing public » dans le sens positif du terme : mieux connaître la demande pour mieux s'y conformer. Ici aussi, on se rend compte qu'en s'enfermant dans des réglementations rigides, on est dans l'impossibilité de gérer efficacement... de là la nécessité d'un *management public*. Ici aussi, il a fallu des dizaines et des dizaines d'années pour prendre pleinement conscience du fait qu'on ne gère pas une entreprise publique comme on commande une légion romaine, qu'on n'administre pas une université comme un escadron de gendarmerie.

La grande entreprise privée occidentale - les monopoles - a également dû se colleter avec cette problématique. Ici, la filiale d'une entreprise multinationale étrangère, comme l'unité de production qui est contrôlée par un holding, jouissent d'une large autonomie de gestion vis-à-vis de la maison-mère. On peut imaginer, à l'Est, le même type d'autonomie à l'égard du plan. Un équilibre entre structures verticales - structures verticales allant à double sens et garantissant la participation active de la base - et structures horizontales peut être imaginé.

Malheureusement tout ceci a fait cruellement défaut.

### *b. plan et autogestion*

L'autogestion postule que les travailleurs de l'entreprise participent aux décisions stratégiques relatives à la vie de l'entreprise. La participation des travailleurs au choix du Directeur a été une des questions essentielles sur lesquelles s'est focalisée la problématique autogestionnaire. Dans cette optique il faut également trouver un équilibre entre compétence et démocratie. Un comité d'experts - pôle compétence - doit partager le pouvoir décisionnel avec le conseil d'entreprise - émanation des travailleurs. Seul l'équilibre permet d'éviter les revers de la technocratie ou de la démagogie.

La planification « d'avant les réformes » ne laissait aucune place ni à l'autonomie, ni à l'autogestion. Le Directeur était nommé par le Ministère. Point à la ligne. Or, l'autogestion constitue le principal noyau démocratique de la planification. Un plan rationnel, social et souple est compatible avec l'autogestion. L'autogestion, en revanche, est incompatible avec l'existence d'entreprises privées travaillant pour le marché. Parce que le capital, à l'Est comme à l'Ouest, est maître de son entreprise, il peut accepter un certain contrôle ouvrier... il ne peut accepter l'autogestion des travailleurs. L'expérience yougoslave l'atteste comme le démontre C. SAMARY dans un récent ouvrage (7). Si je soulève ce problème c'est parce qu'il est d'une grande actualité. Partout où des réformes ont lieu à l'Est, l'autogestion devient un problème central. L'émergence d'un secteur privé et la privatisation d'entreprises également. La Diète polonaise en débat.

### *c. plan et statut de la propriété*

Le problème du statut de la propriété ne concerne pas, en premier chef, les P.M.E., les coopératives dans le secteur des services, l'artisanat local, les garagistes indépendants, les plombiers et les restaurants privés. Le socialisme peut vivre avec de telles zones marchandes privées. Le noeud du problème n'est pas là. Il se situe au coeur des grandes entreprises d'Etat.

Faute d'autonomie, faute de *management*, faute d'autogestion, ces entreprises d'Etat sont devenues des dinosaures sans souplesse, sans répondant, sans esprit d'initiative. Leur mode de gestion est condamné. Le risque est grand que cette condamnation mette en question le principe même de la propriété publique des principaux moyens de production. De là l'idée que seule la privatisation peut leur procurer l'efficience.

En Hongrie, le cap est franchi. En Pologne, le débat est ouvert. Il est bien clair pour tout marxiste que :  
(privatisation des principaux moyens de production) + (marché) = (capitalisme).

Au début, la privatisation peut prendre différentes formes. L'actionariat peut être mixte : Etat, régions, entreprises, ménages, multinationales étrangères. En parallèle, il faut développer un marché boursier et un marché des capitaux. Ce faisant, on permet la concentration du

(7) SAMARY, C., *Le marché contre l'autogestion*, Paris, 1988.

capital... et un capital « national » et/ou transnational dirigera, en fin de parcours, l'ancienne entreprise d'Etat. Une fois qu'on met le petit doigt dans ce processus, le cheminement vers le capitalisme me semble inéluctable. Il peut, à ce moment-là, demeurer un certain espace pour une planification indicative. Au demeurant, on ne peut plus parler de rapports de production socialistes.

### **\* troisième monopole : le monopole idéologique**

Il y avait, au départ, une idée profondément juste : on ne peut pas transformer les rapports de production, les structures économico-sociales sans transformation des structures mentales. Il doit y avoir une certaine adéquation entre la sphère des réalités économiques et la sphère mentale. Si on prône, par exemple, l'organisation de coopératives agricoles où les paysans vont mettre en commun la terre, les vaches, les ânes et les mules... il est utile, sur le plan idéologique, de mettre en avant les vertus du travail collectif, la notion de solidarité entre les hommes, plutôt que d'exalter les mérites du lopin de terre, le profit individuel. Cette adéquation semble d'autant plus contraignante que les masses rurales sont arriérées, pour une grande partie analphabètes... et idéologiquement peu « mûres » pour accepter le socialisme. Avant 1789, l'idéologie des Lumières avait façonné les esprits pendant près d'un siècle ; avant 1917, le marxisme était l'idéologie tout à fait minoritaire d'une élite bolchévique. Il n'était pas hégémonique avant la prise du pouvoir politique de 1917.

Le marxisme a donc été imposé. Pour l'imposer totalement, à toutes les couches de la population, à tous les âges... il fallait qu'il devienne idéologie d'Etat, il fallait qu'il devienne l'unique idéologie d'Etat. La même osmose entre les institutions étatiques et les organisations du Parti s'est retrouvée sur le plan idéologique. L'idéologie a été plaquée sur la société civile avec violence. La censure d'Etat a aboli le droit à la critique, a vidé de sa substance les libertés individuelles et la liberté religieuse (8). Dans la presse, à la radio, à la T.V., au théâtre, au cinéma, à l'école... seul le son de cloche officiel résonnait. On connaît bien ce

(8) Officiellement les cultes étaient protégés. En fait, le pouvoir s'y attaquait avec beaucoup d'hypocrisie et très peu d'entregent. En Pologne, par exemple, l'Eglise catholique était tolérée. Au demeurant, pendant toute une époque, les arrivages de poisson à Varsovie avaient lieu le lundi. Le vendredi il n'en restait pas ...

problème en Occident : il a alimenté la critique du socialisme pendant des générations. On perçoit moins bien la nature, les contours du marxisme-léninisme officiel. Or, c'est à partir de cette compréhension qu'on peut expliquer la rapidité avec laquelle il s'est effondré.

Quelle sorte de marxisme a été imposé ?

Je ne prendrai qu'un seul exemple : celui de l'économie politique. Je n'aurai pas la cruauté d'analyser le *Manuel d'Economie Politique* publié par l'Académie des Sciences de l'URSS en 1954 ; c'est un texte purement stalinien. On aurait pu s'attendre qu'après le XXe Congrès, après le souffle krouchtchévien... les manuels d'économie politique s'adaptent. J'étudierai l'*Economie Politique du capitalisme*, publié en 1974 par un collectif d'auteurs dont L. AFANNASSIEV, G. TCHERNIKOV, M. RYNDINA etc. Ayant dispensé des cours dans des universités ou des instituts de recherche de tous les pays socialistes européens, je peux attester que ce livre est représentatif de la façon dont l'économie politique était enseignée. Je me bornerai à quelques observations liminaires.

### première observation : un marxisme pétrifié

Les 228 premières pages constituent un résumé fidèle, mot à mot, du *Capital* de Marx. Tout résumé banalise. Dans le manuel, les échappées dialectiques, qui sont au coeur de la pensée de Marx, sont soigneusement évitées. Les réflexions sur les contradictions entre la valeur d'usage et la valeur d'échange de la marchandise, sur l'opposition entre capital constant et moyens de production, sur le fétichisme de la marchandise, sur les différentes formes d'aliénation... sont passées sous silence. Marx est extrait de son siècle et extrait de toute l'histoire de la pensée économique. Il apparaît comme le seul « inventeur » de tous ces concepts coupés de leur origine. De F. QUESNAY, d'A. SMITH, de RICARDO... pas un mot. Marx a tout inventé : marchandise, valeur, force de travail, profit, reproduction simple, accumulation.

Je ne conteste pas qu'il faille exposer ces grands piliers de l'économie politique marxiste. Faut-il n'avoir recours qu'aux seules citations de Marx et de Lénine ?

Tout se passe comme si aucun historien, aucun économiste, aucun sociologue... n'avait étudié, approfondi, confirmé ou - oh horreur - démenti telle ou telle thèse avancée par Marx. Cela laisse naturellement supposer qu'il n'y eut aucun apport au marxisme depuis la mort de

Marx (9). Or ceci est intégralement faux. Rien que sur les schémas de reproduction élargie, il y a eu des discussions fondamentales entre marxistes. Faut-il y inclure les services ? Où faut-il faire figurer la production d'armements ? Comment ouvrir les schémas aux exportations et aux importations ? La croissance implique-t-elle une priorité du secteur I ? Il y a même eu des débats entre Lénine, Rosa Luxembourg et les populistes sur ces questions. Il y a eu des contributions importantes d'économistes japonais (Kubota, Tsuru,...), d'économistes américains comme Baran et Sweezy, etc.

Les auteurs de ce manuel, qui sont des gens de grande culture économique, savaient tout cela. Lors de la préparation de leur thèse de doctorat, la plupart d'entre eux ont fait de longs séjours d'étude en France, en Allemagne, aux Etats-Unis. Ce ne sont pas des individus qui sont mis en cause. Ils sont le résultat obligé d'un système. Marx est considéré comme une stase, coupé de ses origines, coupé de son devenir. Evoquer des débats autour de ses idées... serait déjà reconnaître qu'on peut en discuter, qu'il y a des enjeux, des problématiques. D'une certaine façon ce serait déjà relativiser. Au contraire, ses concepts doivent être présentés comme des pierres précieuses, inaltérables, immuables. A la mort de Marx, le marxisme meurt. Il ne reste que des dogmes.

## **deuxième observation : les « bonnes méthodes » sont bafouées**

Tout ouvrage qui se veut scientifique doit respecter certaines normes universellement acceptées. On les appelle moins pompeusement les « bonnes méthodes ».

Ainsi, par exemple, quand on avance des chiffres, on cite ses sources. Les auteurs du manuel ont pris comme règle de conduite de ne citer aucune source. Par conséquent, le lecteur est dans l'impossibilité de vérifier si les chiffres sont sérieux ou fantaisistes. « *Les Etats-Unis, dit le manuel, fournissent une illustration de l'énorme importance de la propriété publique. Selon les données des chercheurs bourgeois, la propriété publique y est actuellement évaluée à 590 milliards de dollars, soit 23 % de la richesse nationale des Etats-Unis* » (10). Qui sont ces « chercheurs bourgeois » ? Qu'entend-on par « richesse nationale » ?

(9) A l'exception de Lénine évidemment.

(10) RYNDINA, M. et TCHERNIKOV, G. *Economie politique du capitalisme*, Moscou, 1974, p. 200.

Comment l'évaluation a-t-elle été faite ? A ces questions, il n'y a aucune réponse. Chaque fois que des chiffres sont avancés, des questions similaires peuvent être posées. Il s'ensuit que le lecteur ne peut que faire confiance aux auteurs ou fermer le livre.

Deuxième norme à respecter : l'établissement d'une bibliographie étoffée. Il n'y a pas de bibliographie. De surcroît, il n'y a aucune indication dans le texte qui permette au lecteur désireux d'approfondir telle ou telle question de trouver la moindre piste.

Troisième bonne méthode : le refus de l'argument d'autorité. Peut-on s'imaginer ici quel énorme éclat de rire susciterait un manuel d'économie politique « bourgeois » qui pour étayer une thèse sur l'évolution du capitalisme en Belgique citerait un congrès du PRL. Or, c'est ce que font les économistes soviétiques quand ils écrivent : « *Mais cette adaptation (du capitalisme contemporain) aux nouvelles conditions, a souligné L. Brejnev au XXIVe Congrès du P.C.U.S., ne signifie pas une stabilisation du capitalisme considéré comme un système. La crise générale du capitalisme continue de s'approfondir* » (11). S'il s'agissait d'une seule citation sur 500 pages, il n'y aurait pas de quoi fouetter un chat. Mais il s'agit d'un précepte. Sur une centaine de pages, j'ai relevé 17 citations de Brejnev.

Quelle est la crédibilité scientifique d'un manuel qui foule aux pieds ce que tout chercheur, tout homme de sciences considère comme des « bonnes méthodes » ?

Quatrième norme : ne pas sortir de son domaine de recherche. Bien sûr, le marxisme est globalisant. Bien sûr, l'histoire, l'économie politique, la sociologie... bref toutes les sciences humaines sont liées entre elles. Bien sûr, l'économie politique ne peut pas faire abstraction des dimensions institutionnelles, politiques, sociales. Tout cela est vrai. Ce qui l'est tout autant : un manuel d'économie politique traite de l'économie politique. A cet égard, les dernières pages du manuel sont innommables : « *Quant à son contenu idéologique, le maoïsme représente un mélange éclectique d'anarchisme, de trotskisme, de chauvinisme, de nationalisme et d'anticommunisme contemporain. C'est une conception petite-bourgeoise, antiléniniste, réactionnaire et utopique qui se couvre d'une phrase marxiste* » (12). Ce sont là des affirmations d'un pamphlet politique qu'il me semble déplacé d'insérer dans un texte consacré à l'économie politique.

(11) Ibid, p. 361

(12) Ibid, p. 501.

### troisième observation : affirmations péremptoires sans démonstrations scientifiques

Je ne prendrai que trois exemples en considération. On pourrait en épingler un par page. En parlant des sources des surprofits des monopoles, les auteurs du manuel mettent en évidence le degré d'exploitation supérieur au sein des entreprises monopolistes. « *L'intensification du travail dans les entreprises des monopoles a été poussée à un tel degré ces dernières années que des grèves ont éclaté...* » (13). La thèse, en soi, n'est pas inintéressante. Au demeurant, les auteurs n'avancent aucun argument pour l'étayer. Or cette thèse n'est pas évidente quand on sait que les salaires des entreprises monopolistes sont, en général, supérieurs à ceux des entreprises non monopolistes, des P.M.E.

En examinant les recettes et les dépenses de l'Etat dans les pays capitalistes développés, ils affirment : « *Mais les ressources provenant du budget sont affectées en premier lieu aux commandes militaires, l'entretien de l'armée, de la police, de l'appareil d'Etat. Quant à la santé publique, l'enseignement, et les besoins sociaux, leur part dans le budget est tout à fait insignifiante* » (14). Aucun chiffre n'est avancé pour corroborer cette thèse. En Belgique en 1974 - date de la publication de notre manuel - les dépenses courantes de l'Etat s'élevaient à 792,9 milliards de F.B. Les dépenses de l'Etat dans le secteur de la sécurité sociale - donc sans l'enseignement - atteignaient 341,1 milliards de F.B., soit 43 %. On a dit « insignifiant » ?

Autre affirmation pour le moins osée : « *Le fait que la part de la classe ouvrière dans le revenu national baisse, témoigne de ce que la redistribution des revenus est réalisée au détriment de la classe ouvrière. Dans les pays capitalistes évolués, cette part est passée de 50 % au milieu du siècle dernier, à 30-40 % à l'heure actuelle* » (15). Que faut-il entendre par « part de la classe ouvrière dans le revenu national » ? S'agit-il des salaires ? Alors cette phrase est démunie de tout fondement : la part des salaires dans le revenu national représentait approximativement 70 % en 1976. S'agit-il de la part des travailleurs du secteur secondaire ? Alors l'affirmation ne tient pas l'eau non plus : en Belgique, et dans les principaux pays de la C.E., cette part n'a cessé de croître du XIXe siècle jusqu'en 1970-75.

Comme on le voit, le manque de rigueur est désastreux.

(13) *Ibid.*, p. 282

(14) *Ibid.*, p. 480

(15) *Ibid.*, p. 480

## quatrième observation : marxisme et libre-examen

Le Manifeste du G.E.M. (Groupe d'économie marxiste), publié en 1977, propose une certaine conception du marxisme. Il dit : « *Le marxisme dont le G.E.M. se réclame bannit tout dogmatisme... le G.E.M. milite en faveur d'un marxisme ouvert qui invite à la critique, s'enrichit dans la polémique, se raffermi dans le dialogue. Un marxisme vivant et audacieux qui postule la libre et scientifique recherche. Un marxisme désacralisé aussi qui n'a nul besoin d'un arsenal de citations illustres pour faire la preuve qu'il est authentique. Un marxisme émancipé, enfin affranchi de toute orthodoxie. Mais non un marxisme sans Marx* ». (16)

Le marxisme-léninisme du manuel est aux antipodes du marxisme évoqué par le G.E.M.

Il ne bannit pas le dogmatisme. Au contraire, il moule la pensée de Marx dans un carcan dogmatique.

Il n'invite pas à la critique. Il la refuse. Il ne se raffermi pas dans le dialogue. Il se complait dans le monologue. Il ne s'enrichit pas dans la polémique. Non pas qu'il ne polémique pas. Au contraire, les soixante dernières pages du manuel sont consacrées à polémiquer avec les économistes « bourgeois ». Ceux-ci sont tous mis à la même enseigne : monétaristes, keynésiens, néo-classiques... La plus forte charge est dirigée contre les « réformistes », les « travaillistes », les « opportunistes de droite et de gauche ». Tous font partie de « l'empire du mal ». Peut-on imaginer emprunter des idées à l'empire du mal ? La polémique n'enrichit donc pas. Elle constitue la transposition au niveau idéologique de la « politique des blocs ».

Le marxisme du manuel n'est ni vivant, ni audacieux. Il est mort et « conservateur » dirait-on aujourd'hui en U.R.S.S. Il ne postule pas la « libre et scientifique recherche » parce que la recherche qu'il pratique n'est pas libre. Elle est sous tutelle de la direction du Parti. Par voie de conséquence, elle ne peut pas être scientifique.

Le marxisme du manuel est un marxisme sacralisé. Il a besoin d'un arsenal de citations pour exister. En effet, ce ne sont pas les faits qui fondent sa véracité... ce sont les paroles de Marx, de Lénine, de Brejnev.

(16) G.E.M., *Belgique, pays en voie de sous-développement, précédé du Manifeste du G.E.M.*, Bruxelles, 1977, p. 20.

Ce marxisme-là ne peut pas être émancipé. Il est « encaqué » dans le marais de l'orthodoxie.

Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un marxisme sans Marx. De Marx on n'a gardé que le squelette, que les os. On a écarté la chair, les muscles, la sève... bref, la vie.

## \* conclusion

Depuis plus de soixante ans en URSS, depuis plus de quarante ans dans les autres pays socialistes... ce marxisme-léninisme-là a été répété et proclamé dans tous les congrès des partis communistes, dans toutes les conférences des Jeunesses communistes, dans toutes les cathédrales universitaires, dans toutes les écoles, à la radio, à la T.V., dans la presse écrite. Cette idéologie-là a été imposée du haut.

Elle ne constitue qu'une légère couche de vernis qui recouvre le corps social. Si le corps social se met en marche, si la société civile redresse la tête... le vernis se craquelle. Ce marxisme-là n'a ni colonne vertébrale, ni souplesse. Au premier soufflet libéral, il ne plie pas. Il casse. C'est ce qui se passe à l'Est sur le plan idéologique.

## **première conclusion :** **les trois M constituent un système**

Les trois M sont interdépendants. Le monopole du pouvoir politique est exercé par un seul Parti. Le Comité Central de ce Parti détermine les priorités du plan. Par conséquent, le monopole politique et le monopole économique coïncident. Il s'ensuit une accablante politisation des décisions économiques, une subordination continue de la sphère économique par rapport à la sphère politique, une sous-estimation des exigences de la gestion et, en définitive, beaucoup d'inefficience .

L'idéologie du Parti communiste est devenue idéologie d'Etat. Le mode d'organisation de la planification a été décalqué sur celui du Parti. C'est le « centralisme démocratique » dévoyé, avec ses déviations bureaucratiques et anti-démocratiques, qui a été, en quelque sorte, transplanté au sein des institutions. Ici encore il y a collusion entre Parti - monopole du pouvoir politique - et le monopole de la propriété des moyens de production.

Chaque M a été poussé à son paroxysme. Il en va de même pour l'osmose entre les trois M. Il s'ensuit également que la mise en cause

d'un des trois M entraîné, presque automatiquement, la mise en question de l'ensemble du système.

## **deuxième conclusion : la crise générale du socialisme perversi**

Quelle est la cause principale de la crise des trois M, de la crise générale du socialisme perversi ? En marxiste, je pense que cette crise trouve son origine dans l'inadéquation croissante, à partir de la fin des années soixante, entre la forme prise par l'organisation des rapports de production et d'échange, d'une part, et l'essor des forces productives d'autre part. Ce disant je ne fais que répéter ce que j'écrivais au sujet de la Pologne dans les *Cahiers Marxistes* de décembre 1980 : « *Fondamentalement, la manière dont sont organisés les rapports de production et d'échange ne correspondent plus au développement actuel des forces productives... A l'heure actuelle, la conception même de la planification... constitue un frein au plein épanouissement et à la généralisation dans toutes les branches économiques de la révolution scientifique et technique* ». (17)

Néanmoins à l'époque j'avais le tort - économiciste sans doute - de ne distinguer dans les freins au développement des forces productives que la forme de la planification. Il est aujourd'hui d'une clarté aveuglante que le carcan est beaucoup plus global. Il dépasse de loin la seule sphère économique. Il concerne tous les niveaux de la société : l'économique bien sûr, mais également l'institutionnel, la société civile, la culture, l'idéologie, le rôle du P.C., etc. Par conséquent, ce sont les trois M, pris dans leur unité - et non seulement la planification bureaucratique - qui constituent, comme système, la camisole de force qui empêche les forces productives de se développer.

Ces trois M caractérisent une certaine forme de socialisme : le socialisme perversi. Cette forme-là du socialisme est entrée dans une phase de crise *générale* qui affecte tous les domaines de la société. Cette crise est *systémique*, comme disent les sociologues, parce qu'elle met en cause le système des « trois M ». Elle est extrêmement aiguë parce qu'elle s'accompagne, là où le processus de dérégulation de l'ancien système est le plus entamé, de taux d'inflation endiablés, d'une

(17) NAGELS, J. : « Pologne 1970-80, dix ans d'économie. bilan d'une politique », *Cahiers Marxistes*, Bruxelles, n° 89, décembre 1980, p. 27 et p. 28

régression de la production, de déséquilibres accrus entre l'offre et la demande de biens de consommation, de paupérisation de larges couches sociales, etc.

Ici aussi on pourrait discerner les arbres plutôt que la forêt en mettant l'accent sur les particularités nationales de l'origine et du développement de la crise. En Pologne, la classe ouvrière dans ses bastions traditionnels, a joué, avec le soutien actif du clergé, un rôle moteur dans le déclenchement des réformes ; en Hongrie, l'intelligentsia de Pest et de Buda, porte-parole d'une petite et moyenne bourgeoisie renaissante, a été le détonateur ; en U.R.S.S., une équipe autour de Gorbatchev a orchestré d'en haut une « révolution » ; en R.D.A., en Bulgarie et en Tchécoslovaquie ce sont les masses dans la rue, sans organisation et sans encadrement notoires, qui font l'histoire. La crise traverse une phase de développement différente selon les pays. Les formes de désintégration des « trois M » et la vitesse de leur évolution suivent des voies nationales. Néanmoins le contenu des réformes en cours est semblable. Elles s'attaquent frontalement aux « trois M ».

Peu importe, en définitive, si la contestation des trois M débute par la mise en cause du monopole du pouvoir politique - comme en R.D.A. ou en Tchécoslovaquie - ou bien si c'est le type de planification qui est d'abord mis en question comme en Hongrie ou en U.R.S.S. Le monopole idéologique, quant à lui, se désintègre en même temps que les deux premiers. Le moment politique peut devancer le moment économique ou l'inverse. Tout cela n'a que peu d'importance. A la fin du processus - en Hongrie comme en R.D.A. - ce sont les trois M dans leur ensemble qui s'écrouleront.

Toutes les couches sociales ont été lésées par les trois M - parce qu'elles ont toutes des aspirations que les trois M ne rencontraient pas. Il y a, dans toutes les couches sociales confondues, l'aspiration à la liberté, l'aspiration à la démocratie. Plus spécifiquement les travailleurs-producteurs vivaient quotidiennement la contradiction entre planification inefficace et essor des forces productives quand les matières premières faisaient défaut, quand les pièces de rechange manquaient, quand les usines tournaient à 60 % de leur capacité. Les travailleurs-consommateurs, surtout en Pologne, en URSS et en Roumanie, vivent eux les pénuries de biens de consommation. L'ensemble de la population se rend compte que le niveau de la sécurité sociale baisse, que la qualité de la médecine diminue, que les écoles sont surpeuplées. Les travailleurs, les cadres, les enseignants, les médecins, les intellectuels, les étudiants, la jeunesse... en ont ras-le-bol. La petite bourgeoisie des villes et des campagnes, qui elle veut s'émanciper, s'attaque aussi aux trois M.

Partout toutes les classes sociales rejettent ou vont rejeter les trois M... à l'exception naturellement de la *nomenclatura* qui en vivait. Les trois M ont été poussés à leur paroxysme. Le rejet des trois M sera à son tour poussé à son paroxysme. Ce rejet a toutes les apparences d'une révolution. *Révolution anti-bureaucratique*. Certes. Dans la mesure où les masses refusent le « diktat » d'un seul Parti : *révolution anti-partidaire*. *Révolution anti-cleptomane* qui s'en prend aux détournements, aux vols, aux privilèges de la *nomenclatura*. *Révolution culturelle* qui détruit l'idéologie marxiste-léniniste officielle. *Révolution interne aux P.C.* où toutes les anciennes directions se démettent.

La crise générale trouve son origine profonde dans l'inadéquation croissante entre les trois M, pris dans leur ensemble, et le développement des forces productives. Cette inadéquation est d'autant plus grave que, ces vingt dernières années, les forces productives connaissent un développement accéléré qu'on a coutume d'appeler révolution scientifique et technique : informatique, bureautique, biotechnique, automatisation, robotique, etc.

### **troisième conclusion : de la crise du socialisme perversi au capitalisme sauvage ?**

L'Ancien Régime s'effondre. Qu'est-ce qui va naître des ruines des trois M ?

On peut s'imaginer que tous ces chambardements vont déboucher sur un « socialisme pluraliste, démocratique, à visage humain ». On peut accréditer l'idée qu'on s'achemine à l'Est vers une sorte de socialisme qui ressemble beaucoup plus aux aspirations de la classe ouvrière de l'Ouest. Personnellement, j'ai le sentiment qu'il y a dans ces espérances beaucoup de *wishfull thinking* qui prend ses rêves pour des réalités.

A mon avis, le rejet du socialisme perversi risque de mener au rejet du socialisme comme tel. Et le rejet du socialisme risque de mener à une situation de crise aiguë, à une situation où aucune force organisée, aucune institution, aucun Parti... ne contrôle plus « le mouvement », à une situation où les déséquilibres vont croissants et où l'anarchie s'installe, à une situation qui, en définitive, creuse le lit du capitalisme.

Si cette hypothèse d'un passage au capitalisme devait se confirmer, il ne s'agirait pas de l'instauration d'un « capitalisme civilisé », à la suédoise ou à la belge. Au contraire, il s'agirait plutôt d'un capitalisme sauvage. A mon avis, quatre ensembles de raisons expliquent pourquoi la caractéristique « sauvage » l'emportera.

En premier lieu, le rejet de l'Ancien Régime est un rejet total, un rejet de tous ses attributs. Parmi ces attributs, il y a justement « les conquêtes sociales et culturelles », la prédominance d'une éthique prônant la solidarité sociale. Dès lors, l'aide aux entreprises en difficulté, les subventions aux produits de première nécessité, les réglementations du travail protégeant les salariés, la poursuite d'une politique de plein emploi... deviennent tabous parce que considérés comme des attributs de l'Ancien Régime. Par conséquent, les fondements éthiques de la « sécurité sociale » au sens le plus large du terme, sont entamés.

En deuxième lieu, la crise générale des trois M s'accompagne d'une crise budgétaire qui impose des contractions des dépenses de l'Etat dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la recherche... Il y a donc déjà dérégulation des législations sociales, dérégulation de la protection des travailleurs... ce processus étant avancé, il y a déjà net recul de la satisfaction des besoins collectifs. Si l'hypothèse de l'émergence du capitalisme se vérifie, cette naissance aura lieu dans un environnement social en crise. Il est fort vraisemblable que l'accumulation capitaliste, dans un premier temps du moins, se soucie peu du « bien-être des travailleurs ».

En troisième lieu, l'existence d'un capitalisme civilisé suppose des organisations syndicales fortes et des organes de concertation « rodés » tant sur plan microéconomique (entreprise) que sur le plan macroéconomique (branche, région, nation). Il y a des raisons historiques qui expliquent la faiblesse du monde syndical des pays socialistes. Quand le stalinisme a assigné au syndicat le rôle de « courroie de transmission » entre le pouvoir et les travailleurs, il a émasculé sa combativité pour une longue période. Ces syndicats, bureaucratisés jusqu'à la moëlle des os, ne se battent presque jamais dans les entreprises. Ils sont pieds et poings liés aux trois M. Ils ont donc peu d'autorité et peu de crédit auprès des travailleurs. Soit ils se rénovent intégralement, soit d'autres organisations syndicales se créent. Les deux solutions peuvent avoir lieu plus ou moins simultanément, comme c'est le cas en Pologne. Quoi qu'il en soit, ce sont des organisations relativement jeunes et ayant peu de traditions de lutte. Les lois du marché trouveront donc dans les entreprises une classe ouvrière relativement vulnérable. Les mêmes raisons historiques expliquent que les organismes de la concertation n'existent pas. En Belgique, la classe ouvrière a accumulé, depuis la première guerre mondiale, une riche expérience en matière de concertation sociale. Cette tradition, ainsi qu'un réseau extrêmement développé « d'organes de concertation » constituent un puissant garde-fou contre les vellétés sauvages du capital.

En dernier lieu, le « modèle suédois » se fonde sur un revenu par habitant de l'ordre de 15.000 dollars par an. Si dans les pays socialistes on atteint le tiers de ce niveau, c'est beaucoup... par conséquent, il y a peu d'espace pour un capitalisme civilisé. En outre, dans les pays de l'Est, une fraction importante de surproduit social finançait la satisfaction des besoins collectifs. Bien sûr, la *nomenclatura* se « sucrait » également. Il est néanmoins certain que les nouveaux détenteurs des moyens de production auront à coeur de rémunérer le capital. Il est vraisemblable que, compte tenu du niveau de développement des forces productives, cette rémunération se fasse partiellement au détriment de la sécurité sociale.

En résumé, si on assiste à l'Est à une transition du socialisme vers le capitalisme, il est plausible de penser qu'on s'achemine vers un capitalisme sauvage plutôt que vers un « capitalisme social ».



# l'enseignement communautaire flamand : argonautes ou argus ?

serge govaert

## la marche vers la communautarisation

En un peu moins de vingt ans, l'Etat belge a cédé à ses Communautés et à ses Régions des parcelles toujours plus importantes de son pouvoir dans de nombreux domaines de la vie sociale, économique et politique ; l'enseignement a cependant fait figure, au cours de cette période, de pierre d'achoppement majeure.

La Communauté flamande n'a cessé en ces vingt années de plaider pour une « communautarisation » de l'enseignement, clé de voûte et concrétisation selon elle de l'autonomie culturelle. Cette dernière - impliquant la possibilité pour chacune des deux grandes Communautés du pays de faire ses propres choix politiques en matière de culture - fut le principal acquis de la révision de la Constitution de 1970 ; mais l'enseignement en était exclu, sauf quelques exceptions mineures aux incidences budgétaires d'ailleurs insignifiantes.

La Constitution révisée de 1970 prenait soin en effet de préciser que les Communautés pouvaient régler, chacune pour ce qui la concerne, l'enseignement « à l'exclusion de ce qui a trait à la paix scolaire, à l'obligation scolaire, aux structures de l'enseignement, aux diplômes, aux subsides, aux traitements, aux normes de population scolaire » c'est-à-dire à peu près à l'exclusion de tout ce qui fait la politique d'enseignement. Autant dire que c'était une carcasse vide qui était ainsi remise aux Communautés : la raison de cette extrême circonspection doit être cherchée dans l'histoire récente de la Belgique et plus précisément dans les séquelles de la guerre scolaire des années 1954-1958. Avatar elle-même d'une longue série de conflits de tranchées ou de conflits ouverts menés quasiment depuis l'indépendance du pays entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre catholique, la guerre

scolaire ne put à l'époque trouver d'apaisement que dans la conclusion d'un pacte entre les différents partis concernés, c'est-à-dire à l'époque le PSC-CVP, le PLP-PVV et le parti socialiste.

C'est évidemment ce pacte qui est visé par l'expression constitutionnelle « la paix scolaire ». Fédéraliser l'enseignement ou le « communautariser », comme le revendiquaient les Flamands, pouvait aboutir à minoriser, dans chaque Communauté prise séparément, un des deux réseaux renforcé nationalement par son alliance avec le « grand frère » de l'autre côté de la frontière linguistique : le réseau catholique en Communauté française, le réseau de l'Etat en Flandre. En excluant la « paix scolaire » de l'autonomie culturelle, le constituant de 1970 cherchait donc à empêcher cette minorisation. L'opposition à la communautarisation de l'enseignement était dès lors principalement le fait d'un « pôle laïc » en Flandre et d'un « pôle catholique » en Communauté française, ayant chacun leurs relais politiques : le SP et dans une moindre mesure le PVV en Communauté flamande, le PSC en Communauté française.

La revendication d'une communautarisation de l'enseignement allait cependant faire des progrès dans les décennies qui suivirent la révision constitutionnelle de 1970. Ses partisans ne manquaient pas de rappeler qu'administrativement déjà, l'enseignement était « fédéralisé » puisque, depuis 1968, deux ministres sont en fait responsables de l'enseignement au sein du gouvernement national : l'un pour le régime français, l'autre pour le régime néerlandais. Chacun des régimes linguistiques dispose, de même, de sa propre administration.

Ils avançaient également des arguments d'ordre financier : ne répétait-on pas que l'enseignement francophone coûtait plus cher au pays et qu'il n'était possible de mettre fin à ce déséquilibre qu'en « responsabilisant » chacune des Communautés, c'est-à-dire en la faisant payer pour son propre enseignement ? Ce transfert financier était chiffré par certains défenseurs de la communautarisation à quelque quatre milliards de francs par an (1).

Il semble pourtant bien que ce soit pour asseoir des principes politiques qu'une majorité se dessinait en communauté flamande en faveur de la fédéralisation de l'enseignement. Ces principes, le ministre de l'Enseignement responsable du régime néerlandais à l'époque, M. Daniel COENS (CVP), les exprimait très clairement dans une interview accordée au quotidien économique-financier *De Tijd* le 1<sup>er</sup> septembre 1987, à la veille de la rentrée scolaire : « Ces dernières années, nous avons insufflé à l'enseignement de langue néerlandaise

*des accents propres. En ce qui concerne la collaboration entre l'enseignement et l'industrie, nous sommes beaucoup plus avancés que les francophones. Il est beaucoup plus facile de réaliser rapidement et de manière efficace de tels accents à l'intérieur de la Communauté flamande. La prise de décision au niveau national implique que l'on doit tenir compte de nombreux équilibres, ce qui freine les rénovations et les adaptations. (...) La comunautarisation de l'enseignement est pour nous une priorité absolue. C'est maintenant ou jamais. J'ai le sentiment qu'une politique autonome d'enseignement par communauté s'impose non seulement en raison de la langue mais surtout pour pouvoir répondre à des différences culturelles et à des situations socio-économiques différentes ».*

Je laisse de côté la question de la validité de ce diagnostic : le ministre ne précise pas de quelles conditions socio-économiques il parle, et l'on voit bien que le raisonnement, mené à son terme, aurait des conséquences politiques extrêmement importantes. Toujours est-il que, petit à petit, la méfiance du « pôle laïc » de la Communauté flamande face à une éventuelle fédéralisation de l'enseignement s'atténua, ce qui était d'autant plus prévisible que cette méfiance reposait sur des raisons différentes de celles manifestées, en communauté française, par le « pôle catholique ».

En effet, le réseau libre catholique ne dépend de l'Etat que pour son financement : son pouvoir organisateur, ou plus exactement l'organe qui coordonne ses pouvoirs organisateurs, est le Secrétariat national de l'enseignement catholique (SNEC) de la rue Guimard. Par conséquent, en Communauté française, les craintes de l'enseignement catholique étaient essentiellement d'ordre financier alors qu'en Flandre, les appréhensions étaient plus politiques : les rapports de force électoraux pouvaient en effet amener au pouvoir, en tant que responsable de l'enseignement de régime néerlandais, un ministre catholique (CVP). Ce fut d'ailleurs le cas et de façon ininterrompue depuis 1980.

Sur ce qui précède, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Dans leur livre *Het verdriet van Vlaanderen*, Mieke VANHAEGENDOREN et Ludwig VANDENHOVE (2) donnent quelques chiffres relatifs à la fréquentation des écoles en Flandre et en Communauté française, chiffres qui datent sans doute mais qui ne doivent pas avoir subi de modifications en profondeur. Pour l'année scolaire 1977-1978 on trouve, par réseau, les chiffres suivants (en %) :

| 1977-1978                   | Francophone         |                    | Néerlandophone      |                    |
|-----------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
|                             | Enseignement public | Enseignement privé | Enseignement public | Enseignement privé |
| Pré-scolaire                | 61,63               | 38,37              | 28,51               | 71,49              |
| Primaire                    | 60,45               | 39,55              | 38,44               | 61,56              |
| Secondaire                  | 52,53               | 47,47              | 28,29               | 71,71              |
| Supérieur non-universitaire | 53,20               | 46,80              | 37,82               | 62,18              |
| (Tous niveaux confondus)    | Public              | Privé              | Pluraliste          |                    |
|                             |                     | Confessionnel      | Non confessionnel   |                    |
| Néerlandophone              | 30,50               | 53,32              | 11,39               | 4,77               |
| Francophone                 | 25,77               | 45,34              | 28,88               | -                  |

Les chiffres plus récents concernant la Communauté flamande indiquent en effet que ces pourcentages ne se sont guère modifiés en dix ans : pour l'année scolaire 1989, et pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire réunis, sont inscrits :

- 69,7 % des élèves dans le réseau libre (privé),
- 15,5 % des élèves dans le réseau communal ou provincial,
- 14,8 % des élèves dans le réseau public (Communauté)

Les réticences du réseau catholique francophone - et de son bras séculier politique, le PSC - à la communautarisation de l'enseignement, prirent fin au début de 1987. Au cours de cette même année, les différents partis politiques prirent position, en fonction notamment de leurs affinités linguistiques, sur cette question ; du côté flamand, un accord de principe sur cette communautarisation avait été réalisé dès 1983, lorsque les quatre grands partis de la Communauté flamande - à savoir le CVP, le SP, le PVV et la VU - étaient tous représentés au sein de l'Exécutif flamand (composé à cette époque à la proportionnelle) et que les conditions à la conclusion d'un accord politique étaient donc favorables.

Enumérer et détailler les progrès que fit, dans la pratique, l'idée de la communautarisation de l'enseignement avant d'être reprise dans la dernière révision constitutionnelle qu'ait connue notre pays, celle de 1988, alourdirait inutilement le présent article. On se bornera à citer la création d'un groupe de travail au sein du Parlement flamand (le Vlaamse Raad) en mars 1987 et la scission des syndicats chrétiens de l'enseignement en octobre de la même année.

## la naissance de l'argó

Le « pôle laïc » flamand craignait cependant toujours d'être dominé par le « pôle catholique » en cas de communautarisation de l'enseignement, étant donné d'une part le poids électoral du CVP et de l'autre la prédominance du réseau catholique en Flandre. Il lança dès lors l'idée de la création d'un organe qui reprendrait des mains du ministre de l'Education nationale la fonction de pouvoir organisateur de l'enseignement de l'Etat en Flandre.

Un premier protocole en ce sens fut signé en novembre 1987 entre les deux partis qui constituaient alors l'Exécutif flamand, à savoir le PVV et le CVP, mais ce protocole fut vivement combattu par le parti socialiste flamand qui se jugeait minorisé dans la composition des organes de direction du Conseil autonome, car tel était le nom que le PVV et le CVP avaient donné à l'organe en question.

Le Conseil autonome était manifestement une concession laïque puisque tous les partis étaient associés au fonctionnement et à la gestion du nouveau pouvoir organisateur de l'enseignement de la Communauté (ancien enseignement de l'Etat), donc également le CVP, majoritaire en Flandre. Mais cette concession n'était sans doute, aux yeux du PVV, qu'un moindre mal.

Une nouvelle constellation politique, issue des élections de décembre 1987, rendit ce protocole CVP-PVV caduc. Elle permit d'autre part une avancée institutionnelle qui aboutit, en août 1988, à inscrire dans la loi fondamentale la fédéralisation tant attendue de l'enseignement.

En application du nouveau texte de l'article 59 bis de la Constitution en effet, l'enseignement est entièrement communautarisé sauf la fixation du début et de la fin de l'obligation scolaire, les conditions minimales de délivrance des diplômes et le régime des pensions des enseignants, qui restent de la compétence de l'autorité nationale.

Mais les Flamands et les Francophones n'avaient pu parvenir, lors des discussions qui aboutirent à la révision de la Constitution, à un accord sur la nécessité de transférer à un organisme distinct le pouvoir organisateur des futurs enseignements communautaires. Aussi l'article 17 § 2 de la nouvelle Constitution dispose-t-il que « *si une Communauté, en tant que pouvoir organisateur, veut déléguer des compétences à un ou plusieurs organes autonomes, elle ne le pourra que par décret adopté à la majorité des deux tiers* ». En d'autres termes, puis-

qu'une majorité favorable à un tel transfert n'existait qu'en Communauté flamande (3), la Constitution prévoyait un verrou.

Enfin, pour rencontrer les craintes des défenseurs de l'enseignement catholique, le même article 17 révisé reprend textuellement un certain nombre de garanties du Pacte scolaire. Il dispose en effet :

*« Article 17, § 1er. L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi ou le décret.*

*La Communauté organise un enseignement qui est neutre. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves. Les écoles organisées par les pouvoirs publics offrent, jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non-confessionnelle.*

*§ 2. Si une Communauté, en tant que pouvoir organisateur, veut déléguer des compétences à un ou plusieurs organes autonomes, elle ne pourra le faire que par décret adopté à la majorité des deux tiers.*

*§ 3. Chacun a droit à l'enseignement dans le respect des libertés et droits fondamentaux. L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire.*

*Tous les élèves soumis à l'obligation scolaire ont droit, à charge de la Communauté, à une éducation morale ou religieuse.*

*§ 4. Tous les élèves ou étudiants, parents, membres du personnel et établissements d'enseignement sont égaux devant la loi ou le décret.*

*La loi et le décret prennent en compte les différences objectives, notamment les caractéristiques propres à chaque pouvoir organisateur, qui justifient un traitement approprié.*

*§ 5. L'organisation, la reconnaissance ou le subventionnement de l'enseignement par la Communauté sont réglés par la loi ou le décret. »*

Les dés constitutionnels étant jetés, il restait à la composante laïque de la majorité flamande à prendre l'initiative des négociations permettant à la fois d'ajouter un volet flamand au Pacte scolaire et de se prémunir contre une éventuelle domination, dans l'enseignement de la Communauté, de la famille chrétienne. Le protocole conclu en 1987 entre le PVV et le CVP était devenu caduc, comme nous l'avons vu, les

négociations reprirent donc après les élections du 13 décembre 1987 entre tous les partis représentés au Vlaamse Raad à l'exception des verts (Agalev) et du Vlaamse Blok, et aboutirent à la conclusion, le 9 novembre 1988, d'un accord sur la création d'un organe autonome appelé à devenir le pouvoir organisateur de l'enseignement communautaire flamand, l'ARGO (Autonome Raad voor het Gemeenschapsonderwijs).

Conformément à la Constitution, le décret déléguant les compétences de la Communauté en tant que pouvoir organisateur de son enseignement à l'ARGO fut adopté par le Vlaamse Raad le 15 décembre 1988 par 105 voix contre 10 (Agalev et Vlaamse Blok). Il est entré en vigueur en même temps que la loi sur le financement des Communautés et des Régions, ce qui était prévu par l'accord politique signé en novembre ; ce parallélisme s'explique par la complexité des négociations institutionnelles menées en 1987-1988 entre les partis de la majorité nationale.

## **l'argo, qu'est-ce que c'est ?**

Depuis le 1er janvier 1989 donc, les compétences pédagogiques et organisationnelles de la Communauté flamande en tant que pouvoir organisateur de son enseignement officiel sont exercées par un organisme public doté de la personnalité civile appelé « Conseil autonome de l'enseignement communautaire » (ARGO). L'Argo a dans ses attributions l'organisation de l'enseignement communautaire et la guidance, la création et la gestion des écoles de la Communauté flamande, des centres PMS et des internats, le recrutement du personnel, l'élaboration de la politique pédagogique de l'enseignement communautaire, la gestion des bâtiments et de l'équipement - tout ce qui est nécessaire, directement ou indirectement, à l'exercice du pouvoir organisateur en matière d'enseignement.

L'ARGO n'est cependant pas le pouvoir organisateur :

- de l'enseignement universitaire,
- de l'enseignement supérieur maritime,
- de l'Ecole Royale des Cadets,
- de l'enseignement dit « à distance ».

Les organes directeurs de l'ARGO sont, au niveau central (celui de la Communauté flamande) un Conseil central, au niveau local des conseils scolaires locaux pour chaque école ou groupe d'écoles. Il n'y a pas de lien de subordination entre le Conseil central et les conseils locaux.

Le Conseil central, dans une phase de transition qui s'achèvera le 31 décembre 1992, se compose de neuf membres qui sont désignés par le Vlaamse Raad à la proportionnelle (c'est-à-dire 3 CVP, 3 SP, 2 PVV et 1 VU). C'est l'Exécutif flamand qui nomme son président, ses deux vice-présidents et son vice-président secrétaire.

Dans la phase définitive, qui commencera le 1er janvier 1993, le Conseil central se composera de 12 membres : 6 membres nommés à la proportionnelle par le Vlaamse Raad et 6 membres élus directement par les membres des conseils scolaires locaux et les chefs d'établissements scolaires.

Les conseils locaux sont composés de membres *élus directement* par les parents des élèves, de membres cooptés provenant des milieux sociaux, économiques et culturels locaux ainsi que du corps enseignant, et du ou des chefs d'établissements scolaires qui relèvent du conseil scolaire local.

En termes de compétences, le Conseil central a dans ses attributions :

- en matière de politique générale : la rédaction de la déclaration de neutralité qui est exigée des membres du corps enseignant de l'enseignement communautaire, la rédaction de la déclaration d'attachement à l'enseignement communautaire qui est exigée des membres de l'organe directeur de l'ARGO, la création, la fusion et la suppression d'établissements scolaires, d'organes consultatifs et services divers, l'établissement de directives concernant les matières qui ne sont pas exclusivement locales, le règlement des différends et la relation avec les autres pouvoirs organisateurs en matière d'enseignement ;
- en matière pédagogique : la définition du projet pédagogique propre à l'enseignement communautaire ainsi que l'établissement et la coordination des programmes des différentes orientations d'études ;
- en matière de personnel et de gestion matérielle et financière : la gestion administrative de la carrière du personnel enseignant, la nomination et la promotion de ce personnel, la gestion des circuits spéciaux de travail, l'établissement du projet de budget annuel et des comptes, et la gestion des biens propres de l'ARGO (en ce compris les bâtiments scolaires).

Quant aux conseils scolaires, leurs compétences s'exercent essentiellement au niveau local ; ils disposent d'une certaine autonomie en matière de gestion matérielle et financière, et de recrutement du person-

nel administratif et de maîtrise. Ils donnent avis sur le recrutement du personnel enseignant.

A titre transitoire, le Conseil central exerce jusqu'au 31 mars 1991 les attributions des conseils scolaires puisque ceux-ci ne seront mis en place qu'à partir d'avril 1991. (4)

## **pour et contre**

On voit bien les raisons qui ont amené la Communauté flamande à se doter d'un organe autonome ayant fonction de pouvoir organisateur pour son enseignement public. Ces raisons sont pour partie de nature historique, et j'en ai esquissé l'évolution ; mais elles ont également une base fonctionnelle et ne sont pas dépourvues d'implications politiques.

La structure ainsi mise en place présente incontestablement un certain nombre d'aspects positifs, qui ont été mis en valeur par ses partisans comme par ses adversaires. Le principal est évidemment la *continuité politique et pédagogique*. C'est également cet argument qui est au coeur de la proposition de loi déposée en décembre 1986 par plusieurs sénateurs libéraux (5), qui déclarent dans leurs développements que « *les décisions que le ministre de l'Education nationale prend sont naturellement influencées par son appartenance politique. Il en résulte inévitablement que des options différentes peuvent se faire jour à l'intérieur du projet éducatif. Ces changements d'orientations sont de nature à perturber l'organisation pédagogique, surtout s'ils sont rapprochés. Plus de continuité est donc souhaitable* ».

La construction mise en place par l'ARGO peut également être un fer de lance pour aller vers la *décentralisation et la démocratisation des structures de l'enseignement*. En effet, au niveau local, une partie des organes de gestion seront élus par les parents et même, pour l'enseignement supérieur, par les élèves. En fait, selon le nombre d'élèves, il y a de quatre à cinq élus directs plus quatre ou cinq cooptés, lesquelles deux catégories cooptent, ensemble, encore trois ou quatre enseignants. Faut-il souligner que cette forme de cogestion peut, elle aussi, être avalisée à droite comme à gauche ? La proposition de loi précitée considère en effet qu'« *une meilleure insertion de l'enseignement organisé par l'Etat dans l'environnement social, économique et culturel est éminemment souhaitable* », et ajoute sans ambiguïté que « *l'association à l'administration des écoles de personnalités appelées à apprécier, dans l'exercice de leur vie professionnelle, la qualité de la formation dispensée dans les établissements d'enseignement, peut apporter de*

*précieuses indications sur les améliorations à apporter en fonction des exigences du marché de l'emploi ou des études d'un niveau supérieur ».*

Sur l'un et l'autre point, il faudra apprécier sur le terrain un projet somme toute théorique.

- Continuité ou changement ? La question est évidemment fondamentale. Garantir l'autonomie de la prise de décision en matière pédagogique par rapport au pouvoir politique peut être, comme la langue d'Esopo, la meilleure et la pire des choses. On peut comprendre les dommages que cause, dans le terrain fragile de la pédagogie, une succession de circulaires parfois contradictoires au gré des options politiques des ministres successifs ; il ne faudrait cependant pas que la continuité pédagogique serve d'alibi à l'encroûtement. Bien des choses dépendront aussi de la composition et de la marge de manoeuvre de l'organe autonome : l'ARGO, dans sa phase actuelle, et même si celle-ci est transitoire, constitue manifestement le « clichage » d'un équilibre politique.

- Décentralisation et démocratisation ? Il ne faudrait pas que l'une ou l'autre serve à légitimer le contrôle d'un des groupes concernés (que ce soient les parents d'élèves ou les milieux économiques locaux) sur les activités pédagogiques des écoles. Le jacobinisme n'a pas que des travers. Là aussi, l'expérience montrera si cette décentralisation et cette démocratisation représentent un progrès par rapport à la situation existante : les conseils scolaires locaux, en effet, ne seront mis en place qu'en 1991. On notera avec intérêt que l'autonomie des écoles qu'induisent les nouvelles structures répond, mutatis mutandis, à l'autonomie des écoles catholiques qui peut effectivement être, comme l'ont montré certains événements dans le passé, la meilleure ou la pire des choses.

Les réactions au vote du décret sur l'ARGO ont été, compte tenu des observations qui viennent d'être faites, mitigées. Pour le pôle catholique (et son relais politique, le CVP) le compromis auquel étaient parvenus les partis flamands représentait un résultat honorable : en effet, les deux réseaux se trouvaient mis sur un pied d'égalité et, surtout, la tendance catholique pouvait participer à la gestion du réseau de l'Etat - devenu réseau de la Communauté flamande - que les catholiques considèrent non comme une alternative à leur propre enseignement mais comme le réseau « de tous ». En outre, le ministre restant compétent pour toutes les matières qui concernent l'ensemble des réseaux, c'est à lui que continue d'incomber la définition du cadre général de l'enseignement.

## la structure unique

C'est d'ailleurs le ministre Coens qui a imposé, par arrêté du 5 avril 1989, une structure à toutes les écoles, qu'elles soient publiques ou libres subventionnées, de Flandre. Tranchant dans le vif la vieille querelle entre les partisans de l'enseignement traditionnel et ceux de l'enseignement rénové, cet arrêté remplace l'ancienne subdivision cycle inférieur / cycle supérieur par une structure en trois degrés, et supprime la répartition en sections de qualification et de passage (« doorstroming »). C'est seulement à partir de la troisième année de l'enseignement secondaire que le choix peut être fait entre les quatre types d'enseignement : le général, le technique, le professionnel ou l'artistique.

Le cadre général ainsi défini énumère également les branches que les élèves doivent impérativement suivre, le nombre d'heures étant laissé à l'appréciation du pouvoir organisateur.

L'imposition d'une structure unique pour l'enseignement secondaire de la Communauté flamande n'a-t-elle que des effets heureux ? Si la gauche du CVP a bien accepté cette réforme (notamment parce qu'elle ajourne le choix définitif d'une option dans le secondaire), les écoles Steiner l'ont refusée au nom de la liberté pédagogique (6) et un groupe de pression dont la signature est nettement conservatrice, l'IPOC, y a vu une concession inadmissible aux principes de l'enseignement rénové et une atteinte aux valeurs pédagogiques traditionnelles.

## le bilan de l'argo

Le SP - comme d'ailleurs le PVV - était favorable, nous l'avons vu, au transfert du pouvoir organisateur en matière d'enseignement à un pouvoir autonome. Mais ce raisonnement politique s'est heurté à la logique syndicale. La centrale générale flamande des services publics (l'ACOD) s'est en effet efforcée d'empêcher le vote du décret de 1988. Pour l'ACOD, l'ARGO constituait le triomphe de la politisation de l'enseignement. Le syndicat socialiste rejoignait sur ce point les thèses de son homologue chrétien, le CCOD ; mais il s'attira les foudres du parti. En décembre 1988, le président du SP et les chefs de groupe de la Chambre, du Sénat et du Vlaamse Raad (respectivement Karel VAN MIERT, Franck VANDENBROUCKE, Willy SEEUWS et Jos Van ELEWIJK) écrivirent une lettre ouverte aux dirigeants de l'ACOD mettant en exergue le fait que l'ARGO était l'unique instrument empêchant la mainmise permanente du CVP sur le portefeuille de l'enseignement. D'une certaine manière, le SP traçait ainsi un choix entre la peste et le

choléra : les autres points positifs de l'accord sur l'ARGO dont il fait mention dans cette lettre à l'ACOD sont en effet de nature budgétaire plutôt que politique (réintroduction de la gratuité du transport scolaire dans l'enseignement fondamental et possibilité pour les écoles officielles de placer de l'argent en banque).

L'Action Commune Socialiste, qui avait déjà souffert de la crise économique et de la régionalisation, se trouvait donc une nouvelle fois mise à mal, cette fois sur le sujet délicat de l'enseignement. L'ACOD continua ensuite, mais plus en sourdine, son opposition à l'ARGO, y ajoutant des considérations d'ordre plus strictement syndical (crainte de voir des acquis statutaires remis en question) : mais la nomination, comme premier président de l'ARGO, de P. STEENHAUT qui était à ce moment le premier personnage de l'ACOD, mit fin à ces manifestations d'hostilité. A croire que, comme l'affirma à ce moment *De Morgen* (8), « le parti a définitivement repris des mains du syndicat le leadership politique ».

On comprendra qu'il est difficile de faire le bilan d'une structure - encore transitoire - qui vient à peine d'être mise en place. Les conditions de sa naissance, les objectifs avoués ou dissimulés dont elle est le vecteur permettent cependant d'ouvrir des questions auxquelles l'avenir apportera réponse.

Voyons d'abord l'éclairage du Pacte scolaire. L'accord sur l'ARGO n'est pas le Pacte scolaire et n'y est pas comparable, puisqu'il ne concerne qu'un seul réseau ( le réseau public de la Communauté flamande), et ne porte pas davantage sur l'équilibre entre les réseaux inscrit, lui dans la Constitution. Cependant, comme à l'époque le Pacte scolaire, son objectif semble être de figer des équilibres existants dans le cadre d'une fédéralisation devenue inévitable. Comme le souligne la *Rode Vaan* (9), il s'agit « d'une structure défensive, qui n'a assurément pas été mise en place pour avoir des effets sur la structure de l'enseignement ». L'ARGO, mis en place au nom de la continuité, verrouille le changement et enterre le vieux rêve de l'enseignement « communautaire », pluraliste, qui mettrait progressivement fin à l'existence des réseaux distincts qui cloisonnent notre régime d'enseignement.

Il y a aussi les absences : quid de la motivation du personnel, de ses conditions de travail, des conditions salariales dans lesquelles il exerce son métier ? L'ARGO semble bien impuissant, à première vue, à y apporter des modifications. On peut se demander, de même, si la « structure unique » ne restreint pas d'emblée l'autonomie pédagogique de l'enseignement officiel, puisque l'ARGO ne peut en somme que remplir un cadre prétracé.

Il y a deux ARGOS (ou ARGUS), dans la mythologie : le vaisseau qui transportait Jason et ses comparses à la recherche de la Toison d'Or, et le géant aux cent yeux chargé par Héra de surveiller Io, que la déesse-mère avait préalablement transformée en vache. Sans doute les Argonautes de l'enseignement public flamand ont-ils en main les textes qui pourraient leur permettre de dégager les structures de l'enseignement d'un centralisme et d'un autoritarisme pesants. Mais les cent yeux sont là qui les surveillent : ceux du CVP d'abord, présents au sein des organes dirigeants de l'ARGO, ceux du ministre aussi qui continue à être le ministre de tous les réseaux. La marge de manoeuvre existe, mais elle est étroite.

(1) Voir notamment la « Tribune Libre » de Walter VITS, président du KVHV - Leuven (association des étudiants catholiques), dans le *Standaard* du 29.1.1987.

(2) *Het Verdriet van Vlaanderen*, Antwerpen, Standaard, 1985.

(3) Une proposition de loi réglementant ce « glissement » de pouvoir organisateur a cependant été déposée en 1986 par des sénateurs libéraux, flamands et francophones : voir (5).

(4) Voir le décret spécial relatif au Conseil autonome de l'enseignement communautaire du 19 décembre 1988, *M.B.* du 29.12.1988.

(5) Doc. Sénat 438 (1986-1987) n° 1, « Proposition de loi organisant le service national de l'enseignement de l'Etat » déposé par M. Hazette et consorts.

(6) Cf. *De Standaard*, 28.3.1988.

(7) *De Morgen*, 2.12.1988.

(8) *De Rode Vaan*, 13.1.1989.

## livres

### *De la religion à l'évangile* par Gérard LUTTE

Editions Vie Ouvrière - Bruxelles - 1989

Ce livre, dont le titre sonnera aux oreilles de certains comme une provocation, constitue un témoignage de solidarité avec le peuple et l'Eglise populaire du Nicaragua. Il est bâti sur les récits de vie de soixante-quatre chrétiens engagés dans la révolution sandiniste.

L'auteur, le Belge Gérard Lutte, connaît bien les problèmes des jeunes, les réalités de la pauvreté, les réalités des luttes populaires. Professeur de psychologie de l'adolescence à l'université de Rome, il a participé aux combats des habitants d'un bidonville romain. Il fait partie du mouvement des communautés de base ; il a passé de longs mois au Nicaragua. Et ce pays représente pour lui une prodigieuse expérience politique et religieuse. La recherche qu'il a menée sur le terrain révèle le cheminement de jeunes filles et de jeunes garçons qui « se convertissent » d'une religion conventionnelle enseignant la soumission et la résignation, à une adhésion active à l'Évangile - un Évangile libérateur, révolutionnaire...

Dans l'introduction à son livre, Gérard Lutte rappelle ce qu'il doit à trois personnes en particulier : ses parents qui l'ont encouragé à rester fidèle aux pauvres et un militant du PCB, Léon Giriot, ouvrier du Brabant wallon qui a, dit-il, « travaillé avec passion pour l'unité des chrétiens et des communistes dans la lutte pour la justice ».

Les jeunes que Gérard Lutte a interviewés ont entre 15 et 30 ans. Deux tiers sont des filles, la majorité sont issus de familles paysannes. Ce qui frappe avant tout dans leurs récits de vie, c'est la force des souvenirs laissés par Somoza et c'est l'âpreté meurtrière de la guerre imposée par les « contras ». « Pour défendre la paix, les jeunes sont obligés de faire la guerre. Pour protéger la vie, ils doivent tuer les ennemis. Pour sauver un projet d'égalité, ils doivent se soumettre à des chefs. Pour faire triompher l'amour, ils doivent considérer les contras comme des bêtes féroces et risquer de les haïr. Il ne faut donc pas s'étonner si cette guerre, même si elle est purement défensive, provoque chez beaucoup de jeunes de graves problèmes qui se manifestent dans le refus de faire le service militaire ou dans des désertions ». Les Miguel, Luiz, Rosa ou Maria interrogés par Lutte ne sont donc pas de « purs » héros, protégés par leur foi de toute contradiction.

Comment ces fils de paysans élevés dans une vision sacrale et autoritaire de la religion, en sont-ils venus à une « foi adulte », qui les rend autonomes à l'égard du pape et d'évêques opposés à leur Eglise populaire ?

C'est assurément la découverte et la pratique de droits nouveaux - celui de s'instruire, celui de travailler, celui de prendre la parole - qui ont bouleversé l'héritage traditionnel. Car, Lutte y insiste, pour tous ces jeunes, au départ « être chrétien voulait dire avant tout obéir au pape, aux évêques, aux prêtres, qui étaient divinisés, considérés comme représentants de Dieu sur la terre ». Bref, c'était l'opium du peuple. Le contact avec les communautés chrétiennes de base, la participation aux campagnes d'alphabétisation, l'attrait des Jeunesses sandinistes vont déclencher une prise de conscience politique, et avec elle une transformation dans la manière de vivre sa foi. Ce processus se déroule chez les jeunes entre treize et vingt ans. La théologie de la libération, une « nouvelle culture évangélique » ont donné un contenu entièrement nouveau au sentiment religieux. C'est ce que l'auteur appelle « la conversion à l'Évangile » qu'il oppose à « la religion ».

Si le Nicaragua fait peur, si Washington et Rome s'acharnent contre la révolution sandiniste, c'est notamment, estime Gérard Lutte, en raison de l'élan donné à une foi qui alimente la révolution, en raison de la contagion possible de cet élan. L'auteur sait néanmoins que « l'émancipation, l'autonomie et la responsabilité qui caractérise la maturité humaine, sont des objectifs difficiles à atteindre ». Même si le règne de Reagan est terminé, le Nicaragua sandiniste n'est pas accepté par le Département d'Etat et les difficultés de la jeune république sont considérables. Pour Gérard Lutte, sa défaite serait celle de tous les opprimés du monde, et une défaite de l'Évangile face à la religion. « Notre avenir », conclut-il, « est de façon indissoluble lié au sien ».

R. L.

## Poèmes

Boris PASTERNAK

Editions Vie Ouvrière - Bruxelles - 1989 - 294 pages - 495 F

La collection s'appelle « Pour le plaisir ». De fait, disposer d'un choix de poèmes de Boris Pasternak en « juxta » - texte original russe côte à côte avec traduction française - est un vif plaisir. D'autant que le choix a été effectué par Evgueni, le fils du poète. Un de ses amis, André Voznessenski, évoque dans l'introduction au recueil ce que furent les funérailles de Pasternak, en 1960, à Peredelkino. Elles se déroulaient deux ans à peine après que lui ait été décerné le Prix Nobel de littérature pour son *Docteur Jivago*, honni par le pouvoir soviétique. Aujourd'hui, *Le Docteur Jivago* est édité officiellement et largement diffusé et un hommage solennel a été rendu à son auteur.

André Voznessenski rappelle aussi les soirées de lecture de poèmes dans la maison de Pasternak. Il se souvient d'un réveillon de nouvel-an, où l'hôte était « à la fois le sapin et l'enfant ».

Les poèmes choisis se situent entre 1912 et 1957. Qu'ils soient dédiés à Lermontov, à Blok ou à Maïakovski, on retrouve presque partout ce sens de la nature, cette ferveur de vivre, ce lyrisme contenu, ce spiritualisme discret et musical qui font de Pasternak sinon un poète très populaire, du moins une grande figure de la poésie contemporaine.

Elsa Triolet, orfèvre en la matière, a tout dit des difficultés de la traduction en français de poèmes russes. Transposer rythmes, accents, liberté ou classicisme des rimes constitue, écrit-elle, « un travail pénible, épuisant, irritant, désespérant ». D'autant plus épuisant, note A. Voznessenski, que chez Pasternak, « chaque mot « travaille » comme une note, comme les touches, nul vers inactif et vide chez lui, chacun est tendu à l'extrême »...

Vous ferez votre choix dans ce beau recueil « pour le plaisir » !

R. L.

## revues

### La Revue Nouvelle

Du corporatisme façon XIX<sup>e</sup> siècle au néo-corporatisme fin XX<sup>e</sup>, en passant par les modèles fascistes des années 20 et 30, c'est sur un thème important que se penche la *Revue Nouvelle* dans son numéro de novembre 1989.

Le terme est aujourd'hui universellement décrié, en tant qu'une des références centrales des idéologies fascistes et autoritaires. Associé par la droite à la défense de «droits acquis» indéfendables maintenant que la bise est venue, et par la gauche à des formes d'actions revendicatives peu soucieuses de l'intérêt général, il mérite un réexamen, auquel se livre Hedwige Peemans-Poullet. Dans un autre article, elle resitue le problème dans son contexte historique, et met en évidence les enjeux démocratiques que son occultation risque d'escamoter.

Intérêt général - une notion rien moins qu'évidente -, rôle de l'Etat - simple arbitre entre les forces en présence, ou aussi structurateur de ces forces ? -, fonction du concept dans la constitution du mouvement ouvrier chrétien, récupération du même concept par les tendances autoritaires de la famille socialiste, notamment par Henri De Man, différences et continuités entre ce corporatisme vieille manière et le néo-corporatisme contemporain, celui qui s'incarne dans la concertation sociale et qui est au centre du compromis social-démocrate : autant de questions qu'aborde le riche dossier de la *Revue Nouvelle*, à travers des contributions de Luc Roussel, Alex Vanderstraeten, Pierre-Paul Van Gehuchten, Martine Collin, et au cours d'un débat qui a confronté les points de vue de certains des contributeurs susmentionnés (P.-P. Van Gehuchten, M. Collin), de Bérengère Marques-Pereira, de Michel Molitor, d'Etienne Arcq, et de Pierre Reman.

A pointer dans la même livraison : « Un été anglais sous tension », par Michel Capron, ou comment le corsetage des syndicats britanniques par Maggie risque de déboucher sur une efflorescence de grèves sauvages ; « la dépénalisation de l'avortement », par Paul Gérardin, qui ne trouve dans le débat actuel aucune raison de remettre en cause la prise de position de 1981 de la *Revue Nouvelle*, favorable à la dépénalisation. Et un éclairage bien utile sur l'actualité brésilienne, quelque peu délaissée en ces temps de bouleversements à l'Est, par André Corten et Marie-Blanche Tahon, qui nous rappellent que la gauche brésilienne existe ...

P. G.

Rue Potagère, 26 - 1030 Bruxelles - 240 F le numéro

## Socialisme

On lira avec intérêt dans la livraison de septembre-octobre 1989 de *Socialisme* le commentaire de Maurice Boutet sur le voyage en Pologne du président Spitaels. Ce commentaire est empreint de la modération bienveillante qui avait caractérisé les déclarations de Guy Spitaels à son retour de Varsovie.

Au centre des réformes en chantier en Pologne, « *un véritable pluralisme, sans qu'il soit souhaitable qu'aucun des deux camps principaux en présence ne cherche à ostraciser et à éliminer l'autre...* » C'est la « démonopolisation » du pouvoir politique et du pouvoir économique qu'il s'agit de réussir.

M. Boutet pose aussi des questions sur le caractère « *plutôt improvisé* » du tournant pris par le POUP, sur le risque d'une déstabilisation de l'Europe à la suite des bouleversements en cours. Le Parlement polonais lui apparaît comme « *un laboratoire d'une nouvelle culture politique* ». Mais quel que soit l'intérêt des expériences qui s'y déroulent, la Pologne a besoin d'une aide « *de ceux qui se disent ses amis* », et singulièrement d'une Europe occidentale encore frileuse.

Dans la même livraison : des notes d'Anne-Marie Lizin sur les relations entre la CEE et l'Afrique, un bilan très mitigé de cette même CEE par Daniel Norremberg qui y voit surtout « *une Europe des grands argentiers et des capitaines d'industrie* », une étude documentée d'André Demoulin et Eric Remacle sur « les implications politico-militaires du processus de désarmement conventionnel en Europe ».

A noter enfin l'analyse, par Jean-François Istasse, des résultats du scrutin européen pour la Wallonie et Bruxelles, deux régions « *colorées en rouge et en vert par les électeurs* »..., ainsi qu'une note d'Alain Crépinet sur la réforme des fonds structurels européens.

R.L.

Consacré pour l'essentiel au fédéralisme, ce numéro (avril-mai 89) du Bulletin de la Fondation André Renard aligne deux signatures : celles de Michel Coppé et de Jean-Pierre Dawance.

Le premier analyse le rôle du quotidien *La Wallonie* dans le combat du monde du travail en faveur du fédéralisme ; le second démonte les mécanismes du fonctionnement de la Belgique fédéralisée.

L'étude de Michel Coppé se veut très factuelle. C'est avec la préoccupation évidente d'exclure toute outrance qu'il retrace le cheminement de la conscience wallonne, à laquelle ont manqué, constate-t-il, quelques ciments « classiques », tels que la haine d'un ennemi commun, un long passé bien spécifique, un lien religieux, une culture homogène... Et cependant, observe M. Coppé, « *l'Etat wallon existe bel et bien* ». Le processus de prise de conscience wallonne a commencé dans les années trente, estime-t-il, et « le monde socialiste et syndical » en aura été le moteur, avec *La Wallonie* en vedette. C'est André Renard qui apporta au quotidien « *une ligne de conduite politique au sens large du terme* », ligne très perceptible à partir des années cinquante. Ainsi, note M. Coppé, le journal *La Wallonie* acquérait de plus en plus « *une relative âme wallonne* ». Il rappelle les rubriques « Tchantchès », confiées à Marcel-Henri Jaspar pour faire pression sur le PSB. Il rappelle aussi, plus longuement, le soutien du journal au Mouvement Populaire Wallon.

Bref, si *La Wallonie* n'a pas inventé le sentiment wallon, elle a popularisé l'idée fédéraliste et l'image d'une Wallonie wallonne.

J.P. Dawance s'est chargé d'une mission ingrate, dont il s'acquitte avec un sérieux exemplaire, en exposant les compétences et le financement des organismes régionaux. Et il tente de répondre à la question : une région wallonne, pour faire quoi ? L'exposé technique est précis. L'auteur fait une large place à la troisième phase de la réforme institutionnelle, confirmant ainsi qu'à l'heure où il dresse son bilan, le fédéralisme est loin d'être achevé. Il faut encore conquérir l'élection directe du Parlement wallon, la réforme du Sénat. Et il faudra aussi régler divers problèmes de frontières entre compétences régionales, communautaires et nationales.

---

Dans la même livraison : l'excellente rubrique de jurisprudence du travail, où une fois encore, Jean Jacqmain et Jacques Gennen commentent (entre autres) des cas de licenciements collectifs ; la chronologie des actions et mouvements syndicaux ; une bibliographie.

R. L.

9, Place Saint Paul, 4000 Liège  
200 F le numéro

#### ERRATUM

Les voeux accompagnant TOUDI 1990 dans le précédent *CM* (n° 170 d'octobre-novembre 1989) n'étaient pas signés. Ils avaient été formulés par André BEAUVOIS, auteur de l'analyse de *TOUDI 1989*. Toutes nos excuses pour cet oubli.

## LES BONNES AFFAIRES, C'EST L'AFFAIRE DE LA CGER.

Un véritable partenaire, qui veille à vos intérêts? A la CGER, c'est ainsi que nous envisageons notre rôle. Des spécialistes toujours prêts à vous écouter et à vous conseiller: voilà un des services bancaires que vous trouverez chez nous, en particulier si vous sollicitez un prêt. Car la CGER offre un large éventail de formules dans ce domaine: des crédits à court ou à long terme, du "prêt à porter" au "sur mesure," calculés selon les besoins de votre entreprise. Et, cela va de soi, les taux de la CGER pour ce genre d'emprunt sont parmi les plus intéressants du marché. Quelle que soit votre situation, venez nous en parler. Il vous suffit de faire appel à nos experts en crédit via votre agence CGER.

**CGER**   
nous sommes à vos côtés



Les *Cahiers Marxistes* sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER  
rue du Midi 162  
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44  
passage 44 (bd. Botanique)  
1000 Bruxelles

F.N.A.C.  
City II, rue Neuve  
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO  
rue de la Régence 53  
4000 Liège

PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE BRUXELLES  
av. Paul Héger 42  
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO  
rue d'Havré 9  
7000 Mons

LE LIVRE INTERNATIONAL  
bd. Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

L'ILE LETTREE  
6914 Redu

LIBRAIRIE LEFEBVRE  
rue des Colonies 7-9  
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DERIVE  
rue des Augustins 17  
5200 Huy

TROPISMES  
galerie des Princes 5-11  
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE  
rue Abelville 34  
7100 La Louvière

LIBRAIRIE L'AVENIR  
rue St Léonard 102  
4000 Liège

Editeur responsable : FREE asbl  
20 av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles - Tél : 02/514.53.52

Revue bimestrielle  
Membre de l'Association  
des revues scientifiques et culturelles (ARSC)

150 F